

PROGRAMME
ONU-REDD



Au service
des peuples
et des nations



PROJET - ÉVALUATION DES BESOINS DES PAYS MEMBRES D'ONU-REDD ET DU FCPF EN VUE D'ÊTRE "PRÊTS POUR LA REDD+"

**(Projet de rapport établi par les consultants :
Harrison Kojwang et Gisela Ulloa pour contribuer à
l'évaluation conjointe des besoins des pays par le
Programme ONU-REDD et le FCPF)**

**Atelier conjoint du Programme ONU-
REDD et du Fonds de Partenariat pour
le Carbone Forestier**

26 juin 2012

Santa Marta, Colombie

Introduction générale.....	4
1.1 Processus	4
Étude bibliographique	5
1.1 Financement des besoins pour la préparation à la REDD+ – estimation des coûts pour la REDD+.....	5
2.2 Dispositions institutionnelles et réponses organisationnelles à l'avancement dans la REDD+	8
2.3 Autres études sur la préparation à la REDD+ et les évaluations des capacités	9
2.4 Besoins en matière de préparation dans certains aspects techniques de la REDD+	10
3.1 Cadre général de méthodologie	15
3.2 Principales hypothèses	15
3.3 Les composantes de la REDD+	16
3.4 Le processus de recueil des données pour l'évaluation des besoins des pays.....	23
3.4.1 Enquête à distance des besoins des pays en matière de préparation à la REDD+	23
3.4.2 Évaluation approfondie des besoins des pays	23
3.4.3 Justification de la démarche proposée	24
4. Conclusions tirées des études de documents et des enquêtes nationales	24
4.1 Documentation sur les pays ONU-REDD/FCPF	24
4.1.1 Amérique latine.....	24
Introduction	24
4.1.2 Afrique et Asie-Pacifique	32
4.2 Comptes-rendus des études approfondies pour chaque pays.....	40
4.2.1 République démocratique du Congo	40
4.2.2 TANZANIE	46
4.2.3 CAMBODGE	52
4.2.4 PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE.....	59
4.2.5 Équateur	66
4.2.6 Colombie	76
4.3 Résumé des résultats des matrices de réponse – tous les pays.....	83
Représentation graphique de certaines réponses	85
Figure 7(a-j) Appui requis (oui ou non) pour chaque élément de préparation pour tous les pays ...	85

Élément 1. Gouvernance.....	85
Élément 2. Stratégie ou plan d'action REDD+	87
7e) Élément 3. Garanties sociales et environnementales.....	88
7f) Élément 4. Niveaux d'émission de référence	88
7g) Élément 5. Système national de surveillance des forêts et informations sur les garanties	89
7j) Élément 6. Transition vers un cadre de développement REDD+ (économie verte)	90
5. Discussion et conclusions.....	91
6. Références	93

Introduction générale

Élaborée sous l'égide de la CCNUCC, l'initiative mondiale visant à contribuer à l'atténuation des changements climatiques grâce à la réduction des émissions de carbone liées au déboisement et à la dégradation des forêts (REDD+), à la préservation et au renforcement des stocks de carbone forestiers et à la gestion durable des forêts (REDD+) peut contribuer de façon significative à cette vocation. Consentant un effort historique, plus de 70 pays se sont réunis pour collaborer au renforcement de la gestion forestière favorisant le piégeage du carbone et la gestion durable des paysages forestiers. Depuis plus de 4 ans, le Programme ONU-REDD et le Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF) de la Banque mondiale accompagnent 52 pays dans chacune des étapes importantes prises pour être "prêts à la REDD+" et pour leur permettre de participer pleinement à l'élaboration du mécanisme de REDD+ et aux dispositions financières visant à inciter à la réduction des émissions de carbone forestier. À ce jour, le Programme ONU-REDD a approuvé l'appui aux Programmes nationaux dans 16 pays, tandis que le FCPF accordait des subventions à 20 pays ; aujourd'hui, ces pays sont à diverses étapes de l'élaboration de leurs Programmes nationaux REDD+.

Les avancées des pays dans leurs efforts de REDD+ depuis les accords de Cancún et le développement rapide du Programme ONU-REDD ont conduit le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD à commander une évaluation des besoins des pays dans la perspective de planifier les Programmes nationaux et global à venir. Parallèlement, le Comité des participants (CP) du FCPF a également demandé une évaluation des besoins des pays pour la préparation à la REDD+, afin de mieux orienter son appui aux pays REDD+. Le CP a en outre prescrit que les activités similaires existantes ou envisagées par d'autres initiatives soient prises en compte, notamment celles du Programme d'investissement pour la forêt (FIP) et du Programme ONU-REDD. Pour répondre à ces demandes et à ces recommandations, une évaluation conjointe ONU-REDD – FCPF des besoins des pays a été décidée et entreprise. L'étude a porté sur 52 pays associés au Programme ONU-REDD et au FCPF.

Ce report d'évaluation des besoins des pays est articulé et présenté sous forme de sections de la manière suivante : introduction, étude bibliographique, méthodologie de l'évaluation, conclusions des cas d'étude nationaux fondés sur une évaluation approfondie de 6 pays et réponses d'autres pays auxquels les instruments de questionnaire ont été distribués, et conclusions.

1.1 Processus

Une équipe de 3 consultants a été chargée d'élaborer une méthodologie pour l'évaluation des besoins des pays. Celle-ci a été élaborée en coopération avec les secrétariats du FCPF et du Programme ONU-REDD ainsi qu'avec un groupe de travail composé de membres du Conseil d'orientation ONU-REDD afin de formuler des conseils au long du processus et de le superviser.

Le processus d'évaluation des besoins des pays a ainsi compris :

- (i) Une *méthodologie* pour l'évaluation des besoins d'appui des pays dans le processus de préparation

- (ii) *Une étude sur dossier des besoins d'appui nationaux*, sur la base d'un questionnaire adressé à l'ensemble des 52 pays partenaires du Programme ONU-REDD et du FCPF, complété par une étude bibliographique.
- (iii) *Une évaluation approfondie* dans un échantillon sélectionné de 6 pays partenaires où se sont rendus nos consultants, et des informations recueillies auprès des pays auxquels ont été distribués les instruments d'enquête, une matrice de réponse et 6 questions d'ordre général.

Étude bibliographique

L'objet de la présente section consacrée à cette analyse des publications est de répertorier les sources pertinentes sur les évaluations mondiales récemment entreprises afin d'identifier et de décrire les capacités existantes et les besoins des pays en vue de se préparer à la REDD+. Reconnaissant l'importance que revêtent les capacités au sens large pour le succès de la préparation, les publications existantes sur les évaluations des capacités dans le domaine de l'environnement et des ressources naturelles outre la REDD+ ont également été examinées. Les méthodologies employées dans ces évaluations sont également passées en revue afin de pouvoir comparer et valider la méthodologie proposée et adoptée dans la présente évaluation.

1.1 Financement des besoins pour la préparation à la REDD+ – estimation des coûts pour la REDD+

L'un des objectifs du CNA étant d'élaborer une méthodologie susceptible d'être employée au cours d'évaluations ultérieures, il a semblé prudent d'examiner les évaluations récentes sur les capacités des pays dans divers aspects de la REDD+ et les domaines connexes de gestion des ressources naturelles. Quelques études récentes et notables sont à cet égard brièvement décrites.

Simula (2010) a réalisé une étude mondiale sur les financements de la REDD+, qui questionnait à la fois les besoins et les sources de financement. L'approche employée a consisté à entreprendre un examen exhaustif de la documentation provenant de sources très variées.

Parmi les sources d'information, les suivantes ont été privilégiées : les R-PP du FCPF, les DPN d'ONU-REDD, les bases de données du MDP, la base de données volontaire de la REDD+, les fonds spéciaux (pour l'Amazonie et pour le bassin du Congo, par ex.), ainsi qu'un rapport sur le financement de la REDD+ et le questionnaire d'activité, préparé pour l'équipe intergouvernementale spéciale en vue de la conférence d'Oslo sur la déforestation et le climat de mai 2010. Les bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux ont également fourni des renseignements financiers aux fins de l'étude, qui mettait principalement en évidence l'existence d'importantes variations entre les besoins financiers des pays pour toutes les composantes de la préparation. Selon l'étude, cet écart entre les besoins nationaux pour le financement de la préparation à la REDD+ est lié à plusieurs variables : taille du pays, facteurs les plus courants de déboisement et de dégradation des forêts, capacité à contribuer aux réductions d'émissions, capacités existantes et investissement préalables dans la REDD+. La variation mise en avant par Simula (2010) est illustrée plus loin (tableaux 1 et 2). Le tableau 2 révèle des variations entre les coûts estimés dans les R-

PIN et les R-PP et aussi dans le rapport Eliasch précité. Il relève également que l'examen indépendant des R-PP et des DPN avait progressé dans l'estimation des besoins financiers, même si la plupart de ces estimations ont été effectuées par des consultants internationaux, travaillant parfois en collaboration avec des chercheurs et des universitaires. Il suggère généralement que des améliorations peuvent être apportées sur la question des coûts financiers et des coûts de transaction absents des estimations actuelles, et que ces coûts devraient être mentionnés dans les futures estimations.

Avant Simula (2010), Hoare *et al.* (2008) figurant dans le rapport Eliasch (2008) ont réalisé une étude afin d'estimer le coût d'un renforcement des capacités qui permettrait à 25 nations de forêt tropicale de participer activement à la REDD. Selon les chiffres publiés, ces 25 nations de forêt tropicale auraient enregistré une perte de 7,7 millions d'hectares de forêt par an entre 2000 et 2005, soit 60 pour cent de perte forestière nette pour l'ensemble des pays durant cette période. Les estimations modélisées des émissions de carbone dans les mêmes pays représentaient 6,5 Gt de CO₂ en 2002, soit 78 pour cent des émissions mondiales liées à l'utilisation des terres, au changement d'affectation des terres et aux forêts, d'où leur importance. Ces pays se trouvent en Afrique (Cameroun, Congo Brazzaville, République démocratique du Congo, Guinée équatoriale, Gabon, Ghana, Libéria, Sierra Leone), en Asie (Cambodge, Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Thaïlande, Viet Nam) et en Amérique (Bolivie, Brésil, Colombie, Costa Rica, Guyana, Mexique, Pérou, Venezuela). Le rapport Eliasch (2008) a rassemblé des informations grâce à des études sur dossier et des entretiens avec les parties prenantes concernées et des experts. Le rapport comprend aussi des renseignements sur les mesures nécessaires en matière de gouvernance et un estimatif de leurs coûts, un poste important pour tout Programme de REDD, autant aux échelons national qu'infranational. L'étude s'appuyait sur les hypothèses suivantes : i) les programmes et projets de REDD suscitent une volonté politique suffisamment forte pour garantir leur succès, ii) les coûts de mise en œuvre seront couverts par les revenus du carbone et iii) les crédits feront l'objet d'une demande internationale suffisante.

Pour estimer les coûts de gestion de la gouvernance REDD et des mesures politiques engendrées par la préparation à la REDD, le rapport Eliasch (2008) distingue trois catégories : i) la création d'une infrastructure de REDD, soit des activités spécifiques à la REDD comme l'élaboration de situations de référence et d'inventaires, les processus de suivi et d'approbation des projets ii) l'élaboration d'une stratégie pour la REDD, soit des activités d'analyse des différents facteurs du déboisement iii) l'identification des approches à employer pour réduire le déboisement et la dégradation et iv) la mise en œuvre de la stratégie de REDD. Ces quatre catégories d'intervention ont ensuite été chiffrées en se fondant sur les informations relatives à des activités de programme antérieures généralement financées par l'aide au développement, et sur des estimations réalisées par les pays eux-mêmes. L'étude révèle que le coût potentiel des interventions de gouvernance destinées à permettre à un seul pays de participer à la REDD représentait une fourchette de 14 millions à 92 millions de dollars, étalés sur cinq ans, soit une fourchette de 340 millions à 2,3 milliards de dollars pour les 25 pays en cinq ans. Rapportée à l'échelle mondiale, le nombre de pays où la forêt est très étendue étant fixé à 40, cette fourchette serait alors de 550 millions à 3,7 milliards de dollars. Les renseignements publiés depuis 2008 pourraient conduire à des résultats différents, mais la méthodologie est intéressante et pourrait être employée pour analyser les informations actuelles, notamment celles que la présente étude révélera après

l'analyse des coûts estimés fondée sur les matrices de réponse remises par les pays impliqués et participant à l'étude d'estimation des besoins des pays. Dans une étude évoquant aussi le financement de la REDD, l'IIED (2008) conclut que les besoins varient selon les circonstances nationales, notamment en fonction des facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts, et les structures et systèmes de gouvernance. En outre, avant qu'un financement de marché soit envisageable, le rapport ajoute que le contexte de gouvernance de nombreux pays de forêt tropicale exige d'importants investissements préalables en faveur d'une clarification des droits fonciers et d'un meilleur respect de la loi.

Pagiola & Bosquet (2009) ont proposé un cadre d'estimation des coûts de la REDD+, également utile pour estimer les besoins de financement. Ils ont distingué trois catégories de coûts : (a) conception et mise en œuvre du programme de REDD, respectivement pertinents pour les phases 1 et 2, (b) coûts d'opportunité traduisant les avantages perdus liés à une nouvelle utilisation des terres pour le programme de REDD+, et (c) les coûts de transaction liés aux régimes de paiements à la performance. Bien que les coûts des deux dernières catégories ne concernent que la phase 3 et soient évoqués en détail dans la section 2.2, ils sont déterminants pour le développement des garanties lorsque les coûts d'opportunité peuvent intéresser les communautés locales, mais également pour vaincre les scepticismes en démontrant l'intérêt économique et la compétitivité de la REDD+ comme solution alternative d'utilisation des terres, grâce à ses retombées positives.

Tableau 1 : Exemples de budgets des pays ONU-REDD par composante et par pays

Composante	-1 000 \$US-								
	RDC	Bolivie	Indonésie	Panama	PNG	Tanzanie	Zambie	Viet Nam	Total
1. Organisation et consultation	1 612	495	1 600	2 306	1 465	1 100	2 023	1 354	11 955
2. Stratégie de REDD+	1 108	2 855	2 275			1 500	192	2 417	10 346
3. Niveau de référence	260	300	450	800	450	600	729		3 589
4. Système de surveillance	2 160	750	950	2 194	500	600	1 252		8 408
Gestion du Programme						200		350	200
Coûts d'appui indirects	360		294		169	280	294		1 036
Total général	5 500	4 400	5 569	5 300	2 584	4 280	4 490	4 121	35 533

Source : Budgets des Programmes nationaux ONU-REDD

Tableau 2 : Comparaison des estimatifs de coûts dans les notes sur le plan de préparation (R-PIN) du FCPF et propositions de préparation (R-PP)

Composante	R-PIN (2008)		R-PP (2010)		Rapport Eliasch ****
	Moyenne	Fourchette	Moyenne	Fourchette	Fourchette
	-1 000 \$US-				
1. Planification et organisation**	890	520 - 1 297	3 020	540 - 10 240	150 - 2 000

2. Stratégie de REDD+ ***	841	550 – 1 240	4 860	670 – 16 000	900 – 2 500
3. Scénario de référence	516	200 – 1 200	1 410	300 – 6 150	1 000 – 4 000
4. Système de surveillance	1 008	250 – 1 560	4 540	248 – 30 240	--
Total	3 255	2 050 – 4 627	13 830	4 060-39 540	2 050 – 8 500
<p>* Moyenne pour les pays de petite et moyenne taille ** Le R-PIN comprend les coûts de la gestion de la REDD et des consultations *** Le R-PIN comprend l'élaboration d'une stratégie de REDD, les évaluations des incidences environnementales et sociales et la conception du cadre de mise en œuvre **** La ventilation des coûts n'est pas la même que dans le R-PIN et le R-PP. Ici, les coûts de la stratégie de REDD comprennent également le cadre de mise en œuvre de la REDD. La planification et l'organisation ne couvrent que les consultations. Aucune estimation des coûts n'a été préparée pour la conception du système de surveillance, partiellement comprise dans les coûts du scénario de référence</p>					

Source : Simula (2010)

Les études citées ici révèlent que les coûts de la préparation à la REDD+ sont très lourds et qu'ils exigeront sans doute d'importants efforts de financement ; il apparaît en outre que ces coûts pourraient encore augmenter si certaines hypothèses soulevées par le rapport Eliasch (2008) et d'autres études (Brokhaus *et al.* 2011, Chatham House 2010), relatives par exemple à l'appui politique à la REDD+ et à la gouvernance, ne sont pas entérinées. Les résultats de cette évaluation des besoins doivent donc être envisagés dans le contexte de certaines des études précitées.

Durant la présente évaluation, le questionnaire concernant la région Amérique latine et Caraïbes a révélé que le financement nécessaire total pour les 11 pays concernés s'élevait à environ 103 millions de dollars américains, en général sur 3 ans. Or, l'allocation de fonds dans la région n'est à ce jour que d'environ 20 millions de dollars. Parmi les composantes de la préparation, le système de surveillance (MRV) constitue le premier poste dans les budgets des pays, soit plus de 28% de l'ensemble des besoins de financement en moyenne, suivi par la préparation de la stratégie REDD+ (27%) et la composante d'organisation et de consultation (23%). Les autres composantes (niveau de référence et gestion du programme) couvrent les 20% restants des besoins totaux (tableau 3).

D'importantes variations se font jour dans l'emploi des budgets d'un pays à l'autre, comme l'illustre le graphique 3. Ce constat s'explique sans doute par les différents stades de préparation à la REDD dans chaque pays, et par le soutien reçu d'autres sources de financement. Ces décalages peuvent aussi être liés en partie à la manière dont sont interprétées certaines activités budgétaires plus délicates à ranger dans l'une des quatre catégories (surtout pour les pays ONU-REDD). Le total des besoins des pays varie d'un minimum de 3,5 millions de dollars américains au Costa Rica à un maximum de 23 millions de dollars au Mexique. Les pays dont les besoins dépassent 10 millions de dollars sont la Colombie et le Pérou. Dans les autres pays dont les besoins sont inférieurs à 10 millions, la moyenne s'établit autour de 5,3 millions de dollars (source : propositions de préparation (R-PP) et documents de Programme national (DPN).

2.2 Dispositions institutionnelles et réponses organisationnelles à l'avancement dans la REDD+

Concernant le rôle et le fonctionnement des initiatives multilatérales de REDD+, Hardcastle *et al.* (2011), d'IDL Group ont passé en revue l'efficacité de quatre initiatives multilatérales (FCPF, ONU-REDD, FIP, FEM) en faveur des avancées de la REDD+, afin d'identifier d'éventuelles lacunes à combler. L'évaluation a porté sur divers aspects : rôle et activités des initiatives multilatérales, coordination, chevauchements et lacunes, appropriation nationale et transformation évolutive, transfert de connaissances aux pays REDD+ et engagement des parties prenantes. L'étude s'est fondée essentiellement sur des entretiens avec des représentants des groupes de parties prenantes. Autre aspect pertinent pour le présent processus d'évaluation, les personnes interrogées se sont dites sensibles à la coordination accrue parmi les initiatives multilatérales, notamment le Programme ONU-REDD et le FCPF, et au rôle que jouent les deux organisations afin de définir ce que signifie "être prêt pour la REDD+" et leur appui aux processus à cette fin. Plusieurs recommandations utiles pour le présent processus d'évaluation ont été formulées - citons ainsi : les initiatives multilatérales et les gouvernements des pays donateurs devraient renforcer leur appui aux dispositifs de coordination entre gouvernements et bailleurs et apporter davantage de clarté sur les flux de financement et sur leur importance et leur viabilité. Les initiatives multilatérales doivent en outre continuer d'aider les partenaires à avancer rapidement et à démontrer la capacité de la REDD+ à générer d'importants financements, afin de susciter l'essentielle appropriation politique dans les pays REDD+ et aborder sans plus attendre la coordination des mesures de garantie. Du point de vue du financement, les initiatives multilatérales devraient s'employer à mettre en place une plateforme commune d'exécution pour les interventions de REDD+, voire à recourir à des missions conjointes. Cela concerne également les questions de REDD+ et de gouvernance forestière abordées par plusieurs auteurs (Brockhouse *et al.* 2011, Chatham House (2010).

2.3 Autres études sur la préparation à la REDD+ et les évaluations des capacités

Se fondant sur les exemples de l'Indonésie et du Viet Nam comme études de cas, le rapport de l'IGES (2010) décrit de façon très exhaustive ce que désigne la préparation à la REDD+ à l'échelle nationale et comporte un descriptif fort utile de l'élaboration d'une stratégie et du développement des niveaux de référence et des niveaux d'émissions de référence.

D'un point de vue méthodologique, l'évaluation des besoins liés aux OMD (MDG 2004) présente une démarche méthodologique s'articulant comme suit : une liste d'interventions génériques sur la REDD+, chaque intervention étant assortie de cibles, estimations des synergies dans les interventions, emploi de modèles pour estimer les ressources nécessaires et l'élaboration d'une stratégie de financement. À bien des égards, cette démarche présente des similitudes avec celle employée dans la présente évaluation, en ce que les composantes de la préparation et les actions ou interventions pertinentes sont exprimées en termes de capacités, et des questions étant posées pour chaque composante (un appui est-il nécessaire et, le cas échéant, de quel type ?), à la suite de quoi la question des implications financières est soulevée. Du point de vue des capacités, la présente évaluation s'est inspirée de la démarche du PNUD (2008), qui reconnaît l'existence de capacités à trois niveaux : celui d'un environnement habilitant (niveau systémique), celui de l'organisation et celui de l'individu, tous ou chacun d'entre eux pouvant être considéré comme point d'entrée pour l'évaluation des capacités. La question des capacités autour desquels s'articulent les évaluations réunit, entre autres, les dispositions institutionnelles, le leadership

et les systèmes de connaissances et de responsabilité. Pour concevoir la matrice de réponse, la présente évaluation a appliqué les aspects des dispositions institutionnelles et les systèmes de connaissance et de responsabilité, comme en attestent les questions soulevées dans chaque composante de la préparation. Durant les visites, les pays ont été invités à classer les problèmes de capacités selon les trois niveaux au sens des procédures du PNUD en matière de capacités. À l'avenir, il serait souhaitable que toutes les évaluations des besoins adoptent cette démarche, qui aborde entre autres l'engagement des parties prenantes, l'évaluation des actifs capacitaires, la formulation des réponses en matière de capacités, l'exécution du développement des capacités et l'évaluation du processus, en particulier au début de la phase II de la préparation.

2.4 Besoins en matière de préparation dans certains aspects techniques de la REDD+

Les aspects techniques de la préparation à la REDD+ peuvent être exprimés en termes de capacités, qui désignent, comme nous l'avons indiqué plus haut, à la fois la disponibilité de compétence techniques spécifiques et les structures et systèmes qui permettent de mettre à profit ces compétences de manière productive. C'est le cas d'une évaluation mondiale des capacités des pays en matière de MRV entreprise par Herold *et al.* (GOLF GOLD, 2009). Cette étude recourt à diverses sources d'information, principalement des rapports soumis aux organismes des Nations Unies comme la FAO et la CCNUCC, ainsi qu'à la Banque mondiale, isolant des données et des renseignements sur les capacités existantes afin de suivre et d'analyser les données relatives aux changements de surface forestière, et d'estimer les émissions de gaz à effet de serre associées à ces changements. Aux fins d'élaborer le cadre pour l'évaluation, les capacités dans les inventaires de gaz à effet de serre (GES), les capacités de suivi des forêts, la coopération avec d'autres institutions et les spécificités des pays ont été examinées. Dans un cadre plus sophistiqué, ces capacités sont exprimées en termes de leurs sous-composantes, les capacités nécessaires ou attendues étant énumérées pour chacune d'entre elles. Parmi les composantes de surveillance (tableau 3) figurent la planification et la conception, la collecte de données, la surveillance (nombreux facteurs), l'évaluation et la vérification de l'exactitude des informations, le traitement des données et les niveaux d'émissions de référence.

Tableau 3 : Aperçu de la capacité des pays à assurer le suivi de l'évolution de la surface forestière et les inventaires forestiers en vue de procéder à une sélection

Inventaire forestier	Changement des zones forestières monitoring					
	Absence de cartographie des zones forestières	Carte des zone forestières (externe)	Cartes multiples des zones forestières (externes)	Carte interne des zones forestières OU cartes multiples, avant 2000 au plus tard	cartographie normale des zones forestières après 2000 pour les plus récentes	Absence de cartographie des zones forestières
Absence d'inventaire national de terrain systématique					Congo Équateur Népal	Bolivie Colombie Malaisie

Un inventaire national (externe)	Guyana République centrafricaine Gabon Nigéria Kenya	Zambie	Libéria	Ghana Panama	Costa Rica Brésil
Inventaires multiples (externes)			RD du Congo, PNG		
Un inventaire ou plus disponible(s)(dans le pays), avant 2000 au plus tard		Cameroun Suriname	Madagascar	Laos	Indonésie Pérou Viet Nam
Inventaires forestiers réguliers (dans le pays), après 2000 pour les plus récents					Inde Mexique

Source : Herold *et al.*, 2009.

Au total, quelque 99 pays parties à l'Annexe II ont été évalués sur les aspects suivants :

- Capacités actuelles de suivi et de notification pour le changement des zones forestières et des stocks de carbone, afin de chiffrer et de notifier les estimations nationales d'émissions de carbone liées aux changements forestiers ;
- Disponibilité des sources de données de télédétection pour le suivi de l'évolution annuelle des zones forestières ;
- Recommandations pour le renforcement des capacités de télédétection ;
- Recommandations pour le renforcement des capacités au regard des besoins et opportunités spécifiques des pays en termes de REDD et des évaluations de stocks de carbone, axés sur 30 pays ;
- Recommandations en matière d'activités de renforcement des capacités régionales et mondiales.

Les informations concernant les 30 pays sont rassemblées dans le tableau 4.

Tableau 4 : Composantes et capacités nécessaires pour la création d'un système national de surveillance pour la REDD. (Source : Herold *et al.*, 2009)

Planification et conception	Nécessité d'établir un système de suivi des forêts dans le cadre d'un plan national de mise en œuvre de la REDD	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des négociations internationales et des recommandations de la CCNUCC pour le suivi et la mise en œuvre • Connaissance de la stratégie nationale de mise en œuvre et des objectifs de REDD
	Évaluation du cadre et des capacités nationales existantes pour le suivi forestier, et identification des lacunes dans les sources de données existantes	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension des prescriptions du GIEC-UTCATF en matière d'estimation et notification • Synthèse des rapports nationaux et internationaux élaborés précédemment (soit les communications nationales de la CCNUCC et Évaluation des ressources forestières de la FAO) • Expertise dans l'estimation des dynamiques du carbone terrestre, des changements anthropiques connexes et approches pour la surveillance • Expertise afin d'évaluer l'utilité et la fiabilité des capacités, sources de données et informations existantes
	Conception d'un système de suivi des forêts conformes aux obligations de notification de la CCNUCC, assorti d'objectifs pour la période historique et le suivi pour l'avenir	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance détaillée en application des recommandations du GIEC en matière de bonnes pratique pour le secteur UTCATF • Accords sur les définitions, unités de référence et variables et cadre de surveillance • Cadre institutionnel précisant les rôles et responsabilités • Développement des capacités et planification pour l'amélioration à long terme • Estimation des coûts pour l'établissement et le renforcement du cadre institutionnel, le développement des capacités et planification des opérations et du budget
	Nécessité de créer un système de suivi des forêts dans le cadre d'un plan national de mise en œuvre de la REDD	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des négociations internationales et des recommandations de la CCNUCC pour le suivi et la mise en œuvre • Connaissance de la stratégie nationale de mise en œuvre et des objectifs de REDD
	Évaluation des changements des zones forestières (données d'activité)	<ul style="list-style-type: none"> • Étude, consolidation et intégration des données et informations existantes • Compréhension des moteurs et facteurs du déboisement • En cas de carence des relevées des données historiques, emploi de la télédétection : <ul style="list-style-type: none"> • Expertise et ressources humaines pour l'accès à l'imagerie de télédétection multitemporelle pour l'évolution forestière • Ressources techniques (équipement/logiciels, Internet, base de données d'images) • Approches pour répondre aux difficultés techniques (soit couverture nuageuse, données manquantes)
	Changements dans les stocks de carbone	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension des processus influençant les stocks terrestres de carbone • Consolidation et intégration des observations et informations existantes : inventaire forestier national ou parcelles-échantillons permanentes : <ul style="list-style-type: none"> • Couverture nationale et stratification de la densité du carbone • Conversion en stocks de carbone et estimation des changements • Expertise technique et ressources pour suivre changements dans

		<p>les stocks de carbone.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collecte de données in situ de tous les paramètres requis et traitement des données : • Ressources humaines et équipement nécessaires au travail de terrain (véhicules, cartes à l'échelle adéquate, GPS, unités de mesure) • Inventaire / échantillonnage permanent à l'échelon national (conception des échantillons, configuration des parcelles) • Inventaire détaillé des zones de changement forestier ou "action de REDD" • Emploi de la télédétection (pour la stratification) • Estimation à un niveau (au sens du GIEC) suffisant pour : • Estimation des changements dans les stocks de carbone liés aux changements d'affectation des terres • Estimation des changements dans les zones forestières résiduelles • Prise en compte des incidences sur cinq réservoirs de carbone distincts
	Émissions liées à la combustion de biomasse	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension des régimes d'incendies et de l'écologie des incendies dans le pays, et émissions qui en découlent en termes des différents gaz à effet de serre • Compréhension des pratiques de culture sur brûlis et connaissance des zones où elles sont employées • Capacités de suivi des incendies afin d'estimer les zones touchées et les facteurs d'émissions : • Recours aux données et produits satellitaires pour les feux actifs et les zones incendiées • Mesures continues in situ (facteurs particuliers d'émissions)
	Évaluation du changement des zones forestières (données d'activité)	<ul style="list-style-type: none"> • Examen, consolidation et intégration des données et informations existantes • Compréhension des moteurs et facteurs de déboisement • En cas d'insuffisance des relevés des données historiques, emploi de la télédétection : • Expertise et ressources humaines pour l'accès de l'imagerie télédétection multitemporelle pour les changements forestiers ; traitement et interprétation de ces images • Ressources techniques (équipement/logiciels, Internet, base de données d'images) • Approches pour répondre aux difficultés techniques (soit couverture nuageuse, données manquantes)
Collecte de données et suivi	Changements dans les stocks de carbone	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension des processus influençant les stocks terrestres de carbone • Consolidation et intégration des observations et informations existantes, soit inventaire forestier national ou parcelles-échantillons permanentes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Couverture nationale et stratification de la densité du carbone ○ Conversion en stocks de carbone et estimations des changements • Expertise technique et ressources permettant de surveiller les changements dans les stocks de carbone : <ul style="list-style-type: none"> ○ Collecte de données in situ de tous les paramètres requis

		<p>et traitement des données</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Ressources humaines et équipement nécessaires au travail de terrain (véhicules, cartes à l'échelle adéquate, GPS, unités de mesure) ○ Inventaire national/échantillonnage permanent (conception des échantillons, configuration des parcelles) ○ Inventaire détaillé des zones de changement forestier ou "action de REDD" ○ Emploi de la télédétection (pour la stratification) <ul style="list-style-type: none"> ● Estimation à un niveau (au sens du GIEC) suffisant pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ Estimation des changements dans les stocks de carbone liés au changement d'affectation des terres ○ Estimation des changements dans les zones forestières résiduelles ○ Prise en compte des incidences sur cinq réservoirs de carbone distincts
	Émissions liées à la combustion de biomasse	<ul style="list-style-type: none"> ● Compréhension des régimes d'incendies et de l'écologie des incendies dans le pays, et émissions qui en découlent en termes des différents gaz à effet de serre ● Compréhension des pratiques de culture sur brûlis et connaissance des zones où elles sont employées ● Capacités de suivi des incendies afin d'estimer les zones touchées et les facteurs d'émissions : ● Recours aux données et produits satellitaires pour les feux actifs et les zones incendiées ● Mesures continues in situ (facteurs particuliers d'émissions)
	Évaluation et vérification de l'exactitude	<ul style="list-style-type: none"> ● Compréhension des sources d'erreur et des incertitudes dans le processus d'évaluation, connaissance de l'application des meilleurs efforts en employant une conception appropriée, collecte fidèle de données, techniques de traitement, et interprétation et analyse uniforme et transparente des données ● Expertise sur l'application des méthodes statistiques afin de quantifier, notifier et analyser les incertitudes pour toutes les informations utiles (soit changement de zones, changement dans les stocks de carbone etc.) en se fondant idéalement sur un échantillon des informations de meilleure qualité
	Système national d'information sur les GES	<ul style="list-style-type: none"> ● Connaissance des techniques de recueil, stockage et d'analyse des données relatives aux forêts et autres, en priorité les émissions de carbone de l'UTCATF ● Infrastructure de données, informatique (équipement/logiciels adéquats) et ressources humaines permettant de conserver et d'échanger les données, et contrôle de la qualité
Traitement des données	Analyse des moteurs et facteurs du changement forestier	<ul style="list-style-type: none"> ● Compréhension et disponibilité des données pour les processus spatio-temporels affectant le changement forestier, des facteurs socio-économiques, des facteurs spatiaux, des pratiques de gestion forestière et d'utilisation des terres, et planification spatiale ● Expertise dans l'analyse spatiale et temporelle et emploi d'outils de modélisation
Niveau d'émissions	Création de niveaux d'émissions de	<ul style="list-style-type: none"> ● Données et connaissances relatives aux processus de déboisement et de dégradation des forêts, émissions connexes de GES, facteurs

de références	référence et mise à jour régulière	<p>et évolution future attendue</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expertise en matière d'analyse spatiale et temporelle et outils de modélisation • Cahier des charges pour un cadre de mise en œuvre national REDD
Publication de l'information	Publication nationale et internationale de l'information	<ul style="list-style-type: none"> • Expertise dans les procédures de comptabilité et de notification pour UTCATF appliquant le GPP du GIEC • Prise en compte des incertitudes et des procédures pour l'examen indépendant international

La matrice de réponse élaborée pour la présente évaluation s'appuie pour une grande part sur la conception de ces travaux, comme en attestent les questions posées dans le cadre de chacune des composantes et sous-composantes de la préparation.

2. Méthodologie de l'évaluation des besoins des pays en vue d'être "prêt pour la REDD+"

3.1 Cadre général de méthodologie

Alors que la section précédente évoquait les évaluations des besoins récemment menées dans le cadre de la REDD+, notamment les démarches visant à évaluer les capacités systémiques, institutionnelles et individuelles, la présente section contient un cadre méthodologique d'évaluation des besoins des pays pour la REDD+, conformément au mandat établi par le Programme ONU-REDD et le Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier de la Banque mondiale (FCPF). Elle porte en priorité sur l'évaluation des besoins techniques, institutionnels et financiers des pays pour achever les phases I et II de préparation à la REDD+, conformément aux accords de Cancún et aux décisions de la COP de I a CCNUCC. Cette démarche facilitera la convergence des activités du Programme ONU-REDD et du FCPF avec les besoins et les priorités des pays partenaires. Afin de remplir cet objectif, les composantes de préparation définies aux seizième et dix-septième COP à la CCNUCC, et celles issues du modèle de R-PP (version 6) et de l'appui aux Plans d'action REDD+ nationaux du Programme ONU-REDD, serviront de référence à la méthode proposée.

3.2 Principales hypothèses

Dans sa conception et son descriptif, la méthodologie a posé les hypothèses suivantes :

- i. Tous les pays partenaires ou participant aux processus FCPF ou ONU-REDD connaissent le concept de la préparation à la REDD+, tel que défini et détaillé dans les composantes de préparation mentionnées dans la version 6 du modèle de R-PP, les décisions de Cancún (COP 16 de la CCNUCC) et les conclusions de la COP 17 à Durban sur la REDD+ (rapports du SBSTA et du LCA).
- ii. La première formulation des besoins des pays en matière de préparation figure dans des documents officiels, tels que les proposition de préparation à la REDD (R-PP) du FCPF, les

documents de Programmes nationaux ONU-REDD (DPN) et les programmes forestiers nationaux (PFN), entre autres documents

- iii. Dans plusieurs cas, les besoins des pays peuvent avoir changé depuis les dernières versions des documents nationaux et les Programmes nationaux en sont à différentes étapes différentes de mise en œuvre
- iv. Six pays sur un total de 52 ont été choisis pour des évaluations approfondies des besoins des pays. Cela semblait constituer un premier échantillon raisonnable pour recueillir des informations utiles sur le contexte de la préparation, ainsi que pour compléter et vérifier les données et informations tirées des enquêtes et de la documentation.

3.3 Les composantes de la REDD+

Comme nous l'avons indiqué plus haut, la méthode d'évaluation des besoins des pays employée dans cet exercice se fonde sur les principales composantes de préparation à la REDD+ définies dans les décisions de la CCNUCC, en particulier les accords de Cancún (décision 1/CP.16) et le projet de décision de la COP 17 sur les garanties REDD+ et les niveaux de références. En vertu de ces textes, les pays souhaitant exécuter la REDD+ doivent élaborer une stratégie ou un plan d'action, mettre en place un niveau national d'émissions de référence pour les forêts et/ou un niveau national de références pour les forêts, et établir un système national de suivi des forêts solide et transparent et un système d'information sur les garanties. En outre, les pays doivent notamment se pencher sur les facteurs de déboisement et de dégradation des forêts, le régime foncier, la gouvernance forestière, les questions concernant l'égalité des sexes et plusieurs garanties sociales et environnementales. La phase de préparation consiste à renforcer les capacités pour pouvoir élaborer des stratégies ou des plans d'action, politiques et mesures, et permettre le développement et le transfert de technologies afin de mettre en œuvre la stratégie/plan d'action et d'obtenir des résultats mesurables et vérifiables en matière de REDD+.

Les éléments constitutifs de la REDD+ tels que définis dans les décisions de la CCNUCC constituent le socle des modèles du FCPF et du Programme ONU-REDD pour les Programmes nationaux et l'appui aux Plans d'action REDD+ nationaux ; Document-cadre du Programme global. Pour chaque grande composante définie dans les décisions de la CCNUCC, des besoins clés en capacités ont été tirés des documents opérationnels du Programme ONU-REDD et du FCPF (version 6 du modèle R-PP, Stratégie ONU-REDD (2011-2015), appui aux Plans d'action REDD+ nationaux ; Document-cadre du Programme global), des connaissances des experts, des travaux de recherche indépendants (principalement Brockhaus *et al.*, 2011 ; Hoare *et al.*, 2009 ; Herold 2009 ; Davis *et al.*, 2009) et des documents stratégiques nationaux qui incluent directement la REDD+. Le tableau 5 contient un résumé des composantes et sous-composantes, ainsi que les capacités nécessaires, qui sont la base proposée de l'évaluation des besoins des pays. Le tableau II présente le lien entre les composantes de préparation définies par la méthode et les décisions de la CCNUCC, la R-PP (version 6) et l'appui aux Plans d'action REDD+ nationaux ; Document-cadre du Programme global.

Tableau 5 : Composantes de préparation à la REDD+ et capacités permettant de remplir les conditions de la préparation

<u>Composante</u>	<u>Sous-composante</u>	<u>Capacité d'entreprendre des activités en vue d'être prêt pour la REDD+</u>
1. Gouvernance nationale REDD+	1.1. Capacité institutionnelle, mécanisme de coordination et cadre juridique	a) Évaluation des réformes institutionnelles, nouvelles dispositions institutionnelles nécessaires à la conception/mise en œuvre de la REDD+
		b) Institutions effectives (dotées des capacités techniques, d'une autorité administrative et de capacités financières) aptes à gérer les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts pour la REDD+ (en part. le secteur forestier et celui de l'exploitation des terres)
		c) Identification des nécessaires renforcements institutionnels, par exemple pour améliorer les capacités d'application de la loi et le MRV, entre autres
		d) Mécanisme effectif de coordination entre les ministères aux niveaux politique, technique et administratif
		e) Mécanisme effectif de coordination avec la société civile, les populations autochtones et les secteurs productifs pour la conception et la mise en œuvre de la REDD+
		f) Évaluation des moyens juridiques d'intégrer les droits carbone, en vertu de la législation en vigueur, notamment par la coordination et des consultations sur les moyens d'attribuer ces droits
	1.2. Partage des avantages	a) Conception/essais de mise en œuvre d'un système guidé par les principes de transparence et de responsabilité, destiné à canaliser les revenus de la REDD+
		b) Cadre institutionnel pour le système de partage des avantages
		c) Capacité nationale à respecter les normes fiduciaires relatives au décaissement et à la réception des fonds
		d) Identification, évaluation et mise à profit d'expériences préalables, notamment activités de démonstration des paiements pour services écosystémiques et de la REDD+, afin d'éclairer la conception/mise en œuvre de la stratégie de REDD+
	1. 3. Processus de consultation et de participation (populations autochtones, société civile, secteur privé et autres parties prenantes)	a) Procédures formelles pour les consultations des parties prenantes
		b) Développement des capacités et informations fournies pour faciliter la participation des populations autochtones, des communautés tributaires de la forêt et autres, dans la gestion de la REDD+
		c) Développement des capacités et diffusion de l'information parmi les populations autochtones, les communautés tributaires de la forêt et autres, afin de garantir leur participation informée à la gestion de la REDD+
d) Mécanismes préalablement reconnus et appliqués de résolution des conflits dans le contexte de la REDD+ (droits carbone, droits fonciers des populations autochtones et autres)		
2. Stratégie ou plan d'action REDD+	2. 1. Développement de la stratégie REDD+ et options	a) Mise à profit des expériences en gestion des ressources naturelles, des forêts et de l'agriculture aux niveaux local, régional (infranational) et national afin d'éclairer la conception/mise en

		<p>œuvre de la stratégie REDD+.</p> <p>b) Évaluation des facteurs du changement d'affectation des terres, notamment les facteurs extérieurs au secteur forestier, aux niveaux national et régional.</p> <p>c) Systèmes permettant de simuler et de surveiller les incidences aux niveaux national, régional et local pour les politiques de REDD+</p> <p>d) Analyses des scénarios de REDD+ et de leurs incidences éventuelles sur le PIB et la part de la forêt et de l'agriculture dans le PIB</p> <p>e) Évaluation des coûts (opportunité, mise en œuvre, coûts institutionnels et de transaction) de la REDD+ aux niveaux local, régional et national afin d'éclairer l'élaboration des politiques et la prise de décision</p> <p>f) Identification ou évaluation des principales incohérences ou antagonismes entre les objectifs de la stratégie REDD+ et les politiques et programmes d'autres secteurs (par ex. transports, agriculture, énergie minière, extraction, tourisme), et des moyens d'y remédier</p> <p>g) Évaluation de la manière dont les lois, politiques, programmes et pratiques existants encouragent le déboisement et la dégradation des forêts</p> <p>h) Identification de réformes spécifiques dans la législation et les politiques susceptibles d'être envisagées à court terme</p> <p>i) Identification des domaines prioritaires pour les essais pilotes et l'expérimentation des mécanismes</p> <p>j) Mise à l'essai des options spécifiques de la stratégie REDD+</p>
	2.2 Avantages multiples de la forêt et de la REDD+	<p>a) Systèmes d'information sur les avantages écosystémiques multiples des forêts et de la REDD+.</p> <p>b) Identification et sélection des méthodes de comptabilité des ressources naturelles et autres systèmes d'évaluation de ces ressources</p> <p>c) Identification, évaluation et priorisation des services environnementaux par région, par écosystème et autres, pour les programmes pilotes de la REDD</p> <p>d) Évaluation en vue d'intégrer dans les programmes nationaux et les stratégies de REDD les avantages multiples des forêts dans des domaines tels que l'utilisation des terres et la planification spatiale</p>
3. Garanties sociales et environnementales	3.1. Information sur les garanties	<p>a) Identification et compréhension des principaux risques sociaux, politiques, économiques et environnementaux des options de la stratégie REDD+</p> <p>b) Cadres pour suivre et gérer les risques et incidences durant la mise en œuvre de la stratégie REDD+ (par ex. politiques, gouvernance, avantages multiples, participation)</p> <p>c) Évaluation des principaux risques et avantages potentiels en termes d'égalité des sexes, et opportunités d'options de la stratégie REDD+, cadre de mise en œuvre</p>
4. Niveau d'émissions de référence pour les	4.1. Niveau d'émissions de référence / niveau	<p>a) Données et connaissances relatives aux processus et facteurs prioritaires de déboisement et de dégradation des forêts, émissions de GES associées et méthodes d'évaluation de leur</p>

forêts et/ou niveaux de référence pour les forêts	de référence	évolution à venir
5. Systèmes pour le suivi forestier national et pour l'information sur les garanties	5.1. Cadre de suivi et capacités du pays	a) Capacité et/ou respect des systèmes de notification nationaux et internationaux (par ex. communications nationales de la CCNUCC, FRA de la FAO) b) Capacité et systèmes permettant d'estimer le carbone terrestre, ses dynamiques, les changements anthropiques connexes, les fuites et les approches en matière de surveillance
	5.2 Conception d'un système de surveillance (évolution des zones, exactitude, vérification et notification)	a) Accord sur les définitions, les objectifs de suivi, les unités de référence et les variables de la surveillance
		b) Dispositions institutionnelles définies juridiquement avec clarification des compétences et des capacités techniques
		c) Plan de développement des capacités abordant les données et besoins prioritaires en matière d'information (par ex. évolution de la couverture, flux de carbone, avantages multiples, coûts d'opportunité et risques environnementaux)
		d) Capacité d'examiner, consolider et intégrer les données et informations existantes (inventaire forestier, parcelles-échantillons permanentes, activités de démonstration de la REDD+)
		e) Capacité, systèmes et procédures permettant d'estimer les stocks de carbone en fonction du niveau et des réservoirs de carbone (au sens du GIEC) choisis, et de surveiller les changements
		f) Système et capacité de procéder à des analyses statistiques et d'interpréter les données de manière transparente en prévoyant une estimation des erreurs
		g) Emploi d'un système indépendant pour vérifier les données et leur interprétation
		h) Institutions ou plateformes permettant l'accès du public aux données et informations à des fins de transparence, et capacité nécessaire pour leur fonctionnement et leur entretien
		5.3 Conception d'un système d'information sur les avantages multiples, les autres incidences, la gouvernance et les garanties
b) Identification du champ et des rôles des parties prenantes et des agences gouvernementales dans la conception et la mise en œuvre des garanties		
c) Identification de la capacité nécessaire à la conception et la mise en œuvre des garanties		
d) Coordination du système d'information pour les garanties, avec suivi des autres besoins		
e) Identification des mécanismes pour la création d'un suivi indépendant et d'analyses permettant la participation effective et opportune de la société civile, des populations autochtones, des communautés tributaires de la forêt et des autres parties		

		prenantes
6. Transition vers un cadre de développement avec la REDD+ (économie verte)	6.1. Transition vers un cadre de développement avec la REDD+ (économie verte)	a) Élaboration de feuilles de route nationales afin d'identifier le type d'investissement et de stratégie nécessaires à l'intégration de la REDD+ dans les cadres de développement
		b) Protocoles pour une planification et une prise de décision intégrées de l'utilisation des terres afin de permettre l'intégration des informations économiques, biophysiques et sociales, en employant des outils multicritères de prise de décision
		c) Capacité d'élaborer des visions intégrées et de se rapprocher d'autres secteurs, comme la planification ou les finances, afin d'établir un ordre de priorité entre les investissements et dépenses publiques au service de solutions de développement plus durables
		d) Renforcement des politiques pour les rendre plus favorables aux pauvres. Capacité d'élaborer de meilleurs indicateurs afin d'orienter les investissements, comme le "PIB des pauvres"
		e) Études de cas et comparaison avec les incidences éventuelles des pratiques et trajectoires "classiques" d'investissement et avec les options d'économie verte dans les districts pilotes (comme l'agroforesterie, le traitement plus efficace du bois, les projets de REDD+, les paiements pour services environnementaux)

Tableau 6 : Comparaisons entre la structure de la matrice d'évaluation et les cadres existants¹

Éléments de préparation issus des décisions de la COP à la CCNUCC de Cancún et Durban	R-PP (version 6)	Matrice de réponse employée durant l'évaluation	Appui d'ONU-REDD à l'action nationale pour la REDD+ - domaines d'activité du document-cadre du Programme global
	1. Organisation et consultation	1. Gouvernance nationale REDD+	
	1.a. Arrangements relatifs à la gestion de la préparation nationale	1.1. Capacités institutionnelles, mécanisme de coordination et cadre juridique	2. Gouvernance nationale REDD+
	1.b. Partage d'informations et dialogue en amont avec les principaux groupes de parties prenantes	<i>(lien indirect avec les besoins en matière de préparation)</i>	
	1.c. Processus de consultation et de	1. 3 Processus de consultation et de participation (populations	4. Engagement des populations

¹ 3La numérotation reflète l'organisation de la matrice. La colonne 4 montre le lien des différents éléments avec les domaines d'activité de l'Appui aux Plans d'action REDD+ nationaux ; Document-cadre du Programme global.

	participation	autochtones, société civile, secteur privé et autres parties prenantes)	autochtones, de la société civile et des autres parties prenantes
Stratégie ou plan d'action nationaux	2. Préparation de la stratégie REDD+	2. Stratégie ou plan d'action REDD+	
	2.a. Évaluation de l'utilisation des terres, des facteurs de changement de cette utilisation, du droit forestier, des politiques et de la gouvernance	2. Stratégie ou plan d'action REDD+	
	2.b. Options de la stratégie REDD+	1.2 Partage des avantages	3. Gestion des fonds REDD+ guidée par des principes de transparence, d'équité et de responsabilité
	2.c. Cadre de mise en œuvre de la REDD+	1. Gouvernance nationale REDD+	
	2.d. Incidences sociales et environnementales pendant la préparation et la mise en œuvre de la REDD+	2.2 Avantages multiples de la forêt et de la REDD+	5. Assurer les avantages multiples des forêts et de la REDD+
Niveau d'émissions de référence pour les forêts et/ou niveau de références pour les forêts à l'échelon national	3. Élaborer un niveau d'émissions de référence pour les forêts et/ou un niveau de références pour les forêts à l'échelon national	4. Niveau d'émissions de référence pour les forêts et/ou niveaux de référence pour les forêts 4.1. Niveau d'émissions de référence / niveau de référence	
	4. Conception de systèmes de suivi forestier national et d'information sur les garanties	3. Garanties sociales et environnementales 3.1. Système permettant de fournir des informations sur les garanties	1. Mesure, notification et vérification (MRV) et suivi
Système national de suivi solide et transparent des forêts	4.a. Système national de suivi des forêts	5. Systèmes de suivi forestier national et d'information sur les garanties 5.1. Évaluation du cadre de suivi et des capacités existantes dans le pays 5.2 Conception d'un système de surveillance (évolution des zones, exactitude, vérification et notification)	
Système permettant	4.b. Conception d'un système d'information	5. Systèmes pour le suivi forestier national et pour l'information sur les	

de réunir des informations sur les garanties	pour les avantages multiples, les autres incidences, la gouvernance, et les garanties	garanties 5.1. Évaluation sur le cadre national de suivi et les capacités existants 5.2 Conception d'un système de surveillance (évolution des zones, exactitude, vérification et notification)	
		6.Transition vers un cadre de développement avec la REDD+ (économie verte)	6. REDD+ comme catalyseur des transformations vers une économie verte

La liste complète des capacités nécessaires vise à permettre aux pays de réfléchir à toutes les étapes nécessaires pour réaliser une composante de préparation, ainsi qu'à garantir que les besoins définis par l'évaluation tiennent pleinement compte des éléments de la préparation.

Les composantes de préparation définies et les besoins indiqués en matière de capacités ont servi à développer la matrice de réponse et le questionnaire qui l'accompagne. L'objectif est de recueillir et d'organiser systématiquement les besoins déterminés afin de parvenir au niveau de compétence nécessaire à la préparation pour chaque élément de la préparation. Les réponses varieront selon la situation de chaque pays et la matrice permet de refléter les circonstances propres à chaque pays. Les personnes interrogées sont invitées à compléter la matrice le plus précisément possible, composante par composante. *L'objectif ultime de la matrice est : i) de résumer les besoins sous forme de tableau pour faciliter la consultation ; ii) de classer les besoins pour chaque composante par ordre de préférence et d'urgence ; iii) de définir clairement la cible ou le bénéficiaire de l'appui, si et quand le besoin est comblé ; et iv) de faciliter les ajouts et comparaisons entre les réponses des pays pour chaque composante. La matrice se trouve à l'annexe III.*

Le cadre d'ensemble guidant l'évaluation des besoins des pays ayant été défini, l'exécution de l'étude s'organise en six grandes étapes :

- i. Administration de la matrice et du questionnaire comme une «enquête à distance» des pays REDD+ du Programme ONU-REDD et du FCPF.
- ii. Entretiens semi-structurés et discussions de groupe avec six pays partenaires du Programme ONU-REDD pour enrichir l'évaluation en fournissant un contexte détaillé au processus de préparation et une raison d'être à ce processus, dans les pays, à différents moments de la préparation, et dans des contextes différents. Les six pays choisis représenteront les régions de manière équilibrée puisque chaque région sera représentée par deux pays (Amérique latine, Afrique et Asie-Pacifique).
- iii. Administration d'un questionnaire complémentaire pour que les six pays reçoivent des visites au cours desquelles ils pourront présenter les principaux éléments de l'état de la préparation à la REDD+ et des perspectives quant aux besoins à combler en priorité pour continuer de progresser².

² Le questionnaire se trouve à l'annexe II

- iv. Étude de la documentation et utilisation des connaissances d'experts pour élaborer les produits essentiels à l'évaluation ; une matrice et un questionnaire pour faciliter le recueil de données.
- v. Étude des publications disponibles afin de compiler des données de base pour l'évaluation, qui complètent les informations recueillies lors de l'enquête et des visites dans les pays.
- vi. Analyse des données recueillies, à savoir recueil des données et des informations, interprétation et regroupement des besoins et formulation des recommandations inspirée des besoins déterminés.

Étant donné que l'un des objectifs de cet exercice est de mettre en place un cadre pour les prochaines évaluations des besoins, ces conseils serviront aussi à mettre à l'épreuve la démarche et la méthode proposées et ainsi comprendre comment les affiner à l'avenir.

3.4 Le processus de recueil des données pour l'évaluation des besoins des pays

3.4.1 Enquête à distance des besoins des pays en matière de préparation à la REDD+

Un questionnaire, consistant en une enquête à distance, sera administrée par les points de contact des 52 pays. Elle consistera en la matrice de réponse, un bref questionnaire et un guide sur l'utilisation de la matrice. Les conclusions de cette enquête seront présentées de manière descriptive, ainsi que sous forme de tableaux et de graphiques afin de dépeindre les besoins des pays. Cette description tiendra compte des informations contenues dans les documents nationaux, par exemple les propositions de programmes REDD, les documents de programmes nationaux et d'autres rapports, et y fera explicitement référence

Un questionnaire a été réalisé de la manière suivante : les instruments du questionnaire consistant en la matrice de réponse énumérant les composantes de la préparation, un ensemble de six questions d'ensemble et un mode d'emploi, ont été envoyés aux points focaux des 52 pays. Les conclusions de cette enquête sont présentées sous forme descriptive et de tableaux dans la section suivante. La description des besoins des pays tient compte des informations contenues dans les documents des pays tels que les R-PP, les DPN et les autres rapports.

3.4.2 Évaluation approfondie des besoins des pays

Les évaluations approfondies ont été coordonnées avec les gouvernements nationaux et les équipes du Programme ONU-REDD et du FCPF. Les acteurs essentiels du pays, notamment les responsables des services de l'État, les commissions nationales techniques REDD+ - le cas échéant – et d'autres parties prenantes ont contribué à ces évaluations. La matrice et le questionnaire ont servi d'instruments orientant les discussions. Les visites des six pays ont contribué aux réponses des pays par des études de cas illustrant les différentes phases de préparation des pays et la variété de contextes socio-économiques et politiques. Préalablement à l'étude, les données recueillies lors des entretiens semi-structurés avec les experts ont été analysées, interprétées et comparées avec les données tirées de documents tels que les plans d'action REDD+ (R-PP, DPN), les statistiques officielles, entre autres documents.

Les visites dans les pays répondent à plusieurs raisons d'être : i) permettre aux parties prenantes qui n'auraient pas répondu aux matrices de s'adresser directement aux consultants ; ii) susciter des questions de suivi directes et détaillées pouvant s'avérer nécessaires pour exposer le contexte des besoins d'une manière différente de ce que permet un questionnaire ou une matrice de réponse à distance ; iii) donner aux parties prenantes la possibilité de s'exprimer librement et franchement sur des questions qui leur semblent importantes auprès d'une personne indépendante

3.4.3 Justification de la démarche proposée

Comme indiqué précédemment, l'évaluation s'est appuyée sur l'étude de la documentation et les questionnaires directement remplis par les pays. Cette démarche est empruntée à diverses évaluations antérieures, qui s'appuyaient pour la plupart sur un examen bibliographique et un échantillon d'opinion d'experts concernant les besoins des pays. Parmi ces évaluations, notons que les rapports d'Herold (2009) et de Simula (2010) ont respectivement porté sur la MRV et l'analyse des besoins financiers de la REDD+ et des doublons. Le rapport d'Herold (2009) s'appuie sur les rapports soumis aux organismes des Nations Unies tels que la FAO et la CCNUCC, et les rapports de la Banque mondiale, pour extraire des données et des informations relatives aux capacités existantes en matière de suivi et d'analyse des données relatives aux changements de la couverture forestière, ainsi que pour estimer les émissions de gaz à effet de serre liées à ces changements. Le rapport de Simula (2010) s'appuie aussi grandement sur la documentation existante, en particulier les R-PP du FCPF, les DPN d'ONU-REDD, les bases de données du MDP, des fonds pour l'Amazonie et le bassin du Congo, le rapport d'enquête sur le financement et les activités de la REDD+ établi par l'équipe intergouvernementale spéciale pour la Conférence d'Oslo de mai 2010 sur le climat et la forêt

Aux fins de la présente évaluation, la documentation existante et des questionnaires ont été soumis aux personnes interrogées dans les pays, et l'opinion d'experts régionaux a également été sollicitée. Cette démarche devait enrichir les connaissances et compléter les informations disponibles, ainsi que mettre en lumière la façon de combler les besoins déterminés. Le contexte dans lequel s'inscrivent les besoins et les mécanismes souhaités pour les combler sont des aspects difficiles à établir à partir des publications existantes. Telle est la valeur ajoutée de la démarche proposée dans le présent document

4. Conclusions tirées des études de documents et des enquêtes nationales

4.1 Documentation sur les pays ONU-REDD/FCPF

4.1.1 Amérique latine

Introduction

La superficie forestière mondiale (forêts plantées comprises) est estimée à 4 milliards d'hectares, représentant 31% des terres émergées du globe. L'Amérique Latine et les Caraïbes (ALC) abritent 22% des forêts mondiales, avec une superficie d'environ 860 millions hectares (FAO, 2009). En Amérique du

Sud, les forêts tropicales sont très largement concentrées dans le bassin amazonien (97%), qui recèle une immense variété d'espèces, d'habitats et d'écosystèmes et accueille aussi une importante population (Cordero, 2011). Le taux de déboisement dans cette région est un des plus élevé du monde avec une moyenne annuelle de 0,48%. Sur les 418 millions d'hectares de forêts naturelles disparus à l'échelle mondiale sur trente ans, entre 1971 et 2001, 190 millions se trouvaient en Amérique Latine (FAO, 2001).

Depuis cinq ans, la région parvient à maintenir une stabilité économique associée à une croissance soutenue. Tirée par le Brésil, l'ALC connaît depuis cinq ans une croissance économique de 6% en moyenne, malgré une chute du PIB due à la crise de 2009. Tout au long des processus de négociation au sein de la CCNUCC, les pays de cette région ont soutenu la mise en place d'un mécanisme de protection des forêts ; et ce depuis les discussions sur le MDP, qui ne prévoyaient le boisement et le reboisement que lorsque la conservation forestière n'était pas reconnue comme activité admissible à ce mécanisme. Au cours des discussions sur la REDD+, ces pays ont activement participé, tout en les pilotant, aux initiatives de conservation et de REDD dans la région, alimentant ainsi les discussions internationales.

Sur les 44 pays forestiers de l'ALC, 45% participent à un des programmes et dispositifs de REDD. La mise en œuvre des stratégies de REDD a cependant progressé moins vite dans l'ALC que dans d'autres régions. Cela s'expliquerait en partie par le fait que plusieurs pays, notamment en Amérique du Sud ces cinq dernières années, sont occupés à bâtir une nouvelle vision du développement économique et politique (Bolivie, Équateur, Argentine, Nicaragua) tout en poursuivant des réformes constitutionnelles au niveau national, qui influent sur les positionnements politiques de ces pays vis-à-vis des changements climatiques. Le Panama et le Guatemala ont également connu des changements radicaux de gouvernement, principales causes des retards pris dans le processus. Le renouvellement des personnels constitue un autre élément clé : la REDD reste en effet une problématique récente dont les différents aspects nécessitent des capacités supplémentaires.

Contextes REDD+ dans la région ALC

Sur les 44 pays que comptent l'Amérique Latine et les Caraïbes, seize sont des partenaires du programme ONU-REDD, du FCPF ou/et du Programme d'investissement pour la forêt (FIP). Le FCPF a signé des accords avec cinq de ces pays (Colombie, Costa Rica, Salvador, Guyane et Nicaragua) pour l'allocation de 200 000 dollars de subventions de formulation, destinés à élaborer leurs propositions de préparation à la REDD+ (R-PP). Parmi ces cinq pays, la Colombie et le Costa Rica ont d'ores et déjà perçu près de la totalité du montant de la subvention.

Dans le cadre du programme ONU-REDD, les Programmes nationaux (PN) de quatre des pays partenaires (Bolivie, Équateur, Panama et Paraguay) ont été approuvés et ils reçoivent une aide financière directe. En Amérique Latine, le Panama et le Paraguay en sont actuellement à la phase de mise en œuvre de leur stratégie. Dans le cadre du FIP, le Brésil, le Mexique et le Pérou sont considérés comme des pays pilotes ; le Plan d'investissement (PI) du Mexique et la demande de subvention du Pérou pour la préparation de son Plan d'investissement ont été approuvés.

Les autres pays en sont à la phase de présentation et/ou d'évaluation de leur R-PP, DPN ou PI.

Tableau 7 : Situation des pays d'ALC

	N°	Argentine	Bolivie	Chili	Colombie	Costa Rica	Équateur	El Salvador	Guatemala	Guyana	Honduras	Mexique	Nicaragua	Panama	Paraguay	Pérou	Surinam
FCPF																	
Pays sélectionnés	15																
Accord de participation signé	15																
Présentation informelle du R-PP	8																
Évaluation du R-PP par le CP	7																
Subvention pour la formulation du R-PP (200M\$) signée	5																
3.4 à 3.6 M\$ de subventions signés	0																
Programme ONU-REDD																	
Pays participants	14																
Pays observateurs	10																
Pays membres	4																
PN signé	4																
PN en cours de mise en œuvre	2																
FIP																	
Pays pilote																	

Source : FCPF Dashboard, révisé novembre 2011, et série "UN-REDD countries at a glance". Mise à jour janvier 2012

En ce qui concerne ONU-REDD, on décompte 14 pays partenaires dont 10 au titre d'observateurs et 4 ont préparé et signé leur DPN. En avril 2012, l'atelier de démarrage avait eu lieu dans deux pays (Panama et Paraguay), qui sont à présent en phase de mise en œuvre.

Aspects financiers de la REDD+ dans la région

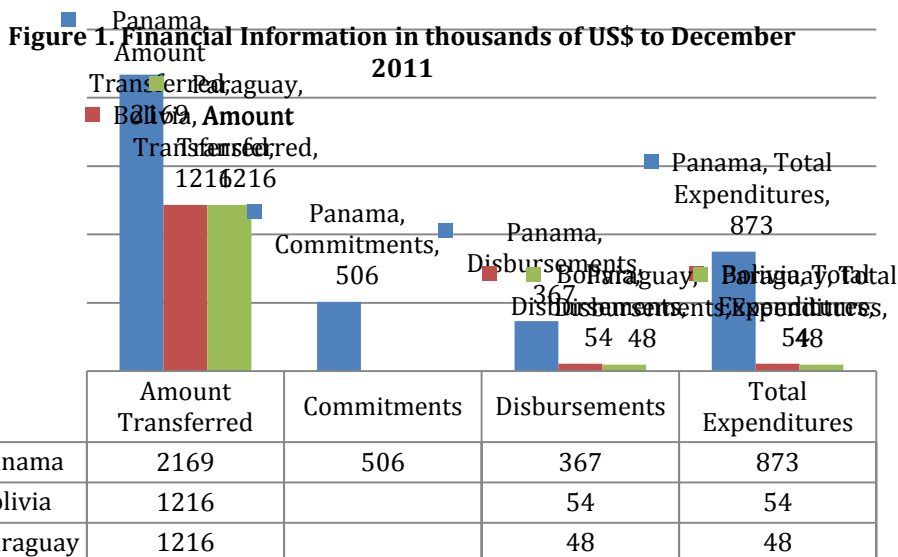
Les budgets approuvés en ALC sous l'égide du FCPF, du FIP et d'ONU-REDD sont présentés dans le tableau 8

Tableau 8 : Montants approuvés et accords signés en ALC

Pays	Montant (\$US)	Accord signé
Bolivie	4 708 000	Document de Programme national
Colombie	200 000	Subvention pour la formulation
Costa Rica	200 000	Subvention pour la formulation
Équateur	4 000 000	Document de Programme national
El Salvador	200 000	Subvention pour la formulation
Guyana	200 000	Subvention pour la formulation
Mexique	40 - 60 000 000	Plan d'investissement
Nicaragua	200 000	Subvention pour la formulation
Panama	5 300 000	Document de Programme national
Paraguay	4 720 000	Document de Programme national
Pérou	250 000	Subvention pour la formulation
Total	39 978 000 - 79 978 000	

Source : Propositions de préparation (R-PP) et documents de Programme national (DPN)

Les financements approuvés à la date d'aujourd'hui dans le cadre du FCPF, du programme ONU-REDD et du FIP s'élèvent à environ 20 millions de dollars pour la région ALC. Ce montant comprend les subventions de formulation accordées à ce jour pour l'élaboration et la mise en œuvre de la R-PP. S'agissant des sommes versées dans le cadre de l'ONU-REDD, les décaissements ont davantage profité au Panama qu'aux deux autres pays. Le Paraguay et le Panama ont tous deux formellement lancé leurs activités de PN avec les ateliers de démarrage conduits au cours des premiers mois de l'année 2012.



Source : rapport annuel du Programme national ONU-REDD 2011 (Bolivie, Paraguay et Panama)

Voici les définitions des catégories financières du diagramme 1 :

- Montant transféré : transfert du FASM au programme du pays
- Engagements : comprend toutes les sommes engagées³ à ce jour
- Décaissement : somme versée à un vendeur ou à une entité en échange de biens reçus, de travail accompli ou/et de services rendus (à l'exclusion des obligations non acquittées)
- Dépenses : total des engagements et des décaissements

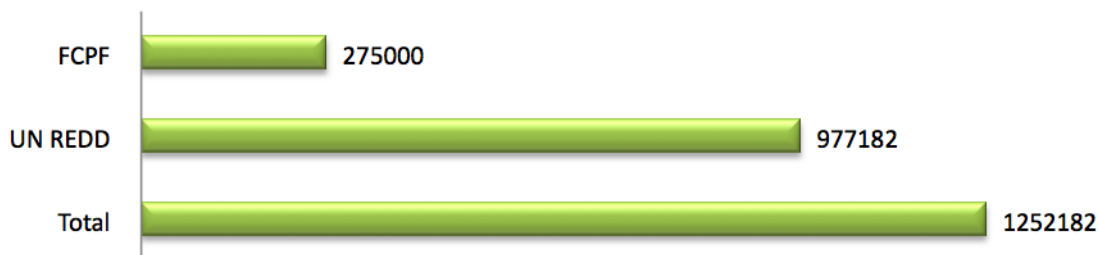
D'après les rapports des pays, les dépenses cumulées au 31 décembre 2011 ont principalement servi au recrutement du personnel nécessaire à la conduite du programme, aux activités de renforcement des capacités⁴, à l'élaboration de systèmes d'information sur la forêt et à l'instauration d'un cadre institutionnel.

S'agissant des deux principales sources de financement multilatérales pour la préparation à la REDD dans la région ALC, de 2009 à décembre 2011, les fonds versés s'élèvent 1 252 182 dollars, comme le montre le diagramme ci-dessous :

³ Les engagements correspondent aux sommes pour lesquelles des contrats exécutoires ont été signés, y compris des engagements pluriannuels dont les sommes peuvent être décaissées plus tard.

⁴ Les champs de renforcement des capacités étaient les suivants : REDD+, dépenses et bénéfiques multiples, populations autochtones et autres acteurs, niveaux de référence et MRV.

Figure 2. UN REDD and FCPF funds paid out in LAC up until December 2011 (US\$)



Source : Preparation Proposals (R-PP) and Documents de Programme national (DPN)

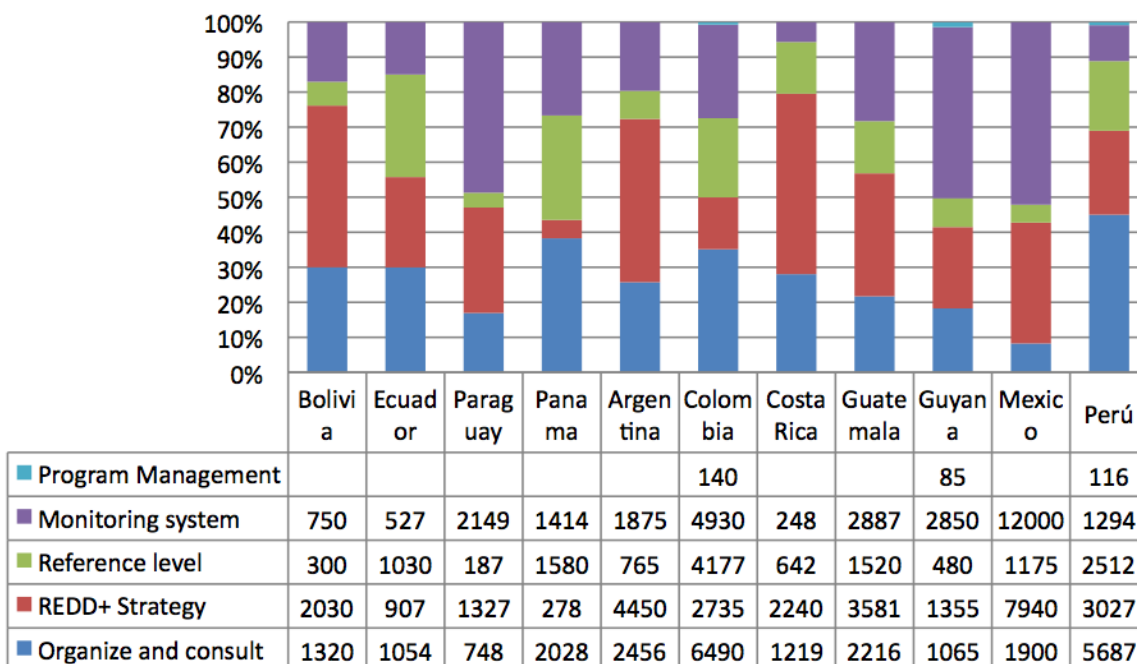
Examen des R-PP FCPF et des DPN ONU-REDD

Les budgets ont été répartis en quatre volets principaux : (1) l'organisation et la consultation, (2) la stratégie de REDD+, (3) le niveau de référence et (4) le système de suivi. Dans certains pays, principalement ceux qui œuvrent dans le cadre du FCPF, un volet supplémentaire lié à la gestion du programme a été pris en compte. Ces volets, examinés dans cette première phase d'étude des documents, sont les mêmes que ceux examinés dans les phases ultérieures.

Demandes de financement pour la R-PP FCPF et le DPN ONU-REDD

Le total des moyens financiers nécessaires aux onze pays considérés s'élevait à environ 103 millions de dollars, le plus souvent pour une période de deux à trois ans. Les financements attribués jusqu'ici à la région atteignent environ 20 millions de dollars. En général, le volet MRV représente la plus large part des budgets nationaux de REDD+, soit environ 28%, quand la stratégie de REDD+ en absorbe 27% ; l'organisation et la consultation 23%, les autres se partageant les 20% restants. On observe cependant une utilisation très différente des budgets selon les pays, comme le révèle le diagramme 6. Cela est sans doute dû à des écarts dans le niveau de préparation à la REDD et des aides apportées par d'autres sources de financement. Ce qui peut en partie expliquer ces fluctuations, c'est aussi la façon d'interpréter certaines activités budgétées qui ne correspondent pas exactement à une des quatre catégories (en particulier pour les pays ONU-REDD). Le total des sommes demandées varie d'un pays à l'autre, de 3,5 millions pour le Costa Rica à un maximum de 23 millions de dollars pour le Mexique. Les demandes de financement de la Colombie et du Pérou dépassent les 10 millions de dollars. Les demandes de financement des autres pays n'excèdent pas 10 millions de dollars, avec une somme moyenne d'environ 5,3 millions (Propositions de préparation (R-PP) et Documents de programme national (DPN)).

Figure 3. Structure of NPs and RPPs budget requirements by component and country in LAC (in thousands US\$)



Source : Propositions de préparation (R-PP) et documents de Programme national (DPN)

Tableau 10 : Résumé des besoins budgétaires des R-PP et DPN par composante (en milliers de \$US)

Composante	Min	Max	Moyenne	Total
Organisation et consultation	748	6 490	25,75%	26 183
Stratégie REDD+	278	7 940	29,37%	29 870
Niveau de référence	187	4 177	14,13%	14 368
Système de surveillance	248	12 000	30,41%	30 924
Gestion du programme	85	140	0,34%	341

Source : Propositions de préparation (R-PP) and Documents de Programme national (DPN)

Les crédits demandés au titre de l'organisation et de la consultation varient de 0,7 million de dollars à 6,5 millions de dollars (pour l'Équateur et le Costa Rica respectivement). En moyenne, 26% de la somme totale est attribuée à ce volet. Concernant la préparation de la stratégie de REDD+, les dépenses enregistrées vont de 0,2 million, dans le cas du Panama, à 7,9 millions pour le Mexique. Ce volet absorbe en moyenne 29% de la somme totale des demandes. S'agissant du système de suivi, on constate là encore des variations significatives, de 0,2 million au Costa Rica à un maximum de 12 millions au Mexique. Cela peut se comprendre quand on sait que le Costa Rica a déjà mis en place son système de suivi, qui est opérationnel grâce au FONAFIFO, et que par ailleurs, l'étendue et la diversité du territoire mexicain justifient les crédits demandés.

Enfin, les demandes d'investissements les plus massifs en fonction des R-PP et des DNP proviennent du Mexique avec 23 millions de dollars (sans doute en raison de la taille du pays), du Guatemala, avec 20 millions et de la Colombie, avec 18 millions. Dans les autres pays, les besoins en financement identifiés oscillent entre 3,5 et 12 millions de dollars.

Il est évident que les besoins varient énormément d'un pays à l'autre, et s'expliquent par les caractéristiques propres à chacun d'eux, comme la taille, les principaux facteurs de déboisement et de dégradation et leur importance relative, les moyens locaux existants, les investissements antérieurs, etc. Il est par conséquent difficile d'évaluer les besoins de tous les pays en adoptant la même approche, bien que des pays de taille équivalente et parvenus à la même étape de la REDD+ puissent avoir des besoins similaires. Cette étude se contentera donc d'aider à estimer la situation des pays au regard de leur préparation à la REDD+. Des analyses approfondies menées en Équateur et en Colombie peuvent fournir une meilleure appréciation des besoins réels et potentiels de ces pays, qu'il est possible d'extrapoler jusqu'à un certain point au reste de la région.

Besoins et enjeux identifiés

Au vu du bilan général des progrès réalisés en matière de REDD en Amérique Latine, il est évident que les pays qui en sont à la phase de mise en œuvre de leur Programme national ont accompli de plus grandes avancées sur le plan des activités techniques que sur celui des questions politiques et sociales. Le PNUD exige certaines conditions locales préalables pour entamer son travail. Or ce travail, qui a tendance à aborder certains sujets sensibles, recouvrant des aspects à la fois politiques, sociaux et de gouvernance, peut freiner la progression. Il est également important de rappeler que la REDD est une problématique relativement récente et reste donc complexe aux yeux de la majorité des pays latino-américains. Le manque de compétences spécifiques permettant de traiter la question de la REDD demeure donc une sérieuse lacune, en particulier lors de la phase de mise en œuvre du Programme national. L'enquête a en effet mis en exergue le manque de ressources humaines pour la coordination des Programmes nationaux ; les points focaux nationaux identifiés pour la mise en œuvre de la REDD n'ont parfois pas assez de personnel ou bien leur temps de travail consacré à ces questions n'est pas suffisant pour répondre aux besoins du processus.

Les situations socio-politiques peuvent aussi entraver la coordination institutionnelle et celle avec d'autres parties prenantes clés, retardant le processus de consultation et de coordination institutionnelle. Si l'on veut élaborer et mettre en œuvre la REDD, il est donc nécessaire de mettre l'accent sur un soutien accru à la création et/ou à la consolidation des structures locales, tout en aidant à renforcer les processus de coordination indispensables à la structuration de la REDD. Un soutien technique supplémentaire de la part des équipes de l'ONU-REDD et du FCPF dès les premières étapes peut aider à faire avancer les programmes nationaux plus vite qu'actuellement.

Le Mexique, l'Argentine, le Costa Rica, le Honduras, l'Équateur et la Colombie ont participé à l'évaluation des besoins pays (CNA) ; et seuls les deux derniers ont été soumis à un examen approfondi. Les pays peuvent être classés en trois groupes ou ensembles : a) niveau élevé d'avancement de la préparation

(Costa Rica et Mexico), b) niveau moyen d'avancement (Équateur et Colombie) et c) faible avancement (Argentine et Honduras).

4.1.2 Afrique et Asie-Pacifique

Afrique

Les forêts africaines sont réparties dans la zone sub-saharienne, où l'on trouve les trois écorégions suivantes : (i) les forêts tropicales humides (pluvieuses), (ii) les forêts claires et la savane et (iii) le Sahel. Les forêts claires et la savane peuvent être subdivisées en zones ou domaines biogéographiques, à savoir : la partie zambézienne, la partie soudanaise et la brousse semi-aride. La classification des écorégions forestières ou boisées dans l'Afrique sub-saharienne citée ici s'inspire largement des *régions floristiques* établies et décrites par White (1983). La moyenne des précipitations annuelles dans les écorégions sub-sahariennes varie de 100-400 mm par an dans le Sahel à plus de 1 600 mm par an dans les forêts tropicales humides, les forêts sèches et les forêts claires recevant de 400 mm à 1 600 mm par an. On trouve les forêts tropicales humides dans des zones de basse altitude soumises à un régime pluviométrique de plus de 1 600 mm par an. Ces forêts couvrent une vaste étendue concentrée autour de l'Afrique occidentale et centrale, et se répartissent sur quatorze pays des sous-régions de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale. (Tableau 1). À partir de 900 m d'altitude, les forêts humides des zones de basse altitude laissent place aux forêts feuillues de l'Afromontane, réparties de manière discontinue entre l'Afrique occidentale et le Soudan au nord, le *Rift Albertin* et l'*Arc montagneux oriental* en Tanzanie à l'est, et jusqu'à l'Afrique méridionale, où elles se limitent aux zones montagneuses..

En Afrique occidentale, la forêt claire soudanaise comprend les forêts sèches de Guinée au sud et les forêts claires à *Isoberlinia* au nord, qui s'étendent depuis la côte atlantique guinéenne jusque dans six pays, en traversant les régions de l'Afrique orientale et centrale. En Afrique méridionale, la forêt claire zambézienne est dominée par les essences à *Brachystegia* et à *Julbernardia* (miombo), associées à d'autres formations (mopane, acacia et forêts claires peu diversifiées. En Afrique orientale, les forêts claires semi-arides correspondent à la région floristique des *Acacia-Commiphora*, alors que celles de l'Afrique méridionale correspondent à des formations de type *Acacia-Combretum*. Le Sahel occupe une bande étroite qui s'étend de la côte Atlantique à la Mer Rouge et dont la végétation est dominée par les graminées et autres herbacées, parsemées d'arbustes ligneux, appartenant en particulier à l'espèce des *Acacia* et des *Commiphora*.

Sur une grande partie du continent, l'expansion agricole, la récolte du bois de chauffe, la surexploitation des pâturages et, plus récemment, l'exploitation minière (pétrole et gaz) constituent les principaux facteurs de déboisement et de dégradation de la forêt. L'Afrique abrite 14% de la population mondiale et contribue peu ou prou dans les mêmes proportions au stockage du carbone dans le sol et la biomasse. Le continent n'émet en revanche que 3% du carbone mondial issu des combustibles fossiles et 5,3% des gaz à effets de serre mondiaux issus de tous les secteurs hors utilisation des terres. L'héritage des émissions de carbone antérieures, liées au déboisement, pèse aussi pour près de 10% dans le total mondial (Houghtton 2003, Williams *et al.*, 2007). Cependant, en raison des immenses incendies de la biomasse et d'autres utilisations des sols, les émissions de carbone et autres gaz à effet

de serre (GES) représentent une proportion élevée du total mondial, autour de 35%. Les émissions libérées par l'utilisation des terres dépassent également les propres émissions de GES du continent. Par rapport à sa population et à sa superficie, les flux de GES issues du déboisement et ses émissions pyrogéniques de gaz trace, d'aérosols et de charbon noir issus des forêts et de la savane s'ajoutent aux émissions du continent africain et aux émissions mondiales. (Williams *et al.*, 2007). Le fait d'investir dans la conservation et la gestion durables des forêts africaines, de maîtriser les feux, de s'attaquer aux causes immédiates et profondes des secteurs connexes, notamment ceux de l'agriculture, de l'énergie et de l'infrastructure, devrait permettre de contribuer fortement à enrayer les changements climatiques mondiaux.

Dix-neuf pays africains sont partenaires du Programme ONU-REDD, du FCPF et/ou du Fonds d'investissement pour la forêt (FIP). Le FCPF a signé des accords avec six d'entre eux (le Cameroun, l'Éthiopie, le Gabon, le Kenya, le Liberia et le Mozambique) pour l'attribution de 200 000 dollars de subventions de formulation, destinés à leur Proposition de préparation à la REDD+ (R-PP). Le Ghana, la RDC et la République du Congo ont par la suite reçu des subventions de préparation pour améliorer leur préparation. Dans le cadre de l'ONU-REDD, la RDC, le Nigeria, la République du Congo, la Tanzanie et la Zambie ont perçu des financements de leur Programme national.

Tableau 11 : Répartition des écorégions en Afrique sub-saharienne en 2000.

Écorégion	Phytorégion ¹	Superficie	
		Superficie totale (km ²) ¹	Zones géographique et politique
Forêts tropicales humides (pluvieuses)	Guinée-Congolia	2 800 000	République démocratique du Congo, Congo, Gabon, République centrafricaine, Guinée équatoriale, Cameroun, Nigéria, Ghana, Côte d'Ivoire, Libéria, Sierra Leone, Guinée, Ouganda, Rwanda et Burundi.
Forêts claires soudanaises	Guinée-Congolia/ transition soudanaise et zones soudanaises	4 896 000	Sénégal, Gambie, Mali, Guinée, Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Ghana, Togo, Bénin, Niger, Nigéria, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Soudan, Éthiopie, Ouganda et République démocratique du Congo.
Forêts claires zambéziennes	Zambézien	4 475 000	République démocratique du Congo, Angola, Namibie, Botswana, Zambie, Zimbabwe, Afrique du Sud, Mozambique, Malawi, Tanzanie et Burundi
Forêts claires semi-arides de l'Afrique méridionale	Kalahari-Highveld	1 223 000	Namibie, Botswana, Afrique du Sud, Lesotho et Swaziland.
Forêts claires semi-arides de l'Afrique	Somali-Masai	1 873 000	Tanzanie, Kenya, Somalia, Éthiopie, Eritrea, Djibouti.

orientale			
Sahel	Sahel	12 467 000	Sénégal, Mauritanie, Mali, Bukina Faso, Niger, Tchad, Soudan.

¹ D'après White (1983).

Tableau 11 : Participation des pays au Programme ONU-REDD et au FCPF – aperçu des avancées

	N ^o	Bénin	Cameroun	République	Côte d'Ivoire	RD du Congo	Guinée	Éthiopie	Gabon	Ghana	Kenya	Libéria	Madagascar	Mozambique	Nigéria	République du	Sud Soudan	Soudan	Tanzanie	Zambie
FCPF																				
Pays sélectionnés	15																			
Présentation informelle du R-PP	7																			
Évaluation du R-PP par le CP	9																			
Subvention signée pour la formulation du R-PP (200M\$)	9																			
3.4 à 3.6 M\$ de subventions signés	3																			
ONU-REDD																				
Pays partenaire	15																			
PN signé	5																			
PN en cours de mise en œuvre	3																			

FIP																
Pays pilote	2															

Source : FCPF Dashboard, révisé novembre 2011, et série "UN-REDD countries at a glance". Mise à jour mars 2012

Les budgets approuvés pour l'Afrique dans le cadre du FCPF et de l'ONU-REDD sont les suivants :

Tableau 12 : Montants approuvés et accords signés en Afrique sous l'égide du FCPF et du Programme ONU-REDD

Pays	Montant approuvé(\$US)	Accord signé
Cameroun	200 000	Subvention pour la formulation
RD du Congo	10 783 200	Document de Programme national + Subvention pour la préparation
Éthiopie	200 000	Subvention pour la formulation
Gabon	200 000	Subvention pour la formulation
Ghana	3 600 000	Subvention pour la préparation
Kenya	200 000	Subvention pour la formulation
Libéria	200 000	Subvention pour la formulation
Mozambique	200 000	Subvention pour la formulation
Nigéria	4 000 000	Document de Programme national
République du Congo	7 400 000	Document de Programme national + Subvention pour la préparation
Tanzanie	4 280 000	Document de Programme national
Zambie	4 490 000	Document de Programme national
Total	35 753 200	

Source : Propositions de préparation (R-PP) et documents de Programme national (DPN)

Afrique

Demandes de financement selon la R-PP du FCPF et le DPN d'ONU-REDD

Figure 4. Structure of FCPF R-PP and UN REDD NPD budget requirements by component and country in Africa (in thousands US\$)

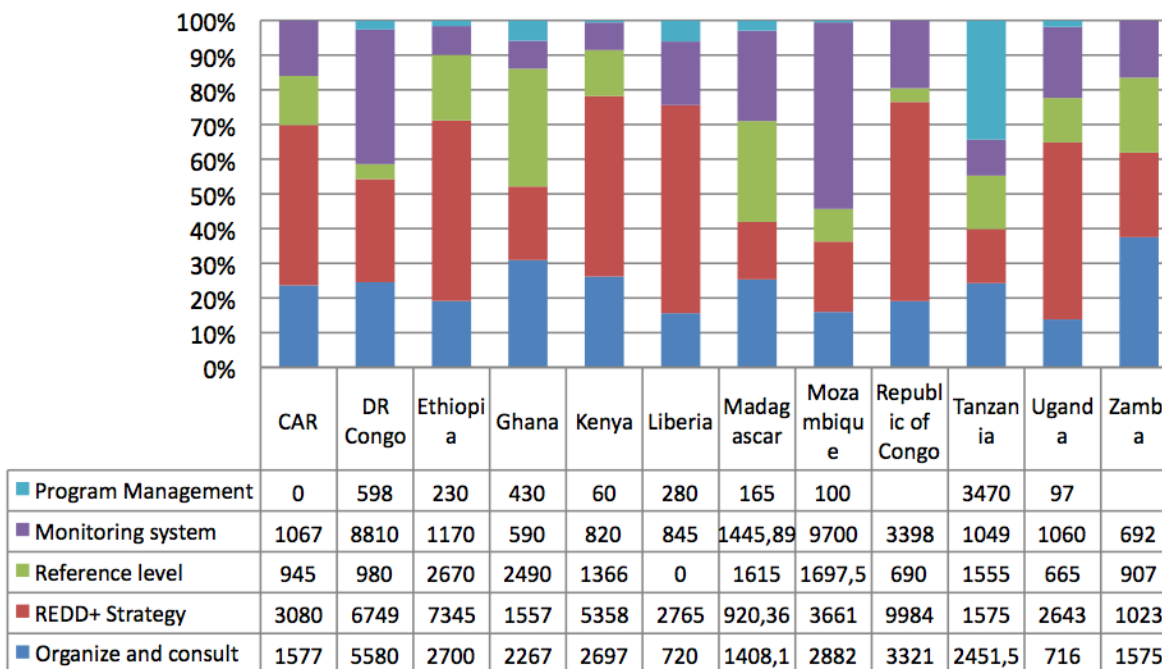


Tableau 13 : Résumé des exigences budgétaires des R-PP et des NDP par composante

Composante	Min	Max	Moyenne	Total
Organisation et consultation	716	5 580	22,10%	27 894
Stratégie REDD+	1 023	9 984	36,97%	46 661
Niveau de référence	0	2 670	12,34%	15 580
Système de surveillance	590	9 700	24,28%	30 646
Gestion du programme	60	3 470	4,30%	5 430

Asie-Pacifique

Les forêts de l'Asie du sud-est s'étendent sur 214 millions d'hectares et représentent 29 pour cent de la superficie forestière totale de la région Asie-Pacifique (FAO 2010). Les forêts couvraient 49 pour cent des terres de cette sous-région en 2010, avec des taux nationaux allant de 26 % aux Philippines à 68 % dans la RDP Lao. Plusieurs pays comptent également d'importantes superficies d'autres terres boisées. ² On enregistre une baisse du taux global de conversion du couvert forestier de -1,0 % par an dans les années 1990 à -0,3 % jusqu'en 2005, le taux étant ensuite remonté pour atteindre -0,5 % par an. Entre 1990 et 2010, l'Asie du SE a perdu un peu moins de 33 millions d'hectares et si rien n'est fait, on estime que la réduction de la superficie forestière entre 2010 et 2020 pourrait être équivalente à 8,72 giga tonnes d'émissions de CO₂, ce qui représente près de 85% des émissions totales de l'UE. Les infrastructures de transport ont permis à de nombreuses populations isolées d'accéder aux marchés, tout en augmentant les opportunités d'investissement et d'échanges. Les autres facteurs de

déboisement sont l'abattage, l'agriculture commerciale, l'exploitation minière et les cultures itinérantes. Sumatra, la Malaisie, le Bornéo indonésien, la Papouasie occidentale et le Myanmar enregistrent des taux élevés de déboisement. Les pertes forestières sont moins importantes dans la RDP Lao, au Viet Nam, au Cambodge et il reste des forêts de montagne aux Philippines. Dans la région du Mékong, la production de caoutchouc, de noix de cajou, de noix de coco et de sucre de canne expliquent principalement la conversion forestière, tandis que dans les zones côtières, l'aquaculture de crevettes et l'agriculture ont fait disparaître les mangroves. À l'échelle infrarégionale, le caoutchouc et l'huile de palme sont deux des principales cultures en faveur desquelles se fait la conversion forestière.

À une plus grande échelle, on a estimé que les taux de déboisement et de dégradation des forêts en Asie du sud-est correspondaient à près du double de ceux de l'Afrique tropicale ou de l'Amérique Latine (Mayaux *et al.* 2005). Dès lors, du point de vue des efforts à consentir pour la réduction des changements climatiques mondiaux, les forêts d'Asie exigent la plus grande attention. Les ressources forestières s'amenuisant dans les régions, la production forestière a ouvert de nouveaux chantiers au niveau infrarégional, y compris en Indonésie et en Papouasie- Nouvelle Guinée (PNG).

Tableau 14 : Superficie des forêts et des autres terres boisées en Asie du SE (hors Pacifique sud) en 2010 et taux de changement constaté dans les forêts

	Zones forestières 2010 (milliers d'ha)	Couvert forestier (%)	Changement annuel dans les zones forestières (%)			Superficie des autres terres boisées 2010 (milliers d'ha)
			1990-2000	2000-2010	2005-2010	
Cambodge	10 094	57	-1.1	-1.5	-1.2	133
Indonésie	94 432	52	-1.7	-0.3	-0.7	21 003
RDP lao	15 751	68	-0.5	-0.5	-0.5	4 834
Malaisie	20 456	62	-0.4	-0.7	-0.4	0
Myanmar	31 773	48	-1.2	0.9	0.9	20 133
Philippines	7 665	26	0.8	0.8	0.7	10 128
Thaïlande	18 972	37	-0.3	-0.1	0.1	0
Viet Nam	13 797	42	2.3	2.2	1.1	1 124
Asie du SE	214 064		-1.0	-0.3	-0.5	57 385

Source : FAO (2010)

Contextes de REDD+ dans la région Asie-Pacifique

Dans la région Asie-Pacifique, on compte seize pays partenaires de l'ONU-REDD, du FCPF et/ou du Programme d'investissement pour la forêt (FIP). Le FCPF a signé des accords avec cinq d'entre eux (le Cambodge, l'Indonésie, la PDP Lao PDR, la Thaïlande et Vanuatu) pour l'attribution de 200 000 dollars de subventions de formulation destinés à la préparation de leur proposition de préparation à la REDD+ (R-PP). L'Indonésie et le Népal ont par la suite perçu des subventions de préparation pour améliorer leur préparation. Dans le cadre de l'ONU-REDD, le Cambodge, l'Indonésie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Philippines, les Îles Salomon et le Viet Nam ont reçu des fonds de leur Programme national.

Tableau 15 : Participation des pays au Programme ONU-REDD et au FCPF – aperçu des avancées

	N°	Bangladesh	Bhoutan	Cambodge	Indonésie	RDP lao	Mongolie	Myanmar	Népal	Pakistan	Papouasie-	Philippines	Îles Salomon	Sri Lanka	Thaïlande	Vanuatu	Viet Nam	
FCPF																		
Pays sélectionnés	8																	
Présentation informelle du R-PP	1																	
Évaluation du R-PP par le CP	5																	
Subvention signée pour la formulation du R-PP (200M\$)	5																	
3.4 à 3.6 M\$ de subventions signés	2																	
Programme ONU-REDD																		
Pays partenaires	14																	
PN signé	7																	
PN en cours de mise en œuvre	6																	

FIP														
Pays pilote	2													

Source : FCPF Dashboard, révisé en 2011 et série "UN-REDD countries at a glance". Mise à jour mars 2012

Les budgets approuvés pour l'Afrique dans le cadre du FCPF et du Programme ONU-REDD sont les suivants :

Tableau 16 : Montants approuvés et accords signés en Asie-Pacifique sous l'égide du FCPF et du Programme ONU-REDD

Pays	Montant approuvé (\$US)	Accord signé
Cambodge	3 001 350	Document de Programme national
Indonésie	9 244 250	Document de Programme national + Subvention pour la préparation
RDP lao	200 000	Subvention pour la formulation
Népal	3 400 000	Subvention pour la préparation
Papouasie-Nouvelle-Guinée	6 388 884	Document de Programme national
Philippines	500 000	Document de Programme national
Îles Salomon	550 000	Document de Programme national
Sri Lanka	4 000 000	Document de Programme national
Thaïlande	200 000	Subvention pour la formulation
Vanuatu	200 000	Subvention pour la formulation
Viet Nam	4 384 756	Document de Programme national
Total	32 069 240	

Source : Propositions de préparation (R-PP) et documents de Programme national (DPN)

Figure 5. Structure of FCPF R-PP and UN-REDD NPD budget requirements by component and country in Asia and Oceania (in thousands US\$)

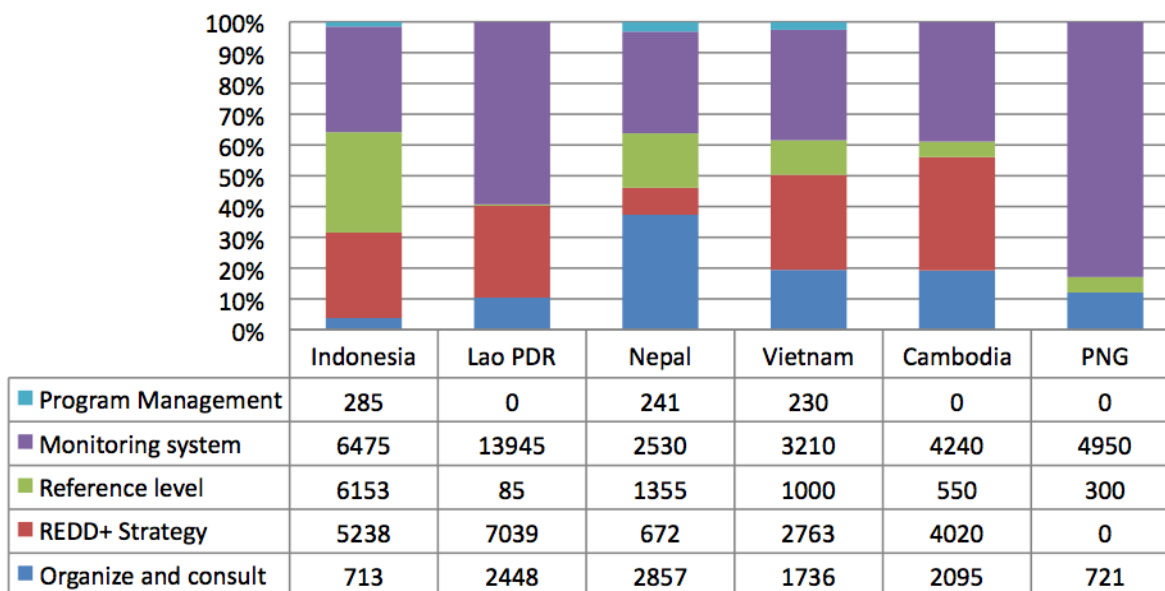


Tableau 17 : Résumé des exigences budgétaires des R-PP et des NDP par composante

Composante	Min	Max	Moyenne	Total
Organisation et consultation	713	2 857	13,93%	10 569
Stratégie REDD+	0	7 039	26,01%	19 732
Niveau de référence	6 153	85	12,45%	9 443
Système de surveillance	2 530	13 945	46,60%	35 350
Gestion du programme	0	285	1,00%	756

4.2 Comptes-rendus des études approfondies pour chaque pays

4.2.1 République démocratique du Congo

Contexte

En vertu de sa forte proportion de couvert forestier, essentielle pour la REDD+ à l'échelle nationale, régionale et internationale, le Programme de REDD+ de la RDC requiert un dialogue de haut niveau, à la fois local et mondial, sur les forêts et les changements climatiques. C'est en grande partie pour cette raison que parmi tous les pays africains engagés dans la REDD, c'est lui qui a été destinataire du plus important flux de financements et qu'il participe à la fois au processus de l'ONU-REDD et du FCPF. Avant cela, il a également joué un rôle facteur dans l'Initiative pour les forêts dans le bassin du Congo (le COMIFAC) qui a abouti à la "Déclaration de Yaoundé" des chefs d'États du bassin. Le processus REDD+ de la RDC en est encore aujourd'hui à la phase I de préparation, qui devrait s'achever en décembre 2012. L'actuel descriptif du projet prévoit un budget de 12 millions de dollars pour le démarrage de la

phase II en 2013, dont 10 millions sont d'ores et déjà assurés : il manque donc encore 2 millions de dollars. Malgré ce trou de deux millions de dollars, la RDC espère atteindre les principaux objectifs annuels qu'il s'est fixés pour le programme de REDD+ Programme, à savoir :

1. Un document complet de stratégie de REDD+
2. Un plan d'action sur quatre ans
3. Des niveaux de référence
4. Un système de MRV conforme à la phase II
5. Des réformes clés et des dispositions institutionnelle pour la mise en œuvre de la REDD+

Certains des objectifs n'auraient pas été atteints à la fin de l'année 2012 et seront poursuivis en 2013 : *système et structure de MRV, renforcement des capacités, décentralisation de la REDD+ dans les provinces et renforcement des structures provinciales, réformes foncières et modèles de partage des bénéfices.*

Avancées dans la préparation à la REDD+

En résumé, la RDC a accompli ce qui suit :

- Il possède une coordination politique nationale fonctionnelle et des structures techniques de pilotage
- Il a attiré des investissements supplémentaires grâce au FIP, qui contribuera à sa REDD+
- Le programme a acquis le soutien de trois institutions internationalement réputées pour l'aider à établir ses niveaux de référence et ses niveaux d'émissions de référence et espère accomplir cette tâche avant la fin 2012. De plus, un inventaire national des forêts par la FAO est en cours, couplé avec l'instauration d'un système de MRV.
- Il a créé en tout seize groupes techniques de travail qui aideront à la planification, à la mise en œuvre et au suivi du programme de REDD+
- Une stratégie de REDD+ est en cours d'élaboration et devrait être mise en œuvre d'ici la fin 2012
- Des projets de décentralisation de la REDD+ dans les provinces sont prêts
- Il a préparé cinq grands projets de REDD susceptibles d'être financés, qui marqueront le lancement de la phase II.

Facteurs potentiels de transformation dans le contexte de la REDD+ en RDC

Les points mentionnés ci-après ont été soulevés lors de discussions avec le conseiller REDD+ et des membres de l'équipe nationale de la REDD+. Ils ont le sentiment que ces éléments pourraient contribuer à modifier la perception publique de la REDD+ et à en faire un programme pleinement consenti et mis en œuvre l'échelle nationale.

- Atteindre un *seuil minimum d'investissements* – Étant donnée la taille de la RDC et si l'on veut que la REDD+ puisse rivaliser avec les nombreuses ressources naturelles du pays, la REDD+ a

besoin d'attirer des investissements à hauteur de 400 à 500 millions de dollars pour enclencher une dynamique suffisante

- Développer un *argumentaire solide* pour susciter l'engagement dans la REDD+
- Augmenter l'intérêt et l'implication des décideurs politiques et de la communauté des praticiens vis-à-vis de la REDD+
- *Investissements directs sur le terrain* – par exemple dans des projets de PSE ou des programmes pilotes à grande échelle

Principales difficultés

- Étant donnée la superficie étendue du pays, seul un soutien massif pourra produire des effets
- La RDC doit faire siennes les technologies et expériences qui existent ailleurs pour relever ses propres défis en matière de gestion forestière
- Besoin de davantage de collaboration sud/sud, comme c'est le cas pour le système de suivi forestier 'Terra Congo', qui a reçu le soutien du Brésil
- Si l'on veut accroître la sécurité alimentaire, augmenter l'efficacité de la production, réduire le taux et l'ampleur de la conversion des terres forestières au profit de champs de culture, il est urgent de permettre l'accès aux crédits pour investir dans l'agriculture durable.
- Les services techniques et d'assistance de l'administration provinciale restent faibles et ont besoin être renforcés pour prendre en charge la REDD+ et les autres questions liées à la terre et à l'environnement.

Besoins prioritaires du Programme REDD+ en RDC

Besoins essentiels du Programme REDD+ sur la voie de la préparation à la REDD+

Les besoins essentiels de la RDC pour la REDD+ sont recensés et décrits, mais devraient être examinés en gardant à l'esprit d'une part la définition et l'acceptation internationale de la préparation, et d'autre part, les objectifs que la RDC prévoit de réaliser. Comme évoqué plus haut, les objectifs principaux de la RDC, alors qu'elle s'achemine vers la phase II de sa préparation, sont les suivants :

- D'ici décembre 2012, la RDC dispose d'une stratégie nationale de REDD+ exemplaire, ayant reçu l'aval de l'ensemble des parties prenantes du pays et prête à être appliquée
- D'ici décembre 2013, mobilisation de chaque province qui disposera de sa propre stratégie de REDD+, articulée avec le niveau national
- La RDC dispose des capacités humaines et techniques lui permettant de mettre en œuvre sa stratégie nationale de REDD+ à l'échelle locale et nationale

Un déplacement dans le pays et des discussions avec les parties prenantes ont révélé que certains aspects clés de la préparation nécessitaient un soutien accru :

- i. Régime foncier : Le droit foncier de la RDC est diversement interprété dans ses nombreuses provinces, essentiellement parce que les lois coutumières et traditionnelles qui régissent l'attribution et l'utilisation des terres varient elles aussi au sein d'un même territoire. Vouloir

établir une législation uniforme qui régirait par exemple les droits carbone, c'est se heurter aux différences entre les lois coutumières. La RDC pourrait donc à ce titre être soutenue pour tirer profit des expériences menées dans d'autres régions d'Afrique et ailleurs dans le monde, notamment là où ont été expérimentés des modèles de gestion des ressources naturelles (GRN) basés sur un régime foncier à la fois individuel et communautaire.

- ii. La RDC ayant déjà mené à bien un certain nombre de processus liés à la REDD + à l'échelle nationale, le principal défi qu'il lui reste à relever est celui de la décentralisation opérationnelle des programmes de REDD+. Cela suppose d'œuvrer dans les provinces à la mise en place de projets concrets de REDD+. La taille du pays et l'éloignement de la capitale d'administrations provinciales qui ont subi des années de conflits civils, rendent d'autant plus essentiel le soutien à cette démarche.
- iii. Si la gestion décentralisée des programmes REDD+ dans les provinces se justifie pleinement, son succès repose sur les moyens institutionnels et individuels. Le renforcement des capacités des administrations provinciales est à ce titre fondamental pour permettre l'appui aux programmes REDD+ et l'élaboration de plans provinciaux ou régionaux.
- iv. Création de structures collaboratives transsectorielles permettant de limiter les conflits, d'intégrer la REDD+ aux plans régionaux et de superviser leur exécution. La BAD finance déjà une initiative d'élaboration de plans régionaux mais des fonds supplémentaires sont nécessaires pour obtenir des résultats à l'échelle nationale.
- v. Re-définir les fonctions du Comité de pilotage national et tenir ses membres informés des éléments concernant la REDD+ afin d'assurer un dialogue de qualité au sein des milieux politiques.
- vi. Mener des groupes de travail, afin de maintenir la dynamique de progression du pays dans la phase II, est tout aussi essentiel. Cela s'avèrera nécessaire à la fois pour alimenter les politiques nationales et pour appuyer le travail accompli dans les provinces.
- vii. Une fois les capacités locales nécessaires acquises, la RDC souhaite atteindre un seuil minimum de financement de 500 millions de dollars afin d'obtenir des résultats au niveau national.

Tableau 18 : Réponses de l'évaluation approfondie en RDC, classées par ordre d'urgence

RDC	Gouvernance : Capacité institutionnelle, mécanisme de coordinations and cadre juridique
Très urgent	a) Évaluation des réformes institutionnelles, nouvelles dispositions institutionnelles nécessaires à la conception/mise en œuvre de la REDD+ b) Institutions effectives (dotées des capacités techniques, d'une autorité administrative et de

	capacités financières) aptes à gérer les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts pour la REDD+ (en part. le secteur forestier et celui de l'exploitation des terres)
	c) Identification des nécessaires renforcements institutionnels, par exemple pour améliorer les capacités d'application de la loi et le MRV, entre autres
Moyennement urgent	f) Évaluation des moyens juridiques d'intégrer les droits carbone, en vertu de la législation en vigueur, notamment par la coordination et des consultations sur les moyens d'attribuer ces droits
	d) Mécanisme effectif de coordination entre les ministères aux niveaux politique, technique et administratif
	e) Mécanisme effectif de coordination avec la société civile, les populations autochtones et les secteurs productifs pour la conception et la mise en œuvre de la REDD+
	a) Conception/essais de mise en œuvre d'un système guidé par les principes de transparence et de responsabilité, destiné à canaliser les revenus de la REDD+
	d) Identification, évaluation et mise à profit d'expériences préalables, notamment activités de démonstration des paiements pour services écosystémiques et de la REDD+, afin d'éclairer la conception/mise en œuvre de la stratégie de REDD+
	b) Cadre institutionnel pour le système de partage des avantages
	c) Capacité nationale à respecter les normes fiduciaires relatives au décaissement et à la réception des fonds.
	a) Procédures formelles pour les consultations des parties prenantes
	b) Développement des capacités and diffusion de l'information auprès des populations autochtones, des communautés tributaires de la forêt et autres, afin de garantir leur participation informée à la gestion de la REDD+
	c) Mécanismes préalablement reconnus et appliqués de résolution des conflits dans le contexte de la REDD+ (droits carbone, droits fonciers des populations autochtones et autres)
	Stratégie ou plan d'action REDD+
	a) Mise à profit des expériences en gestion des ressources naturelles, des forêts et de l'agriculture aux niveaux local, régional (infranational) et national afin d'éclairer la conception/mise en œuvre de la stratégie REDD+
	e) Évaluation des coûts (opportunité, mise en œuvre, coûts institutionnels et de transaction) de la REDD+ aux niveaux local, régional et national
	b) Évaluation des facteurs du changement d'affectation des terres, notamment les facteurs extérieurs au secteur forestier, aux niveaux national et régional.
	c) Systèmes permettant de simuler et de surveiller les incidences aux niveaux national, régional et local pour les politiques de REDD+.
	d) Analyses des scénarios de REDD+ et de leurs incidences éventuelles sur le PIB et la part de la forêt et de l'agriculture dans le PIB.
	g) Évaluation de la manière dont les lois, politiques, programmes et pratiques existants encouragent le déboisement et la dégradation des forêts.
	h) Identification de réformes spécifiques dans la législation et les politiques susceptibles d'être envisagées à court terme
	i) Identification des domaines prioritaires pour les essais pilotes et l'expérimentation des options de la stratégie REDD+.
	j) Mise à l'essai des options spécifiques de la stratégie REDD+.
	f) Identification ou évaluation des principales incohérences ou antagonismes entre les objectifs de la stratégie REDD+ et les politiques et programmes
	Avantages multiples de la REDD

	d) Évaluation en vue d'intégrer dans les programmes nationaux et les stratégies de REDD les avantages multiples des forêts dans des domaines tels que l'utilisation des terres et la planification spatiale.
	a) Systèmes d'information sur les avantages écosystémiques multiples des forêts et de la REDD+ et sur les avantages sociaux.
	c) Identification, évaluation et priorisation des services environnementaux par région, par écosystème et autres, pour les programmes pilotes de la REDD
	b) Identification et sélection des méthodes de comptabilité des ressources naturelles et autres systèmes d'évaluation de ces ressources.
	Garanties sociales et environnementales
Très urgent	b) Cadres pour suivre et gérer les risques et incidences durant la mise en œuvre de la stratégie REDD+ (par ex. politiques, gouvernance, avantages multiples, participation)
	a) Identification et compréhension des principaux risques sociaux, politiques, économiques et environnementaux des options de la stratégie REDD+
	c) Évaluation des principaux risques et avantages potentiels en termes d'égalité des sexes, et opportunités d'options de la stratégie REDD+, cadre de mise en œuvre
	Niveau d'émissions de références
Très urgent	a) Données et connaissances relatives aux processus et facteurs prioritaires de déboisement et de dégradation des forêts, émissions de GES associées et méthodes d'évaluation de leur évolution à venir.
	b) Une méthodologie permettant d'estimer les émissions historiques et les scénarios d'émissions, fondée sur les tendances prévues régissant les facteurs de changement
	c) Expertise en matière d'analyse spatiale et temporelle et d'outils de modélisation.
	Système national de suivi des forêts et informations sur les garanties
	Cadres nationaux de suivi et capacités
Très urgent	a) Capacité et/ou respect des systèmes de notification nationaux et internationaux (par ex. communications nationales de la CCNUCC, FRA de la FAO)
	b) Capacité et systèmes permettant d'estimer le carbone terrestre, ses dynamiques, les changements anthropiques connexes, les fuites et les approches en matière de surveillance
	Conception de systèmes de surveillance
Très urgent	b) Dispositions institutionnelles définies juridiquement avec clarification des compétences et des capacités techniques
	c) Plan de développement des capacités abordant les données et besoins prioritaires en matière d'information (par ex. évolution de la couverture, flux de carbone, avantages multiples, coûts d'opportunité et risques environnementaux)
	e) Capacité, systèmes et procédures permettant d'estimer les stocks de carbone en fonction du niveau et des réservoirs de carbone (au sens du GIEC) choisis, et de surveiller les changements.
	a) Accord sur les définitions, les objectifs de suivi, les unités de référence et les variables de la surveillance
	d) Capacité d'examiner, consolider et intégrer les données et informations existantes (inventaire forestier, parcelles-échantillons permanentes, activités de démonstration de la REDD+)
	f) Système et capacité de procéder à des analyses statistiques et d'interpréter les données de manière transparente en prévoyant une estimation des erreurs
Moyennement urgent	g) Emploi d'un système indépendant pour vérifier les données et leur interprétation.
	h) Institutions ou plateformes permettant l'accès du public aux données et informations à des fins de transparence, et capacité nécessaire pour leur fonctionnement et leur entretien
	Conception d'un système d'information sur les avantages multiples, les autres incidences, la gouvernance et les garanties

Très urgent	b) Identification du champ et des rôles des parties prenantes et des agences gouvernementales dans la conception et la mise en œuvre des garanties.
	c) Identification de la capacité nécessaire à la conception et la mise en œuvre des garanties.
	a) Un système permettant de suivre la manière dont les garanties sont abordées pendant l'exécution des activités de REDD+, fondé sur une méthodologie et des outils pratiques.
	e) Identification des mécanismes pour la création d'un suivi indépendant et d'analyses permettant la participation effective et opportune de la société civile, des populations autochtones, des communautés tributaires de la forêt et des autres parties prenantes
Moyennement urgent	d) Coordination du système d'information pour les garanties, avec suivi des autres besoins.
Transition vers un cadre de développement avec la REDD	
	b) Protocoles pour une planification et une prise de décision intégrées de l'utilisation des terres afin de permettre l'intégration des informations économiques, biophysiques et sociales, en employant des outils multicritères de prise de décision.
	a) Élaboration de feuilles de route nationales afin d'identifier le type d'investissement et de stratégie nécessaires à l'intégration de la REDD+ dans les cadres de développement
	c) Capacité d'élaborer des visions intégrées et de se rapprocher d'autres secteurs, comme la planification ou les finances, afin d'établir un ordre de priorité entre les investissements et dépenses publiques au service de solutions de développement plus durables
Moyennement urgent	e) Études de cas et comparaison avec les incidences éventuelles des pratiques et trajectoires "classiques" d'investissement et avec les options d'économie verte dans les districts pilotes (comme l'agroforesterie, le traitement plus efficace du bois, les projets de REDD+, les paiements pour services environnementaux)
	d) Renforcement des politiques pour les rendre plus favorables aux pauvres. Capacité d'élaborer de meilleurs indicateurs afin d'orienter les investissements, comme le "PIB des pauvres".

4.2.2 TANZANIE

Introduction générale

La Tanzanie continentale a une superficie forestière totale de 35 millions d'hectares, qui représente 40% de ses terres émergées, selon une estimation établie en 2005^{5,6}. Il s'agit à 90% de vastes forêts Miombo, claires et sèches, le reste étant constitué par la mangrove, la forêt de montagne et de petites parcelles de forêts côtières et de plantations de résineux et de feuillus. Plus intéressant du point de vue de la gestion des terres dans le cadre de la REDD+, 57% de l'ensemble des forêts sont librement accessibles et seuls 43% sont assimilées à des réserves forestières (RF) et des parcs nationaux (protégés). Du point de vue de la protection de la biodiversité et des bassins versants, les forêts des montagnes connues sous le nom d'Arc montagneux oriental, constituent d'importants espaces d'endémisme et de précieuses zones de retenues d'eau. Les forêts sont généralement appréciées pour la diversité des bienfaits qu'elles procurent, comme le soutien et la régulation des services

⁵ FAO 2006. Global Forest Resources Assessment 2005. FAO Forestry Paper 147, FAO, Rome, Italy. 320pp.

⁶ URT 2009. Final Draft National Forest Policy. FBD, MNRT, Dar es Salaam, Tanzania. 40pp.

écosystémiques ainsi que les produits forestiers ligneux et non ligneux (PFNL) récoltés par les villages et les ménages locaux. On estime à 2,2 milliards de dollars la valeur combinée des services et des produits forestiers, ce qui équivaut à 20% du Produit intérieur brut (prix de 2006)². Parmi les produits ligneux, on compte : le bois de chauffage, le charbon de bois, le bois rond et le bois scié. En Tanzanie, le bois est principalement utilisé comme combustible et fournit environ 95% de l'énergie. Quant aux PFNL, ils consistent en gibiers, plantes médicinales, fourrage, latex, boissons, teintures, fibres, gomme, résine, huiles, cire d'abeille, miel, tannins et toxines.

Entre 2000 et 2005, les taux élevés de déboisement ont fait disparaître 412 000 ha de forêt par an¹. Le déboisement et la dégradation interviennent dans les forêts protégées, comme dans celles qui ne le sont pas, mais davantage dans ces dernières qui pâtissent du manque de moyens pour mettre en œuvre un aménagement forestier durable². La Tanzanie est consciente des dangers potentiels, les changements climatiques risquant d'aggraver les conséquences de ce rythme élevé de déboisement - même si pour le moment, on en sait peu sur les incidences qu'ils peuvent avoir sur les forêts et sur les moyens de subsistance des communautés. Le pays est donc convaincu que l'engagement dans la REDD+ peut être envisagé comme une des solutions possibles. Il y a urgence à programmer une évaluation des répercussions des changements climatiques sur les forêts, leurs écosystèmes et les moyens de subsistance qu'elles offrent. Le pays a d'ores et déjà répertorié les facteurs de déboisement et de dégradation des forêts et leurs interactions complexes. Les principaux facteurs directs sont les suivants : l'expansion de l'implantation humaine et des terres agricoles, la surexploitation des pâturages, la production de bois de chauffage et de charbon de bois, les feux non maîtrisés, l'extraction de bois, le développement des infrastructures et de l'industrie, les réfugiés et plus récemment, l'introduction d'une agriculture à grande échelle destinée à la production de biocarburants. Ces causes directes sont indirectement induites par les défaillances du marché et les échecs des politiques, l'augmentation rapide de la population et de la pauvreté rurale, et par les problèmes économiques nationaux.

Progression de la préparation à la REDD+

Voici l'essentiel de ce qu'a accompli le Programme tanzanien de REDD+ :

- Il a ébauché une stratégie de REDD+, encore en débat lors du déplacement dans le pays. La stratégie, toujours en cours d'élaboration et de révision, a mis en avant dix catégories de résultats, ainsi que leurs objectifs stratégiques respectifs et les activités adéquates pour les atteindre.
- Un projet triennal d'évaluation et de suivi des ressources forestières nationales (NAFORMA), financé par la Finlande et exécuté par la FAO, est en cours. Il permettra de fournir les données élémentaires requises et à partir desquelles sera élaboré un système de MRV.
- *REDD+ Pilotes* : au total, ce sont neuf projets de REDD+ pilotes et pertinents qui sont mis en œuvre en Tanzanie et fournissent des enseignements intéressants qui pourront être utiles au Programme national de REDD+.
- Il dispose d'une structure nationale de pilotage fonctionnelle, présidée par le Bureau du Vice-président et a mis en place des groupes de travail thématiques, comme celui sur les facteurs de

déboisement et d'autres

- Dans le même temps, un Observatoire carbone (OC) indépendant, qui doit être hébergé par l'Université d'agriculture Sokoine (SUA), devra pouvoir accéder aux données et les contrôler à un certain point. Il reste à définir les modalités de transmission des informations, issues du NAFORMA et du cadre de MRV soutenu par la FAO, pour rendre effectif l'OC.

Réponse de la Tanzanie au protocole de préparation et aux interrogations générales soulevées par l'évaluation des besoins pays

Principales réalisations :

- *Coordination et gouvernance nationales* : Une structure de gouvernance et de coordination est en place. L'équipe nationale de travail dédiée à la REDD+ a notamment été réorganisée pour être plus représentative, puisqu'elle était au départ principalement constituée de deux ministères : le Service forestier tanzanien (SFT) et le ministère des ressources naturelles. Présidée par le ministre de l'environnement, sous la houlette de la vice-présidence, l'équipe de travail est aujourd'hui plus représentative des secteurs pertinents pour s'attaquer aux facteurs de déboisement. Parmi les nouveaux membres, on compte : Ministères de l'Énergie, d'Agriculture, et du Genre.
- *Garanties* : le pays a récemment mis sur pied une procédure nationale d'examen des garanties associées aux programmes de REDD+
- Une démarche visant au renforcement des capacités a débuté en Tanzanie mais elle concerne surtout les technocrates du gouvernement, et beaucoup moins les communautés et le réseau de soutien des ONG engagés dans le programme de gestion forestière conjointe et communautaire.
- *Généraliser les expériences pilotes* : Si la Tanzanie compte au total neuf projets pilotes de REDD+, ils en restent au stade de l'expérimentation. Il y a besoin de réunir et de diffuser les enseignements tirés et surtout, de généraliser les bonnes pratiques et de s'en servir pour orienter les stratégies et les politiques nationales. Un processus est actuellement en cours pour étendre le NAFORMA au territoire de Zanzibar : c'est important du point de vue des changements climatiques puisque, en tant qu'île, Zanzibar peut être soumise, comme la bande côtière, aux variations du niveau des mers et aux phénomènes météorologiques extrêmes.

Besoins principaux sur le chemin de la préparation à la REDD

Le service forestier tanzanien a globalement le sentiment de la nécessité d'élaborer des outils et de développer des moyens techniques et financiers pour parvenir à la REDD+ à différents niveaux. Par exemple :

- *Gestion de la séquestration du carbone et partage des bénéfices* : besoin de renforcer les capacités et de mettre en place un système transparent et équitable de distribution des bénéfices tout au long de la chaîne de production du carbone

- *Cadre juridique* : La Tanzanie ressent toujours le besoin d'un cadre juridique plus solide qui soit exécutoire à l'échelle nationale et régionale et permette de traiter le commerce illicite des produits forestiers, assimilé à des "fuites de carbone"
- *Mécanismes durables de financement de la REDD+*. La Tanzanie estime essentiel de garantir des financements pérennes aux projets de REDD+ et poursuivra ses efforts en ce sens au cours de sa phase 2 de préparation. C'est dans cet objectif qu'un dialogue général sur les mécanismes de financements des changements climatiques en Tanzanie, a été lancé à l'initiative du Bureau du vice-président.
- La Tanzanie préfère s'assurer l'appui d'*experts techniques* qui travaillent avec leurs *homologues nationaux* pendant un temps bien défini.
- Elle souhaiterait que les donateurs fassent transiter une partie de leurs financements par les grands ministères, ce qui permettrait de renforcer la capacité à respecter les normes fiduciaires imposées par les donateurs bilatéraux et multilatéraux
- La Tanzanie attache également beaucoup d'importance à la mise en place, à l'échelle régionale, de systèmes et de structures chargés de lutter contre le *commerce illicite* de produits ligneux et non ligneux issus de la forêt. Cela aussi nécessite le renforcement des capacités et la mise en réseau avec d'autres pays REDD+.
- Afin de soutenir la REDD+ dans son ensemble, la Tanzanie souhaiterait de l'aide pour renforcer les capacités à différents niveaux, à savoir : au niveau du gouvernement et des organisations communautaires (CBO) qui œuvrent avec les communautés à une gestion participative des forêts ; sur le plan de la formation aux garanties et de leur expérimentation dans le cadre de la REDD+

Tableau 19 : Réponses de l'évaluation approfondie en Tanzanie, classées par ordre d'urgence

Tanzanie	Gouvernance Capacité institutionnelle, mécanismes de coordination et cadres juridique
Très urgent	a) Évaluation des réformes institutionnelles, nouvelles dispositions institutionnelles nécessaires à la conception/mise en œuvre de la REDD+.
	b) Institutions effectives dotées des capacités techniques et de l'autorité administrative pour gérer les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts pour la REDD+ (en part. le secteur forestier et celui de l'exploitation des terres)
	c) Identification des nécessaires renforcements institutionnels, par exemple pour améliorer les capacités d'application de la loi et le MRV, entre autres.
Moyennement urgent	f) Évaluation des moyens juridiques d'intégrer les droits carbone, en vertu de la législation en vigueur, notamment par la coordination et des consultations sur les moyens d'attribuer ces droits
	e) Mécanisme effectif de coordination avec la société civile, les populations autochtones et les secteurs productifs pour la conception et la mise en œuvre de la REDD+.
Non urgent	d) Mécanisme effectif de coordination entre les ministères aux niveaux politique, technique et administratif
	Stratégie et plan d'action REDD+
Très urgent	d) Identification, évaluation et mise à profit d'expériences préalables, notamment activités de démonstration des paiements pour services écosystémiques et de la REDD+, afin d'éclairer la conception/mise en œuvre de la stratégie de REDD+

	b) Cadre institutionnel pour le système de partage des avantages
	c) Capacité nationale à respecter les normes fiduciaires relatives au décaissement et à la réception des fonds.
Moyennement urgent	a) Conception/essais de mise en œuvre d'un système guidé par les principes de transparence et de responsabilité, destiné à canaliser les avantages et les revenus de la REDD+
Très urgent	b) Développement des capacités et diffusion de l'information auprès des populations autochtones, communautés tributaires de la forêt et autres, afin de faciliter leur participation informée à la gestion de la REDD+
	c) Mécanismes préalablement reconnus et appliqués de résolution des conflits dans le contexte de la REDD+ (droits carbone, droits fonciers des populations autochtones et autres)
Autres	a) Procédures formelles pour les consultations des parties prenantes
Très urgent	e) Évaluation des coûts (opportunité, mise en œuvre, coûts institutionnels et de transaction) de la REDD+ aux niveaux local, régional et national
	b) Évaluation des facteurs du changement d'affectation des terres, notamment les facteurs extérieurs au secteur forestier, aux niveaux national et régional
	c) Systèmes permettant de simuler et de surveiller les incidences aux niveaux national, régional et local pour les politiques de REDD+
	g) Évaluation de la manière dont les lois, politiques, programmes et pratiques existants encouragent le déboisement et la dégradation des forêts.
	i) Identification des domaines prioritaires pour les essais pilotes et l'expérimentation des options de la stratégie REDD+.
Moyennement urgent	d) Analyses des scénarios de REDD+ et de leurs incidences éventuelles sur le PIB et la part de la forêt et de l'agriculture dans le PIB.
	f) Identification ou évaluation des principales incohérences ou antagonismes entre les objectifs de la stratégie REDD+ et les politiques et programmes
	Avantages multiples de la REDD+
Très urgent	d) Évaluation en vue d'intégrer dans les programmes nationaux et les stratégies de REDD les avantages multiples des forêts dans des domaines tels que l'utilisation des terres et la planification spatiale.
	a) Systèmes d'information sur les avantages écosystémiques multiples des forêts et de la REDD+ et sur les avantages sociaux.
	c) Identification, évaluation et priorisation des services environnementaux par région, par écosystème et autres, pour les programmes pilotes de la REDD
	b) Identification et sélection des méthodes de comptabilité des ressources naturelles et autres systèmes d'évaluation de ces ressources.
	Garanties sociales et environnementales
Très urgent	b) Cadres pour suivre et gérer les risques et incidences durant la mise en œuvre de la stratégie REDD+ (par ex. politiques, gouvernance, avantages multiples, participation)
	a) Identification et compréhension des principaux risques sociaux, politiques, économiques et environnementaux des options de la stratégie REDD+
Moyennement urgent	c) Évaluation des principaux risques et avantages potentiels en termes d'égalité des sexes, et opportunités d'options de la stratégie REDD+ et cadre de mise en œuvre
	Niveaux d'émissions de référence
Très urgent	a) Données et connaissances relatives aux processus et facteurs prioritaires de déboisement et

	de dégradation des forêts, émissions de GES associées et méthodes d'évaluation de leur évolution à venir.
	b) Une méthodologie permettant d'estimer les émissions historiques et les scénarios d'émissions, fondée sur les tendances prévues régissant les facteurs de changement
	c) Expertise en matière d'analyse spatiale et temporelle et d'outils de modélisation.
	Suivi forestier national et informations sur les garanties
Très urgent	b) Capacité et systèmes permettant d'estimer le carbone terrestre, ses dynamiques, les changements anthropiques connexes, les fuites et les approches en matière de surveillance
Moyennement urgent	a) Capacité et/ou respect des systèmes de notification nationaux et internationaux (par ex. communications nationales de la CCNUCC, FRA de la FAO)
Très urgent	f) Système et capacité de procéder à des analyses statistiques et d'interpréter les données de manière transparente en prévoyant une estimation des erreurs.
Moyennement urgent	b) Dispositions institutionnelles définies juridiquement avec clarification des compétences et des capacités techniques.
Moyennement urgent	c) Plan de développement des capacités abordant les données et besoins prioritaires en matière d'information (par ex. évolution de la couverture, flux de carbone, avantages multiples, coûts d'opportunité et risques environnementaux)
Moyennement urgent	e) Capacité, systèmes et procédures permettant d'estimer les stocks de carbone en fonction du niveau et des réservoirs de carbone (au sens du GIEC) choisis, et de surveiller les changements.
Moyennement urgent	d) Capacité d'examiner, consolider et intégrer les données et informations existantes (inventaire forestier, parcelles-échantillons permanentes, activités de démonstration de la REDD+)
Moyennement urgent	g) Emploi d'un système indépendant pour vérifier les données et leur interprétation.
Moyennement urgent	h) Institutions ou plateformes permettant l'accès du public aux données et informations à des fins de transparence, et capacité nécessaire pour leur fonctionnement et leur entretien.
Non urgent	a) Accord sur les définitions, les objectifs de suivi, les unités de référence et les variables de la surveillance
	Conception d'un système d'information sur les avantages multiples, les autres incidences, la gouvernance et les garanties
Très urgent	c) Identification de la capacité nécessaire à la conception et la mise en œuvre des garanties.
Moyennement urgent	b) Identification du champ et des rôles des parties prenantes et des agences gouvernementales dans la conception et la mise en œuvre des garanties.
Moyennement urgent	a) Un système permettant de suivre la manière dont les garanties sont abordées pendant l'exécution des activités de REDD+, fondé sur une méthodologie et des outils pratiques
Moyennement urgent	d) Coordination du système d'information pour les garanties, avec suivi des autres besoins
Moyennement urgent	e) Identification des mécanismes pour la création d'un suivi indépendant et d'analyses permettant la participation effective et opportune de la société civile, des populations autochtones, des communautés tributaires de la forêt et des autres parties prenantes.
	Transition vers un cadre de développement avec la REDD+
Très urgent	b) Protocoles pour une planification et une prise de décision intégrées de l'utilisation des terres afin de permettre l'intégration des informations économiques, biophysiques et sociales, en employant des outils multicritères de prise de décision.
Très urgent	a) Élaboration de feuilles de route nationales afin d'identifier le type d'investissement et de stratégie nécessaires à l'intégration de la REDD+ dans les cadres de développement
Très urgent	c) Capacité d'élaborer des visions intégrées et de se rapprocher d'autres secteurs, comme la planification ou les finances, afin d'établir un ordre de priorité entre les investissements et dépenses publiques au service de solutions de développement plus durables

	e) Études de cas et comparaison avec les incidences éventuelles des pratiques et trajectoires "classiques" d'investissement et avec les options d'économie verte dans les districts pilotes (comme l'agroforesterie, le traitement plus efficace du bois, les projets de REDD+, les paiements pour services environnementaux)
	d) Renforcement des politiques pour les rendre plus favorables aux pauvres. Capacité d'élaborer de meilleurs indicateurs afin d'orienter les investissements, comme le "PIB des pauvres"

4.2.3 CAMBODGE

Informations préliminaires pour la REDD+ et les initiatives de REDD+ connexes

Selon les estimations, la forêt occupe au Cambodge quelque 55% de la surface terrestre. Ambitueusement déterminé à réaliser l'un de ses OMD, le pays s'emploie à étendre la couverture pour atteindre 60% en 2030, ce qui serait un exploit compte tenu de la concurrence qui oppose la foresterie et les autres formes d'utilisation des terres. Figurant parmi les pays connaissant les taux de déboisement le plus élevés, le Cambodge se classe aujourd'hui en neuvième position - comme on le voit, le défi que le pays a décidé de relever est de poids. Attestant du rôle à long terme que peuvent jouer les communautés locales pour la gestion durable des terres forestières, à la fois comme gardiens et comme bénéficiaires, le Cambodge possède aujourd'hui 450 forêts communautaires représentant une superficie combinée de près de 500 000 ha, l'ambition étant d'atteindre un total de 2 millions d'hectares. Le succès du projet serait remarquable, de même que l'établissement de structures effectives et la mobilisation de fonds pour les gérer.

Malgré les difficultés auxquelles la foresterie et les zones forestières existantes sont confrontées, certains signaux invitent à l'optimisme : une politique nationale visant à étendre la surface forestière, l'engagement des communautés locales pour la gestion des forêts et une zone forestière relativement vaste présentant des densités de carbone supérieures aux moyennes mondiales.

Partenaires bilatéraux dans la REDD+

Jusqu'à présent, le Programme de REDD+ du Cambodge n'a pas seulement suscité l'intérêt et l'appui de sources multilatérales, mais également d'ONG bilatérales et internationales. La REDD+ fait ainsi l'objet du soutien direct et durable du gouvernement du Japon, qui offre un appui financier et technique important par l'intermédiaire de la JICA, son agence d'aide. Cet appui s'exerce actuellement en priorité sur le travail en cours en matière d'inventaire et de surveillance des forêts, en collaboration avec la FAO sous l'égide du cadre ONU-REDD. Plusieurs ONG, comme PACT, la WCS et FFI, travaillent sur des sites pilotes dans lesquels les communautés locales et des ONG locales prennent part à la gestion de zones forestières désignées.

Des financements importants pour la REDD+ proviennent d'une nouvelle source bilatérale : il s'agit d'un appel d'offres lancé par USAID au cours du premier trimestre de cette année ; le soumissionnaire retenu devrait, du moins peut-on l'espérer, lancer son activité au dernier trimestre 2012. Le montant du

marché étant de 20 millions de dollars sur une période de 4 ans, il constituera le plus important flux isolé de financement pour la REDD+ et renforcera considérablement le Programme national REDD+, garantissant en effet que les besoins le plus essentiels seront comblés, ce pour quoi le présent rapport pourrait être un atout majeur. Un résumé des objectifs du projet indiqués ici laisse entrevoir des possibilités de synergies avec le Programme national REDD+. Les principaux objectifs assignés pour deux paysages prioritaires, la forêt de Prey Lang et les plaines orientales, sont les suivants :

- Renforcer l'efficacité du gouvernement et des principaux gestionnaires de ressources naturelles aux niveaux national et infranational afin de gérer durablement la forêt et préserver la biodiversité
- Améliorer le dialogue constructif sur la gestion des forêts et le développement économique aux niveaux national et infranational
- Renforcer les avantages économiques équitables de la gestion durable des forêts

L'adhésion aux objectifs susmentionnés devrait donner lieu aux résultats suivants :

- Conception et/ou exécution d'une planification des politiques et de cadres institutionnels aux niveaux infranational, interprovincial et/ou local au service d'une meilleure gestion des terres forestières, guidée par un souci d'équité ;
- Stratégies nationale et/ou infranational de REDD+ sous-tendues par des activités infranationales de démonstration de la REDD+ ;
- Réduction ou séquestration d'au moins 1,5 million de tonnes de gaz à effet de serre (GES) émises par an ;
- Meilleure gestion d'au moins un demi million d'hectares de terres forestières et de zones revêtant une importance biologique ;
- Augmentation du taux de participation des parties prenantes d'au moins 50%, en particulier au sein des groupes sous représentés, pour une participation effective aux dialogues constructifs et aux forums des parties prenantes (préexistants ou nouveaux) sur les questions de gestion forestière ; et
- Augmentation ciblée d'au moins 50% des revenus découlant des activités liées à la gestion forestière durable et équitable, ou compatibles avec elle.

La Banque asiatique de développement, qui finance le développement et les infrastructures agricoles, subventionne en outre le Programme pour les ressources naturelles, qui œuvre à atténuer la fragmentation de l'habitat et des écosystèmes en aménageant des couloirs biologiques ou connectifs entre les forêts et les zones protégées, à l'aide de son Fonds sur les changements climatiques. Ses travaux englobent le Cambodge, le Laos et le Viet Nam. La BAD s'emploie aussi à fournir des financements pour la préparation à la REDD+, en mettant l'accent sur les sites de terrain où elle peut appuyer la MRV et le partage des avantages. Un autre atout : la Banque est présente dans trois pays et peut ainsi faciliter l'échange d'information et de technologies entre eux. En résumé, la BAD appuie la conservation au titre de son mandat de développement économique, conforme à bien des égards avec la REDD+.

À un niveau plus stratégique dans la région, la BAD s'intéresse aussi à la viabilité d'un marché du carbone, un enjeu pour lequel les pays de l'ASEAN pourraient se mobiliser en ce sens, et ainsi conférer à la REDD+ une "compétitivité de marché dans un contexte d'utilisation des terres très concurrentiel.

Avancées sur la REDD+ et autres initiatives connexes

En mars 2011, la proposition soumise par le Cambodge au Programme ONU-REDD a été approuvée, son financement accepté et les décaissements réalisés la même année pour lancer et élaborer la feuille de route pour la préparation à la REDD+ à la fin de la même année. Le pays a également soumis une proposition de préparation au FCPF en mai 2011, qui doit être revu et soumis une deuxième fois en 2012.

Le processus formel de systèmes et de structures de développement pour permettre au Cambodge d'être "prêt pour la REDD+" en est encore au stade préliminaire.

L'intérêt manifesté par les donateurs semble être suffisant pour appuyer son Programme national REDD+, comme en attestent le programme de la JICA, la Banque asiatique de développement, les ONG internationales menant les projets pilotes et le soutien qu'apportera bientôt l'USAID.

Des travaux en cours sous l'égide de la JICA sur la cartographie de la couverture terrestre et l'inventaire forestier seront intégrés à sa proposition de système de MRV.

Principaux besoins du Cambodge

Les discussions avec un large éventail de diverses parties prenantes à la REDD+, les donateurs bilatéraux et multilatéraux, les ONG internationales et locales et le bureau de pays de l'ONU ont permis de dégager les principaux domaines dans lequel un soutien est nécessaire au Cambodge. Il faut à cet égard noter les ambitions que le pays s'est fixé en matière REDD+ pour la fin 2012, soit :

- La création formelle d'une équipe spéciale (*Task Force*) nationale pour la REDD+
- Le renforcement des capacités du personnel gouvernemental afin d'améliorer leur compréhension technique de la REDD+ et être apte à faire avancer son programme national et international
- Le Programme de REDD+ du Cambodge en étant encore à ses prémices, les agences de donateurs doivent renforcer leurs propres capacités afin de lui proposer un appui technique significatif
- Un processus complet d'élaboration d'une stratégie nationale REDD+ doit être soumis à la considération du pays et de ses partenaires de coopération technique, comme l'indiquait déjà la feuille de route REDD+ de 2011. Cette démarche doit être entreprise sans attendre pour donner une nouvelle impulsion au Programme REDD+ du Cambodge
- Concernant les aspects techniques de la préparation à la REDD+, le Cambodge doit se doter de capacités pour la modélisation de l'utilisation et du changement d'affectation des terres et pour l'estimation des niveaux de référence

- La création de mécanismes pour une meilleure coordination des principaux organes d'État directement en charge de la REDD+ et/ou dont les politiques et les décisions ont des incidences sur l'actuel programme de REDD+ du Cambodge est un impératif à la fois immédiat et stratégique
- Il importe de tirer parti du récent discours sur la REDD+ prononcé par le Premier ministre qui y esquissait la direction politique à donner au pays pour la REDD+ et la gestion forestière durable
- Appui pour renforcer le forum des parties prenantes sur la REDD+ qui sera prochainement créé, dès que l'équipe spéciale (*Task Force*) nationale pour la REDD+ est opérationnelle.
- Commande d'analyses stratégiques des secteurs qui importent pour la REDD+ au Cambodge, et en isoler des messages ou des effets clairement compréhensibles pour le programme de REDD+ et de GDF du pays.

Récapitulatif des besoins

À la lumière des cibles que s'est fixées le pays pour les 12 prochains mois, les principaux besoins en matière de REDD+ peuvent être présentés sous forme de plusieurs grands thèmes fort bien connus dans le processus de préparation à la REDD+.

- Lutter contre les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts au Cambodge
- Proposer de façon réaliste des mécanismes institutionnels de coordination ou des arrangements pour le développement et la mise en œuvre du Programme de REDD+.
- Renforcer les capacités techniques sur la REDD+ au sein des organes d'État aux niveaux national et infranational
- Identifier et mettre à profit un forum national apte à susciter une collaboration transsectorielle et à piloter le programme REDD+ conformément à la politique nationale de REDD+
- Établir un lien entre les initiatives cambodgiennes de REDD+ et les mécanismes internationaux de financement

Les principaux besoins spécifiques des ONG locales sont également répertoriés ci-dessous.

- Faute de financement, le Forum des ONG peine à intervenir sur les questions de REDD+ : le Forum doit autofinancer sa participation à la REDD+ et n'a reçu aucun soutien du Programme ONU-REDD ni du FCPF. Le Cambodge dispose par exemple d'un réseau d'ONG et de groupes d'ONG auxquels des fonds pourraient être alloués afin de leur permettre de renforcer les capacités des OSC et de sensibiliser et faire participer davantage les populations autochtones
- Le Programme ONU-REDD et le FCPF doit clarifier les mécanismes de canalisation des fonds à la société civile
- Une fois les financements disponibles, le Forum des ONG pourrait diffuser des messages simples sur la REDD+ grâce à des supports populaires, afin de toucher un public plus large de parties prenantes
- Le forum pourrait recevoir des fonds afin d'entreprendre des recherches sur les politiques concernant le régime foncier au Cambodge

Actuellement, il importe d'établir sans tarder des arrangements de coordination nationaux, notamment un secrétariat pour l'équipe spéciale (*Task Force*) nationale. Cette démarche devrait s'appuyer sur la création délibérée de mécanismes permettant aux organes d'État chargés de la gestion de la REDD+ de travailler ensemble avec un cadre axé sur les résultats et assorti d'un calendrier. L'emploi d'un cadre clair axé sur les résultats et imposant aux agences d'exécution des obligations de notification à la hiérarchie pour rendre compte de leurs engagements pourrait contribuer à contraindre les agences responsables à peser dans la balance. Avec l'approbation du bureau du Premier ministre intervenant comme organe de décision politique, la création d'un forum de haut niveau à des fins de reddition des comptes est une étape indispensable pour le Cambodge.

Tableau 20 : Réponses de l'évaluation approfondie du Cambodge, classées par ordre d'urgence

Cambodge	Gouvernance : Capacité institutionnelle, mécanisme de coordinations et cadre juridique
Très urgent	a) Évaluation des réformes institutionnelles, nouvelles dispositions institutionnelles nécessaires à la conception/mise en œuvre de la REDD+.
	b) Institutions effectives (dotées des capacités techniques, d'une autorité administrative et de capacités financières) aptes à gérer les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts pour la REDD+ (en part. le secteur forestier et celui de l'exploitation des terres)
	c) Identification des nécessaires renforcements institutionnels, par exemple pour améliorer les capacités d'application de la loi et le MRV, entre autres.
	f) Évaluation des moyens juridiques d'intégrer les droits carbone, en vertu de la législation en vigueur, notamment par la coordination et des consultations sur les moyens d'attribuer ces droits
Moyennement urgent	d) Mécanisme effectif de coordination entre les ministères aux niveaux politique, technique et administratif
	e) Mécanisme effectif de coordination avec la société civile, les populations autochtones et les secteurs productifs pour la conception et la mise en œuvre de la REDD+
	Partage des avantages
Moyennement urgent	a) Conception/essais de mise en œuvre d'un système guidé par les principes de transparence et de responsabilité, destiné à canaliser les avantages et les revenus de la REDD+
Très urgent	d) Identification, évaluation et mise à profit d'expériences préalables, notamment activités de démonstration des paiements pour services écosystémiques et de la REDD+, afin d'éclairer la conception/mise en œuvre de la stratégie de REDD+
Moyennement urgent	b) Cadre institutionnel pour le système de partage des avantages
	c) Capacité nationale à respecter les normes fiduciaires relatives au décaissement et à la réception des fonds.
	Stratégie REDD+ ou plan d'action
Très urgent	a) Procédures formelles pour les consultations des parties prenantes
	b) Développement des capacités et informations fournies pour faciliter la participation des populations autochtones, des communautés tributaires de la forêt et autres, dans la gestion de la REDD+
	c) Mécanismes préalablement reconnus et appliqués de résolution des conflits dans le contexte de la REDD+ (droits carbone, droits fonciers des populations autochtones et autres)

	a) Mise à profit des expériences en gestion des ressources naturelles, des forêts et de l'agriculture aux niveaux local, régional (infranational) et national afin d'éclairer la conception/mise en œuvre de la stratégie REDD+.
Très urgent	e) Évaluation des coûts (opportunité, mise en œuvre, coûts institutionnels et de transaction) de la REDD+ aux niveaux local, régional et national
Moyennement urgent	b) Évaluation des facteurs du changement d'affectation des terres, notamment les facteurs extérieurs au secteur forestier, aux niveaux national et régional.
	c) Systèmes permettant de simuler et de surveiller les incidences aux niveaux national, régional et local pour les politiques de REDD+.
	d) Analyses des scénarios de REDD+ et de leurs incidences éventuelles sur le PIB et la part de la forêt et de l'agriculture dans le PIB
Moyennement urgent	g) Évaluation de la manière dont les lois, politiques, programmes et pratiques existants encouragent le déboisement et la dégradation des forêts.
	h) Identification de réformes spécifiques dans la législation et les politiques susceptibles d'être envisagées à court terme.
	i) Identification des domaines prioritaires pour les essais pilotes et l'expérimentation des options de la stratégie REDD+.
	j) Mise à l'essai des options spécifiques de la stratégie REDD+.
Non urgent	f) Identification ou évaluation des principales incohérences ou antagonismes entre les objectifs de la stratégie REDD+ et les politiques et programmes.
	Avantages multiples de la REDD+
Très urgent	d) Évaluation en vue d'intégrer dans les programmes nationaux et les stratégies de REDD les avantages multiples des forêts dans des domaines tels que l'utilisation des terres et la planification spatiale
Moyennement urgent	a) Systèmes d'information sur les avantages écosystémiques multiples des forêts et de la REDD+ et les avantages sociaux.
	c) Identification, évaluation et priorisation des services environnementaux par région, par écosystème et autres, pour les programmes pilotes de la REDD
Non urgent	b) Identification et sélection des méthodes de comptabilité des ressources naturelles et autres systèmes d'évaluation de ces ressources.
	Garanties sociales et environnementales
Très urgent	b) Cadres pour suivre et gérer les risques et incidences durant la mise en œuvre de la stratégie REDD+ (par ex. politiques, gouvernance, avantages multiples, participation)
Moyennement urgent	a) Identification et compréhension des principaux risques sociaux, politiques, économiques et environnementaux des options de la stratégie REDD+
	c) Évaluation des principaux risques et avantages potentiels en termes d'égalité des sexes, et opportunités d'options de la stratégie REDD+, cadre de mise en œuvre
	Niveau d'émissions de références
Très urgent	a) Données et connaissances relatives aux processus et facteurs prioritaires de déboisement et de dégradation des forêts, émissions de GES associées et méthodes d'évaluation de leur évolution à venir.
	b) Une méthodologie permettant d'estimer les émissions historiques et les scénarios d'émissions, fondée sur les tendances prévues régissant les facteurs de changement
	c) Expertise en matière d'analyse spatiale et temporelle et d'outils de modélisation.
	Suivi forestier national et informations sur les garanties

Très urgent	a) Capacité et/ou respect des systèmes de notification nationaux et internationaux (par ex. communications nationales de la CCNUCC, FRA de la FAO)
	b) Capacité et systèmes permettant d'estimer le carbone terrestre, ses dynamiques, les changements anthropiques connexes, les fuites et les approches en matière de surveillance
	b) Dispositions institutionnelles définies juridiquement avec clarification des compétences et des capacités techniques.
	c) Plan de développement des capacités abordant les données et besoins prioritaires en matière d'information (par ex. évolution de la couverture, flux de carbone, avantages multiples, coûts d'opportunité et risques environnementaux)
	e) Capacité, systèmes et procédures permettant d'estimer les stocks de carbone en fonction du niveau et des réservoirs de carbone (au sens du GIEC) choisis, et de surveiller les changements.
	a) Accord sur les définitions, les objectifs de suivi, les unités de référence et les variables de la surveillance
	d) Capacité d'examiner, consolider et intégrer les données et informations existantes (inventaire forestier, parcelles-échantillons permanentes, activités de démonstration de la REDD+)
Moyennement urgent	f) Système et capacité de procéder à des analyses statistiques et d'interpréter les données de manière transparente en prévoyant une estimation des erreurs
	g) Emploi d'un système indépendant pour vérifier les données et leur interprétation.
	h) Institutions ou plateformes permettant l'accès du public aux données et informations à des fins de transparence, et capacité nécessaire pour leur fonctionnement et leur entretien.
	Conception d'un système d'information sur les avantages multiples, les autres incidences et les garanties
Très urgent	b) Identification du champ et des rôles des parties prenantes et des agences gouvernementales dans la conception et la mise en œuvre des garanties.
	c) Identification de la capacité nécessaire à la conception et la mise en œuvre des garanties.
Moyennement urgent	a) Un système permettant de suivre la manière dont les garanties sont abordées pendant l'exécution des activités de REDD+, fondé sur une méthodologie et des outils pratiques.
	d) Coordination du système d'information pour les garanties, avec suivi des autres besoins.
	e) Identification des mécanismes pour la création d'un suivi indépendant et d'analyses permettant la participation effective et opportune de la société civile, des populations autochtones, des communautés tributaires de la forêt et des autres parties prenantes.
	Transition vers un cadre de développement avec la REDD+
Très urgent	b) Protocoles pour une planification et une prise de décision intégrées de l'utilisation des terres afin de permettre l'intégration des informations économiques, biophysiques et sociales, en employant des outils multicritères de prise de décision.
Moyennement urgent	a) Élaboration de feuilles de route nationales afin d'identifier le type d'investissement et de stratégie nécessaires à l'intégration de la REDD+ dans les cadres de développement.
	c) Capacité d'élaborer des visions intégrées et de se rapprocher d'autres secteurs, comme la planification ou les finances, afin d'établir un ordre de priorité entre les investissements et dépenses publiques au service de solutions de développement plus durables.
	e) Études de cas et comparaison avec les incidences éventuelles des pratiques et trajectoires "classiques" d'investissement et avec les options d'économie verte dans les districts pilotes (comme l'agroforesterie, le traitement plus efficace du bois, les projets de REDD+, les paiements pour services environnementaux).
Non urgent	d) Renforcement des politiques pour les rendre plus favorables aux pauvres. Capacité d'élaborer de meilleurs indicateurs afin d'orienter les investissements, comme le "PIB des pauvres."

4.2.4 PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

Introduction

Pays doté d'une zone forestière étendue par rapport à sa superficie totale, membre de la coalition des forêts pluviales, la PNG a naturellement sa place dans le processus mondial de REDD+. Sa participation à la REDD+ remonte à une déclaration de son ancien Premier ministre sur la nécessité pour la communauté internationale, en particulier les pays parties à l'Annexe I, de dédommager les pays tropicaux densément couverts de forêts en contrepartie d'une gestion de leurs forêts dans le contexte des réductions d'émissions par le piégeage du carbone et du renforcement de leurs stocks de carbone. Cette déclaration se traduit par la création du bureau des changements climatiques ; toutefois, ce dernier était géré à distance, et, selon certains observateurs locaux, la majorité de ses politiques et activités restait entre les mains d'un nombre limité d'acteurs. Aujourd'hui, la REDD+ est coordonnée au niveau national par le Bureau des changements climatiques et du développement (OCCD), qui a succédé au Bureau des changements climatiques, récemment dissout. L'OCCD accueille le secrétariat de la REDD+, qui accompagne les groupes de travail technique formés jusqu'ici. Un rapport de travail technique est remis au conseil exécutif (PEB), qui réunit des membres de tous les secteurs, les ministères, les services d'État, des universitaires, des représentants de l'industrie et des ONG. La première réunion du PEB a eu lieu la dernière semaine de mai 2012, coïncidant avec la visite de la mission chargée de la présente évaluation. Le PEB est responsable devant le Conseil national des changements climatiques (NCCC), l'organe directeur suprême sous l'autorité duquel sont placés la REDD et les autres organismes environnementaux.

Les principaux facteurs de déboisement sont l'expansion agricole (principalement l'agriculture commerciale extensive), l'extraction minière, l'agriculture itinérante et potentiellement la prospection pétrolière et gazière.

Avancées sur la REDD+ et autres initiatives connexes

Dans le contexte de la préparation à la REDD+, selon le Point focal national, les éléments les plus actifs ont été les groupes de travail technique sur la MRV, sur les mécanismes d'atténuation pour la REDD+ et, dans une moindre mesure, sur les facteurs du déboisement.

Le groupe de travail sur la MRV bénéficie d'un appui substantiel de la part du Japon par le biais de la JICA pour l'élaboration d'une *carte de base des zones forestières*, un instrument indispensable à la gestion forestière durable et qui sera employé pour planifier la gestion et définir les frontières déjà évoquées. Des conseillers techniques fournis par le JICA travaillent en outre avec des homologues de PNG pour créer des *modèles allométriques* afin d'estimer la biomasse et les stocks de carbone, aussi bien au-dessus qu'au-dessous du sol. Une base de données nationale sera également mise sur pied pour le futur suivi forestier et les mesures essentielles seront prises pour fixer un *niveau de références (NR)* et un *niveau d'émissions de références (NER)* pour le Programme national REDD+. Ces travaux seront

complétés par un *Projet d'inventaire forestier national* qui sera financé par l'UE et exécuté par la FAO, un processus censé débiter sérieusement au cours du dernier trimestre 2012. L'appui apporté par la JICA à plusieurs pays d'Afrique et d'Asie autour des aspects pratiques de l'inventaire forestier et de la cartographie, ainsi que la fourniture d'équipement et de formations doit être salué ; ces efforts sont indispensables au succès du processus de REDD+, à l'échelon régional comme mondial.

Projets de MDP existants

En PNG, l'industrie de l'huile de palme a lancé des projets de mécanisme de développement propre (MDP) fondés sur la *capture de méthane* émanant des déchets d'huile de palme ; en date de mai 2012, sept demandes d'enregistrement avaient formellement été déposées et dix autres étaient en cours de préparation.

Difficultés pour la REDD+

Malgré l'enthousiasme qu'a déclenché la REDD lorsque l'idée a d'abord été présentée aux politiques et au public de PNG, certains s'interrogent à présent sur la faisabilité financière de la REDD.

Convaincre des vertus et des avantages de la REDD+ au sens large des populations rurales majoritairement rétrogrades ne va pas de soi, d'autant que 88% des terres boisées sont sous l'administration d'autorités traditionnelles. Une campagne pédagogique de grande ampleur portant sur les aspects globaux de la gestion forestière et sur le développement et les autres activités économiques est semble-t-il cruciale en PNG. Cette situation contredit ironiquement, voire paradoxalement, le discours sur le développement qui plaide traditionnellement en faveur des droits fonciers pour les communautés comme facteurs de solide gestion des terres et de leurs ressources naturelles.

Même dans les projets pilotes qui ont été lancés, des voix protestent contre la *longue période de transition* avant que des avantages matériels se concrétisent, discréditant les avantages de la REDD et l'exposant à la concurrence des autres utilisations des terres, qui les dégradent pour la plupart et conduisent à une conversion des terres boisées. Cet état de fait invite instamment la Fraternité de la REDD à envisager sérieusement une forme quelconque de paiement intermédiaire à mesure de l'avancement des projets, une solution qui était déjà mentionnée dans le R-PP du Burkina Faso.

Par ailleurs, la PNG n'a pas formalisé le partage des avantages dans sa législation, ni même entériné officiellement les principes de CPLCC.

Certains ont le sentiment que la PNG, compte tenu de sa surface forestière et de sa capacité à renforcer les stocks de carbone dans les forêts secondaires dégradées aussi bien que dans les paysages agricoles, devrait mettre tous ses efforts à renoncer à son statut actuel de bénéficiaire d'une "aide au carbone" en faveur d'un système d'"échange de droits carbone", plus souhaitable.

Certains appellent aussi de leurs vœux une politique de REDD+ pour la PNG, destinée à orienter l'approche nationale du Programme REDD en PNG ainsi que les projets individuels de REDD+. Si les détails d'une telle politique n'ont pas été articulés, les partisans de ce concept mettent en avant les

effets d'une telle politique, qui serait un moyen de réaffirmer l'engagement politique en faveur de la REDD+, de ménager un *domaine forestier stable assorti de procédures bien plus strictes visant les traitements particuliers et la conversion à d'autres usages* et permettrait à l'Autorité nationale des forêts procéder à des enquêtes pour tout changement d'affectation des terres.

Appui des bailleurs au Programme REDD+ de PNG

Depuis 2008, lorsque la PNG a officiellement lancé les préparatifs en vue de la REDD et s'est fait davantage entendre dans le dialogue international sur les forêts et l'environnement, elle a aussi suscité l'appui des donateurs multilatéraux et bilatéraux. Sur le volet bilatéral, l'Australie, le Japon et l'US sont autant de partenaires de coopération technique dans les secteurs de l'environnement et des ressources naturelles.

L'Australie, par le biais d'AUSAID, accompagne à titre bilatéral la PNG via plusieurs canaux de financement, entre autres le *Partenariat Australie – PNG pour le carbone forestier*, et dans le cadre de plusieurs projets régionaux (Pacifique sud) impliquant les autres États insulaires, comme Fidji et Samoa. Doté d'un impressionnant budget annuel dépassant 20 millions de dollars australiens, cet appui couvre toute une palette de thèmes, dont l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques est l'un des principaux ; plus récemment, l'Australie a appuyé le travail sur la MRV. En province, elle appuie les projets pilotes communautaires de REDD+ exécutés par Société pour la Conservation de la Faune (WCS) et plusieurs programmes sur les moyens de subsistance, également via la WCS et Conservation International (CI). Les projets pilotes REDD+ mettent à l'essai des *outils de garanties*, un *processus de CPLCC* et de *partage des avantages* afin d'éclairer les processus nationaux, surtout la MRV. Son portefeuille de programmes comporte aussi des subventions pour le renforcement des capacités, notamment des bourses universitaires formelles. L'Australie œuvre aussi à rapprocher les institutions de la PNG et le Centre pour la pérennité écologique à Canberra, dont le travail concerne la REDD+. Quant aux institutions d'État spécifiques, l'Australie a appuyé le Bureau des changements climatiques et du développement par le biais de conseillers techniques, une aide qui a été réduite. Elle souhaite néanmoins soutenir une présence plus forte de l'OCCD en province. Autre nouveauté potentiellement significative dans le Pacifique sud, le programme australien d'échange de droits d'émission devrait être opérationnel en 2015 et sera ouvert aux pays du Pacifique sud et même, plus au nord, à ceux d'Asie du sud-est. La possibilité d'établir un programme de ce type pour l'ensemble de la région devrait être envisagée et débattue aux plus haut niveau avec l'Australie.

Comme décrit plus haut, le gouvernement japonais constitue un donateur important par le biais de la JICA et semble avoir trouvé une "niche" en l'inventaire forestier, la cartographie et le SIG, et présente l'avantage d'être présent dans un grand nombre de pays REDD+ en Afrique et en Asie du sud. Le Japon est donc bien placé pour partager les enseignements des nombreux pays où il est présent et pour mettre ces leçons à profit pour mettre sur pied une équipe compétente en suivi forestier en PNG.

L'union européenne (UE) appuie la PNG dans le secteur forestier depuis plusieurs années et possède un système de "subventions sur concours" à l'intention des ONG. Son intérêt se porte encore sur les changements climatiques et la gestion forestière durable ; c'est grâce à ses financements que le projet

d'inventaire forestier national sera réalisé par la FAO en conjonction avec le gouvernement. Le projet d'inventaire coûtera 6 millions d'euros sur 3 ans et sera au cœur du processus de préparation du pays à la REDD. L'UE intervient en outre dans la région du Pacifique sud avec une subvention de 8 millions d'euros pour l'université de Fidji sur l'adaptation aux changements climatiques. Reconnaisant le statut d'exportateur de bois de la PNG, l'UE encourage la PNG à participer à son initiative de renforcement de la légalité de la production et commercialisation du bois (FLEGT).

Préoccupations des donateurs, de l'industrie et des ONG sur le processus de REDD+

Les donateurs et les ONG appellent de leurs vœux une clarification des rôles entre l'OCCD et l'Autorité de la foresterie (PNG FA) au regard de la gouvernance environnementale en général et de la REDD+ en particulier, et souhaiteraient que les deux agences manifestent un solide rôle d'animation dans la gestion environnementale en travaillant visiblement et plus étroitement ensemble.

Pour eux, un renforcement des capacités de l'OCCD et du PNG-FA pour mieux servir la province et le gouvernement central est l'une des clefs du succès de la REDD+. Outre l'OCCD et le PNG FA, le manque de capacités du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage pose problème et nuit à sa participation active au processus de REDD+. Compte tenu de l'importance de l'agriculture comme facteur, des capacités supplémentaires doivent être octroyées au ministère.

Les ONG s'émeuvent du fait que les droits coutumiers représentant 87% des terres en PNG, selon les estimations, par ailleurs souhaitables, fassent obstacle à l'élaboration d'un plan global de l'utilisation des terres ; pour y remédier, il importe d'appuyer un travail auprès des propriétaires des terres.

L'apparente facilité avec laquelle les terres boisées sont acquises pour être converties en exploitations agricoles à grande échelle jette aussi le doute sur la détermination de la PNG à gérer la REDD+ ; une pression de plus en plus forte s'exerce aussi pour des licences de prospection de minerais hors de toute garantie environnementale ou sociale. Pour atténuer les risques associés à une conversion de terres forestières à d'autres usages, surtout dans le cadre des exploitations extensives, il est urgent pour le gouvernement de repenser *l'autorité de déforestation*, et d'envisager de la remplacer par une sorte d'*obligation environnementale* qui financerait la réhabilitation des zones ainsi dégradées.

Au vu des éléments ci-dessus, et comme toutes les parties prenantes interrogées au cours des présentes évaluations, les donateurs appellent de leurs vœux une structure de coordination nationale fonctionnelle pour la REDD+ ainsi qu'un cadre juridique pertinent.

Principaux besoins du Programme REDD+ de la PNG

Les discussions avec un large éventail de parties prenantes (le PNUD, les autres bailleurs, le gouvernement, l'industrie et les IONG) ont permis d'identifier les principaux besoins ainsi que des recommandations sur la manière dont le processus de REDD+ en PNG pourrait être davantage appuyé. En voici un bref descriptif.

1. Pour améliorer la coordination du secteur et réaliser les objectifs d'un Programme national REDD+, le Bureau des changements climatiques et du développement devrait développer un cadre politique précisant les rôles des autres secteurs et agences, et s'assurer que le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage est pleinement associé à la conception et la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ envisagée.
2. Le gouvernement ne contrôlant que 10% de l'ensemble du territoire, la question du régime foncier en ce qu'il affecte la gouvernance des ressources forestières doit être repensée. Le gouvernement devrait inviter la majorité des propriétaires des terres à convenir d'une stratégie et de plans d'utilisation des terres nationaux. Également liée au régime foncier, la question des "droits carbone" n'a pas été élucidée.
3. Il est urgent de mettre au point une stratégie REDD+ parallèlement au cadre politique à élaborer par l'OCCD, l'Autorité de la foresterie et le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage. La stratégie REDD+ envisagée doit placer en tête de ses priorités la coordination avec le secteur agricole : en effet, la PNG compte 14 Conseils en charge des produits agricoles, chacun disposant de ses propres politiques et mandats juridiques, sans obligation de consultation de l'OCCD ou du PNG FA sur les questions touchant les changements d'affectation des terres, qui ont un impact direct sur les terres boisées et la REDD+.
4. Sachant que les déchets miniers pourraient affecter 3 millions d'hectares dans le pays, et que la conversion de 5,2 millions d'hectares serait à craindre à des fins d'agriculture commerciale extensive par le biais du processus SABL d'acquisition des terres, il est urgent de travailler sur les facteurs du déboisement et la dégradation des forêts. Pour des raisons stratégiques, il importe de convaincre le gouvernement de revoir le processus actuel de SABL et de permettre au PNG FA d'amender ses politiques et sa législation.
5. Il importe de renforcer les capacités numérique de l'OCCD et du PNG FA à gérer la REDD+ et la foresterie en général, surtout en province où leurs services sont nécessaires. Dans le même ordre d'idée et pour des raisons stratégiques, le développement des ONG locales doit être appuyé afin d'en faire des partenaires d'exécution du gouvernement central et des donateurs en province.

Tableau 21 : Réponses de l'évaluation approfondie en Papouasie-Nouvelle-Guinée, classées par ordre d'urgence

PNG	Gouvernance : Capacité institutionnelle, mécanisme de coordination and cadre juridique
Très urgent	a) Évaluation des réformes institutionnelles, nouvelles dispositions institutionnelles nécessaires à la conception/mise en œuvre de la REDD+
Moyennement urgent	b) Institutions effectives (dotées des capacités techniques, d'une autorité administrative et de capacités financières) aptes à gérer les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts pour la REDD+ (en part. le secteur forestier et celui de l'exploitation des terres)
	c) Identification des nécessaires renforcements institutionnels, par exemple pour améliorer les

	capacités d'application de la loi et le MRV, entre autres
	Partage des avantages
Moyennement urgent	a) Conception/essais de mise en œuvre d'un système guidé par les principes de transparence et de responsabilité, destiné à canaliser les avantages et les revenus de la REDD+
	d) Identification, évaluation et mise à profit d'expériences préalables, notamment activités de démonstration des paiements pour services écosystémiques et de la REDD+, afin d'éclairer la conception/mise en œuvre de la stratégie de REDD+
	Processus de consultation et de participation (populations autochtones, société civile, secteur privé et autres parties prenantes)
Moyennement urgent	a) Procédures formelles pour les consultations des parties prenantes
	b) Développement des capacités et informations fournies pour faciliter la participation des populations autochtones, des communautés tributaires de la forêt et autres, dans la gestion de la REDD+
	c) Mécanismes préalablement reconnus et appliqués de résolution des conflits dans le contexte de la REDD+ (droits carbone, droits fonciers des populations autochtones et autres)
	Stratégie REDD+ ou plan d'action
	Développement de la stratégie REDD+ et options
Très urgent	f) Identification ou évaluation des principales incohérences ou antagonismes entre les objectifs de la stratégie REDD+ et les politiques et programmes d'autres secteurs (par ex. transports, agriculture, énergie minière, extraction, tourisme), et des moyens d'y remédier.
	g) Évaluation de la manière dont les lois, politiques, programmes et pratiques existants encouragent le déboisement et la dégradation des forêts
	h) Identification de réformes spécifiques dans la législation et les politiques susceptibles d'être envisagées à court terme.
	j) Mise à l'essai des options spécifiques de la stratégie REDD+.
Moyennement urgent	c) Systèmes permettant de simuler et de surveiller les incidences aux niveaux national, régional et local pour les politiques de REDD+.
	d) Analyses des scénarios de REDD+ et de leurs incidences éventuelles sur le PIB et la part de la forêt et de l'agriculture dans le PIB
	e) Évaluation des coûts (opportunité, mise en œuvre, coûts institutionnels et de transaction) de la REDD+ aux niveaux local, régional et national afin d'éclairer l'élaboration des politiques et la prise de décision.
	a) Mise à profit des expériences en gestion des ressources naturelles, des forêts et de l'agriculture aux niveaux local, régional (infranational) et national afin d'éclairer la conception/mise en œuvre de la stratégie REDD+.
	Avantages multiples de la REDD+
Très urgent	a) Systèmes d'information sur les avantages écosystémiques multiples des forêts et de la REDD+.
	d) Évaluation en vue d'intégrer dans les programmes nationaux et les stratégies de REDD les avantages multiples des forêts dans des domaines tels que l'utilisation des terres et la planification spatiale.
Moyennement urgent	b) Identification et sélection des méthodes de comptabilité des ressources naturelles et autres systèmes d'évaluation de ces ressources
	c) Identification, évaluation et priorisation des services environnementaux par région, par écosystème et autres, pour les programmes pilotes de la REDD.
	Garanties sociales et environnementales
	Informations sur les garanties
Très urgent	a) Identification et compréhension des principaux risques sociaux, politiques, économiques et environnementaux des options de la stratégie REDD+

Moyennement urgent	b) Cadres pour suivre et gérer les risques et incidences durant la mise en œuvre de la stratégie REDD+ (par ex. politiques, gouvernance, avantages multiples, participation)
	c) Évaluation des principaux risques et avantages potentiels en termes d'égalité des sexes, et opportunités d'options de la stratégie REDD+, cadre de mise en œuvre
	Niveaux d'émissions de référence
	Niveaux d'émissions de référence et/ou niveau de référence
Très urgent	a) Données et connaissances relatives aux processus et facteurs prioritaires de déboisement et de dégradation des forêts, émissions de GES associées et méthodes d'évaluation de leur évolution à venir.
Moyennement urgent	b) Une méthodologie permettant d'estimer les émissions historiques et les scénarios d'émissions, fondée sur les tendances prévues régissant les facteurs de changement
	c) Expertise en matière d'analyse spatiale et temporelle et d'outils de modélisation.
	Système national de suivi des forêts et informations sur les garanties
	Cadres de suivi et capacités du pays
Très urgent	a) Capacité et/ou respect des systèmes de notification nationaux et internationaux (par ex. communications nationales de la CCNUCC, FRA de la FAO)
	b) Capacité et systèmes permettant d'estimer le carbone terrestre, ses dynamiques, les changements anthropiques connexes, les fuites et les approches en matière de surveillance
	Conception d'un système de surveillance (évolution des zones, exactitude, vérification et notification)
Très urgent	b) Dispositions institutionnelles définies juridiquement avec clarification des compétences et des capacités techniques
	c) Plan de développement des capacités abordant les données et besoins prioritaires en matière d'information (par ex. évolution de la couverture, flux de carbone, avantages multiples, coûts d'opportunité et risques environnementaux).
	a) Accord sur les définitions, les objectifs de suivi, les unités de référence et les variables de la surveillance
	d) Capacité d'examiner, consolider et intégrer les données et informations existantes (inventaire forestier, parcelles-échantillons permanentes, activités de démonstration de la REDD+)
	e) Capacité, systèmes et procédures permettant d'estimer les stocks de carbone en fonction du niveau et des réservoirs de carbone (au sens du GIEC) choisis, et de surveiller les changements.
	f) Système et capacité de procéder à des analyses statistiques et d'interpréter les données de manière transparente en prévoyant une estimation des erreurs.
	g) Emploi d'un système indépendant pour vérifier les données et leur interprétation.
	h) Institutions ou plateformes permettant l'accès du public aux données et informations à des fins de transparence, et capacité nécessaire pour leur fonctionnement et leur entretien.
	Conception d'un système d'information sur les avantages multiples, les autres incidences, la gouvernance et les garanties
Très urgent	a) A Un système permettant de suivre la manière dont les garanties sont abordées pendant l'exécution des activités de REDD+, fondé sur une méthodologie et des outils pratiques.
	b) Identification du champ et des rôles des parties prenantes et des agences gouvernementales dans la conception et la mise en œuvre des garanties.
	c) Identification de la capacité nécessaire à la conception et la mise en œuvre des garanties.
	d) Coordination du système d'information pour les garanties, avec suivi des autres besoins
	e) Identification des mécanismes pour la création d'un suivi indépendant et d'analyses permettant la participation effective et opportune de la société civile, des populations autochtones, des communautés tributaires de la forêt et des autres parties prenantes.
	Transition vers un cadre de développement avec la REDD+
	Transition vers un cadre de développement avec la REDD+

Moyennement urgent	a) Élaboration de feuilles de route nationales afin d'identifier le type d'investissement et de stratégies nécessaires à l'intégration de la REDD+ dans les cadres de développement.
	b) Protocoles pour une planification et une prise de décision intégrées de l'utilisation des terres afin de permettre l'intégration des informations économiques, biophysiques et sociales, en employant des outils multicritères de prise de décision
	c) Capacité d'élaborer des visions intégrées et de se rapprocher d'autres secteurs, comme la planification ou les finances, afin d'établir un ordre de priorité entre les investissements et dépenses publiques au service de solutions de développement plus durables.
	d) Renforcement des politiques pour les rendre plus favorables aux pauvres. Capacité d'élaborer de meilleurs indicateurs afin d'orienter les investissements, comme le "PIB des pauvres".
	e) Études de cas et comparaison avec les incidences éventuelles des pratiques et trajectoires "classiques" d'investissement et avec les options d'économie verte dans les districts pilotes (comme l'agroforesterie, le traitement plus efficace du bois, les projets de REDD+, les paiements pour services environnementaux)

4.2.5. Équateur

Situation générale

L'Équateur est un pays de production et d'exportation de matières premières où l'industrie pétrolière, l'agriculture, la pisciculture et l'aquaculture, ainsi que l'industrie forestière, sont les principaux secteurs. Ils représentent 40 % du PIB et génèrent environ 80 % des exportations.

En 2010, le PIB s'élevait à 24 983 millions de dollars E.-U. (BCE, 2011). En termes macroéconomiques, la part du secteur forestier dans l'économie nationale, malgré une hausse de 48 % entre 1997 et 2006, est demeurée stable par rapport à d'autres secteurs, et représente en moyenne 2,3 % du PIB réel. Ce pourcentage n'apparaît toutefois pas dans la contribution réelle de ce secteur à l'économie puisque, dans le système comptable national (SCN, en espagnol), le secteur forestier est rattaché à deux domaines : la sylviculture et l'extraction de bois, ainsi que la production de bois et la fabrication de produits en bois. On peut donc en déduire que d'autres contributions issues du secteur forestier sont incluses dans d'autres secteurs (tourisme, agriculture et industrie) ou que, dans certains cas, elles ne sont pas qualifiées ou valorisées (sources hydriques, biodiversité, séquestration du carbone, etc.) (Lascano, 2008).

Près de 80 % des forêts équatoriennes se trouvent dans la région amazonienne, qui représente près de la moitié du territoire continental du pays. Plus de sept millions d'hectares de la zone forestière appartiennent à des peuples autochtones, soit quelque 65 % des forêts autochtones du pays (Palacios, 2005). D'après la FAO (2005), plus de neuf millions d'hectares de la zone forestière totale d'Équateur appartiennent à l'État (autorités nationales, autorités locales et organisations gouvernementales), dont la moitié fait l'objet de conflits quant à l'utilisation qui en est faite et à l'identité de son propriétaire. L'incertitude concernant l'identité du propriétaire des terres forestières est l'un des principaux points faibles du secteur (Morales, 2005). Le gouvernement équatorien, dans la Constitution de la République actuelle, approuvée en septembre 2008, a introduit un cadre juridique qui promeut la protection de l'environnement et des ressources naturelles. Les mesures de protection environnementale concernant les écosystèmes, la biodiversité, le patrimoine naturel, le patrimoine génétique, les communautés,

peuples et nationalités autochtones, ainsi que la protection de l'environnement sont présentées comme étant des droits supérieurs et fondamentaux, dans toute la Constitution. Ces éléments sont favorables à la REDD+.

La politique environnementale de l'Équateur, approuvée et publiée en 2009, fait, en outre, de la promotion de l'atténuation des changements climatiques et des mesures d'adaptation une priorité, et met l'accent sur la réduction des gaz à effet de serre. Sur cette base, le ministère équatorien de l'Environnement a élaboré un modèle de gouvernance forestière dont l'un des principaux objectifs est de réduire le déboisement de 30 % d'ici 2013.

Trois approches ont été définies en ce qui concerne le développement des activités REDD+ en Équateur : élaboration de projets dans les zones qui font partie du programme de partenaire forestier (*Socio Bosque*) ; élaboration de projets dans les domaines de patrimoine forestier d'État (PFE), entre autres projets, sous la juridiction du ministère de l'Environnement ; et mesures exécutées grâce à des initiatives privées visant à mettre en œuvre des projets dans des domaines non couverts par les deux premières approches. Conséquence de cet engagement politique, des initiatives gouvernementales importantes sont actuellement menées dans le domaine de l'administration des forêts, par exemple *Socio Bosque* et *Proforestal*. La première a débuté en 2008 et vise à préserver 4 millions d'hectares de forêts en 2015, grâce à des mesures incitatives à destination des habitants des zones rurales et des communautés autochtones qui acceptent volontairement de s'engager en faveur de la conservation et de la protection des forêts autochtones. En mai 2011, ce programme a présenté 1 217 accords signés (94 % conclus avec des individus et 6 % avec des communautés) grâce auxquels quelque 811 203 hectares pourraient être préservés. L'initiative *Proforestal*, également créée en 2008, vise à exécuter le Plan national de reboisement et de reforestation (PNFR) grâce à des programmes et projets de plantations sociales et agroforestières, ainsi que de plantations industrielles et commerciales, visant à protéger les forêts autochtones. Des initiatives non gouvernementales REDD+ sont également actuellement menées en coordination avec le ministère de l'Environnement, comme celles lancées par PROFAFOR dans la province d'Orellana.

Contexte institutionnel

L'administration publique équatorienne dépend du gouvernement central, essentiellement de la Présidence et de la Vice-présidence de la République. Le Secrétariat national à la planification (SENPLADES) est l'entité notamment chargée de la planification à moyen et long terme, ce qui en fait un acteur majeur. Viennent après sept ministères coordonnateurs chargés, comme leur nom l'indique, de coordonner les 20 ministères d'exécution et les huit secrétariats nationaux. Le ministère de l'Environnement, chargé de l'environnement au niveau national, est un ministère d'exécution qui travaille en collaboration avec le ministère chargé de la Coordination patrimoniale.

Le ministère de l'Environnement, par le sous-secrétariat au Patrimoine naturel (SPN), gère les forêts d'Équateur et est compétent dans le domaine des changements climatiques par le sous-secrétariat aux Changements climatiques (SCC). C'est grâce à ce dernier que le ministère mène le processus d'élaboration de la Stratégie nationale concernant les changements climatiques (ENCC). Le SCC

comprend deux bureaux : le Bureau national de l'adaptation et le Bureau national de l'atténuation. Il incombe à ce dernier de faciliter la formulation de politiques et d'autres instruments de réglementation, ainsi que de mettre en place des mécanismes contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (REDD+, MDP, etc.).

En outre, en 2010, un décret a porté création de la Commission interinstitutionnelle des changements climatiques, dont l'objectif principal est d'être l'entité de haut niveau chargée de coordonner et de faciliter l'exécution intégrée des politiques nationales relatives aux changements climatiques, de la Stratégie nationale en faveur des changements climatiques et des engagements pris dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Cette Commission regroupe neuf institutions d'État, notamment le SENPLADES, le ministère du Patrimoine naturel, le ministère coordonnateur des Secteurs stratégiques, le ministère de l'Environnement et le ministère coordonnateur du Développement social. Au cours des prochains mois, le groupe de travail REDD+ devrait être formalisé.

Difficultés rencontrées dans le processus de préparation à la REDD+ en Équateur

Le quatrième dialogue rural préparatoire pour la REDD, mené en Équateur en 2010, a défini quatre difficultés concernant la phase préparatoire de la REDD+ dans le pays. Les propositions pour surmonter ces difficultés sont résumées dans le tableau 22.

Table 22 : Difficultés pour le programme REDD+ en Équateur

Difficultés	Mesures pour surmonter ces difficultés
Analyser de manière approfondie les causes du déboisement et de la dégradation des forêts.	<ul style="list-style-type: none"> – Créer un comité directeur national chargé d'analyser de manière approfondie les causes du déboisement et de la dégradation des forêts, ainsi que les principaux facteurs qui concernent ce processus. – Élaborer une méthode de hiérarchisation des causes et des facteurs qui peuvent toucher le déboisement dans le cadre d'ENREDD+. – Internaliser les coûts du déboisement afin de prendre des décisions liées au Plan national de développement en faveur du mieux vivre.
Établir un système de distribution des revenus et de partage des avantages.	<ul style="list-style-type: none"> – Mener une analyse sur la façon de réglementer les droits à la production de carbone, à sa fourniture et à son utilisation en vertu de la Constitution actuelle. – Diriger d'éventuels mécanismes de partage des avantages REDD+. – Promouvoir la participation du secteur privé.
Établir des mécanismes et processus d'insertion et de participation des différents acteurs.	<ul style="list-style-type: none"> – Concevoir et établir un processus national de dialogue des parties prenantes. – Recenser les parties prenantes et définir les mécanismes de participation. – Utiliser les mécanismes existants et les intégrer. – Promouvoir une communication et une facilitation efficaces.
Améliorer l'accès à l'information, son utilisation et sa mise à disposition afin de satisfaire les besoins locaux en matière de	<ul style="list-style-type: none"> – Définir les informations qui seront transmises aux principaux acteurs pendant la phase de préparation à la REDD+. – Définir les informations qui doivent être fournies pour combler les lacunes pendant la phase de préparation à la REDD+.

renforcement des capacités.	
-----------------------------	--

D'après le rapport *Processus de préparation à la REDD+ en Équateur, difficultés d'une vision pluripartenaires*, il faut renforcer les actions portant sur la diffusion d'informations, la promotion de processus didactiques et le renforcement des capacités, en particulier au niveau local. Il faut également examiner de manière approfondie les causes et facteurs touchant les processus de déforestation et de dégradation des forêts. Il est essentiel d'analyser le rôle des autorités municipales et provinciales dans des activités telles que le développement des infrastructures publiques, en particulier la construction de routes et les projets de production d'énergie, ainsi que la promotion de certaines activités agricoles, qui entraînent souvent la perte de forêts sans analyse coût-bénéfice préalable.

Les réglementations relatives à la production, à la fourniture et à l'utilisation de services écosystémiques doivent promouvoir un contexte favorable au marché du carbone et aux investissements privés, dans le respect des garanties environnementales et juridiques qui font en sorte que la biodiversité, les moyens d'existence et les droits des populations vulnérables sont préservés.

Par ailleurs, on espère que le lancement des activités et du projet pilote REDD+ permettront de mettre à l'essai les activités de gestion des forêts, les systèmes de MRV et les modèles financiers relatifs au partage des avantages, etc. Il convient également de s'attaquer à la question des coûts liés aux transactions et à l'administration des activités et projets.

Il est indispensable de clarifier l'identité du propriétaire des terres et de garantir la clarté juridique pour ce qui concerne la propriété, la gestion du carbone et les services rendus par les écosystèmes. Il faut renforcer l'obligation de rendre des comptes et l'application des lois.

Enfin, un cadre réglementaire viable comblant les lacunes juridiques et institutionnelles est nécessaire, en particulier en ce qui concerne les droits d'émission de carbone, la répartition des bénéfices et la nécessité de mettre en place un système de MRV.

Il est important de mentionner que, ces besoins ayant été définis deux ans après le lancement du processus REDD+ en Équateur (en 2010), il convient d'examiner les derniers faits nouveaux relatifs aux efforts de préparation déployés par le gouvernement et les autres parties prenantes pour mettre en œuvre des actions REDD+ dans le pays.

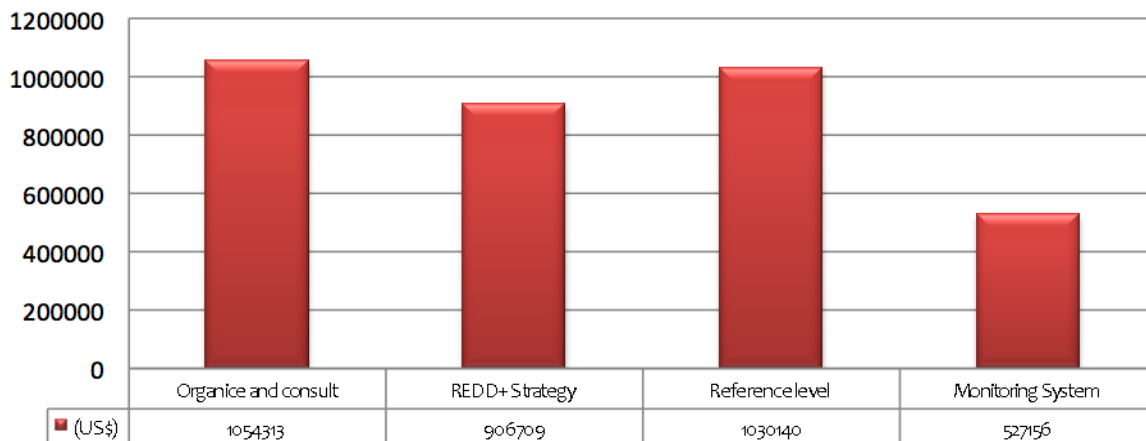
Programme national conjoint

Le document de programme national conjoint vise à aider l'Équateur dans sa phase de préparation à la mise en œuvre de la REDD+. Pour ce faire, le programme s'est fixé six objectifs : conception et mise en œuvre d'un système national de suivi des forêts ; mise en place d'un processus de consultation et de participation de la société civile, des communautés, des peuples et nationalités autochtones, des peuples afro-équatoriens, du peuple montubio et des municipalités à la REDD+ au niveau national ; élaboration de politiques et d'instruments d'exécution de la REDD+, instauration du cadre opérationnel

nécessaire à l'exécution de la REDD+ ; avantages environnementaux et sociaux multiples garantis ; et conception et mise en place du système de partage des avantages.

Le budget proposé pour ce qui précède s'élève à 4 millions de dollars E.-U., alloués comme suit.

Figure 6 : Allocation du budget proposé dans le DPN



La barre concernant l'organisation et la consultation représente une part importante du coût total pour l'Équateur et la majorité des pays d'Amérique latine. Cela peut s'expliquer par le fait que les forêts de la région, et en particulier celles du bassin de l'Amazone, abritent de nombreux peuples autochtones qui en sont tributaires pour survivre. En Équateur, d'après le recensement de 2001, près de 7 % de la population est autochtone.

Autres sources de financement pour la REDD+

Les plus grandes sources de financement des activités liées à la REDD+ en Équateur sont le gouvernement national, la FAO, l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), la Banque allemande de développement (KfW) et le Programme ONU-REDD. Les ressources non gouvernementales allouées à la REDD+ portent essentiellement sur le renforcement des connaissances, la communication, la recherche et les études de faisabilité pour les activités REDD+ au niveau de projet (EcoDecision 2010, 2012). Entre 2008 et 2011, le gouvernement équatorien a investi 14,5 millions de dollars E.-U. dans le programme *Socio Bosque*. Pendant la même période, la FAO a apporté 1 million de dollars E.-U. à un projet qui appuie l'évaluation nationale des forêts. L'Agence allemande de coopération internationale fournit un appui technique aux activités relatives à l'atténuation des changements climatiques et la Banque allemande de développement a promis 13,5 millions d'euros aux activités REDD en Équateur jusqu'en 2015.

1. Remplir les matrices et les questionnaires

Dans le droit fil de la méthode d'évaluation des besoins en Équateur, une visite a été effectuée pour obtenir directement des données et des informations visant à compléter les matrices et le questionnaire. Ces documents, ainsi qu'un guide expliquant comment les remplir, ont été envoyés à

différents acteurs qui représentent les acteurs essentiels du processus de développement de la REDD+ dans le pays.

La systématisation des résultats de la matrice et la liste des institutions et personnes ayant contribué au processus se trouvent à l'annexe XX.

Analyse des résultats. Même s'il est difficile de normaliser les besoins à partir d'un seul point de vue national, les données fournissent des informations donnant une idée des priorités à avoir en matière d'aide aux différents secteurs en Équateur.

Principales conclusions tirées des matrices d'évaluation des besoins en Équateur

Le montant total estimé pour les 16 éléments de préparation s'élève à près de 2 500 000 dollars E.-U. Dans certains cas, ces montants ont été estimés comme étant des montants annuels. Les garanties environnementales et sociales reçoivent l'allocation budgétaire la plus importante (805 000 dollars E.-U.), puis viennent la gouvernance et le système national de suivi des forêts (500 000 dollars E.-U. chacun). Enfin, la stratégie ou plan d'action REDD+, la transition vers un cadre de développement REDD+ et le niveau de référence pour les forêts, reçoivent les allocations les plus faibles (respectivement 330 000 dollars E.-U., 200 000 dollars E.-U. et 80 000 dollars E.-U.).

Tableau 23 : Estimation des fonds dont l'Équateur a besoin pour les 16 éléments de préparation

Élément	Montant nécessaire (USD)
Gouvernance	500 000
Stratégie ou plan d'action REDD+	330 000
Garanties environnementales et sociales	805 000
Niveaux d'émission de référence pour les forêts et/ou niveau de référence pour les forêts	80 000
Système national de suivi des forêts et informations sur les garanties	500 000
Transition vers un cadre de développement REDD+	200 000

Le tableau 24 contient les éléments de préparation de chaque élément et sous-élément qualifié, par la majorité des institutions de : très urgent (dans les six mois à venir), moyennement urgent (dans les douze mois à venir) et pas urgent (dans les dix-huit mois à venir).

Tableau 24 : Suite de l'évaluation approfondie de l'Équateur, par ordre d'urgence

Équateur	Gouvernance Capacité institutionnelle, mécanismes de coordination et cadre juridique.
Très urgent	a) Évaluation des réformes institutionnelles, nouvelles dispositions institutionnelles nécessaires à la conception/mise en œuvre de la REDD+.
	b) Institutions effectives (dotées des capacités techniques, d'une autorité administrative et de capacités financières) aptes à gérer les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts pour la REDD+ (en particulier le secteur forestier et celui de l'exploitation des terres).
	d) Mécanisme de coordination efficace entre les ministères aux niveaux politique, technique

	et administratif.
	f) Une évaluation des moyens juridiques d'intégrer les droits carbone, en vertu de la législation en vigueur, notamment par la coordination et des consultations sur les moyens d'attribuer ces droits.
Moyennement urgent	c) Définition des nécessaires renforcements institutionnels, par exemple pour pouvoir mieux faire appliquer la loi et/ou le MRV, etc.
	e) Mécanisme de coordination efficace avec la société civile, les peuples autochtones et les secteurs productifs pour la conception et la mise en œuvre de la REDD+.
	Partage des avantages
Moyennement urgent	a) Conception/essais de mise en œuvre d'un système guidé par les principes de transparence et de responsabilité, destiné à canaliser les revenus de la REDD+.
	d) Recenser les expériences préalables, les évaluer et les utiliser, notamment en ce qui concerne les activités de formation liées à la REDD+ et au paiement des services rendus par les écosystèmes afin de recueillir des informations utiles à la conception et à l'exécution de la stratégie de la REDD+.
Pas urgent	c) Capacités nationales en matière de respect des normes fiduciaires relatives au décaissement et à l'encaissement de fonds.
	Processus de consultation et de participation (peuples autochtones, secteur privé et autres parties prenantes)
Très urgent	a) Procédures formelles de consultation des parties prenantes.
	Capacités institutionnelles, mécanismes de coordination et cadre juridique
Très urgent	Instaurer un module permanent de formation du secteur autochtone à la REDD+, basé à l'Université nationale de Loja et au COICA, conçu conjointement avec le secteur équatorien des autochtones d'Amazonie, avec l'appui de l'Université et du COICA.
	Appuyer la question de la régularisation de la propriété foncière pour les zones pilotes REDD dans les territoires autochtones.
	Renforcer organisation autochtone et la gestion des ressources naturelles dans les territoires autochtones ; déforestation et dégradation des forêts.
	Dialogue de transition : analyse politique, sociale, technique et économique de la transition proposée dans la Constitution et détaillée dans le plan national sur le mieux vivre en vue de parvenir à un nouveau modèle de développement fondé sur le « sumak kawsay » et le respect de la nature, et non plus sur l'exploitation massive des ressources afin de produire énergie et richesses, ainsi que sur la recherche d'autres solutions, tel le mécanisme REDD+ visant à lutter efficacement contre les causes du déboisement.
	Stratégie ou plan d'action REDD+
	Élaboration de la stratégie REDD+ et options
Très urgent	e) Une évaluation des coûts (opportunité, exécution, coûts institutionnels, coût de transaction) des mesures REDD+ aux niveaux local, régional et national afin d'éclairer l'élaboration des politiques et la prise de décisions.
	f) Identification ou évaluation des principales incohérences ou antagonismes entre les objectifs de la stratégie REDD+ et les politiques et programmes d'autres secteurs (par exemple les transports, l'agriculture, l'énergie minière, l'extraction, le tourisme), et des moyens d'y remédier.
	g) Évaluation de la manière dont les lois, politiques, programmes et pratiques existants

	encouragent le déboisement et la dégradation des forêts.
Moyennement urgent	a) Mise à profit des expériences en gestion des ressources naturelles, des forêts et de l'agriculture aux niveaux local, régional (infranational) et national afin d'éclairer la conception/mise en œuvre de la stratégie REDD+.
	b) Évaluation des facteurs du changement d'affectation des terres, notamment les facteurs extérieurs au secteur forestier, aux niveaux national et régional.
	c) Systèmes permettant de stimuler et de surveiller les incidences aux niveaux national, régional et local pour les politiques de REDD+.
	h) Identification de réformes spécifiques dans la législation et les politiques susceptibles d'être envisagées à court terme.
	Avantages multiples de la forêt et de la REDD+
Très urgent	a) Systèmes d'information sur les avantages écosystémiques multiples des forêts et de la REDD+.
	<u>Garanties sociales et environnementales</u>
	Informations sur les garanties
Très urgent	a) Définir les principaux risques sociaux, politiques, économiques et environnementaux et les comprendre, dans le contexte de la stratégie REDD+.
	Capacité créative de la société civile, des gouvernements autonomes décentralisés et des bureaux régionaux du ministère de l'Environnement.
Moyennement urgent	Harmonisation des normes : REDD+ SES, ONU-REDD, FCPF, garanties de Cancún.
	<u>Niveaux d'émission de référence</u>
	Niveaux d'émission de référence et/ou niveau de référence
Très urgent	b) Méthode d'estimation des émissions historiques et scénarios d'émissions fondée sur les tendances prévues régissant les facteurs du changement.
Moyennement urgent	a) Données et connaissances relatives aux processus et facteurs prioritaires de déboisement et de dégradation des forêts, émissions de GES associées et méthodes d'évaluation de leur évolution.
	<u>Systèmes pour le suivi forestier national et pour l'information sur les garanties</u>
	Cadre de suivi et capacités du pays
Très urgent	b) Capacité et systèmes permettant d'estimer le carbone terrestre, ses dynamiques, les changements anthropiques connexes, les fuites et les approches en matière de surveillance.
Moyennement urgent	a) Capacité et/ou respect des systèmes de notification nationaux et internationaux (par exemple, les communications nationales de la CCNUCC, les FRA de la FAO).
	Conception d'un système de surveillance (évolution des zones, précision, vérification et notification)
Très urgent	f) Système et capacité de procéder à des analyses statistiques et d'interpréter les données de manière transparente en prévoyant une estimation des erreurs.
Moyennement urgent	c) Plan de développement des capacités abordant les données et besoins prioritaires en matière d'information (par exemple l'évolution de la couverture, le flux de carbone, les avantages multiples, les coûts d'opportunité et les risques environnementaux).
	Conception d'un système d'information sur les avantages multiples, les autres incidences, la gouvernance et les garanties
Très urgent	a) Un système permettant de suivre la manière dont les garanties sont abordées pendant

	l'exécution des activités de REDD+, fondé sur une méthodologie et des outils pratiques.
	e) Identification des mécanismes pour la création d'un suivi indépendant et d'analyses permettant la participation effective et opportune de la société civile, des peuples autochtones, des communautés tributaires de la forêt et des autres parties prenantes.
Moyennement urgent	b) Identification du champ et des rôles des parties prenantes et des agences gouvernementales dans la conception et la mise en œuvre des garanties.
	d) Coordination du système d'information pour les garanties, avec suivi des autres besoins.
	Transition vers un cadre de développement avec la REDD+
	Transition vers un cadre de développement avec la REDD+
Très urgent	b) Protocoles pour une planification et une prise de décision intégrées de l'utilisation des terres afin de permettre l'intégration des informations économiques, biophysiques et sociales, en employant des outils multicritères de prise de décisions.
Moyennement urgent	c) Capacité d'élaborer des visions intégrées et de se rapprocher d'autres secteurs, comme la planification ou la finance, afin d'établir un ordre de priorité entre les investissements et dépenses publiques au service de solutions de développement plus durables.
	e) Études de cas et comparaison avec les incidences éventuelles des pratiques et trajectoires « classiques » d'investissement et avec les options d'économie verte dans les districts pilotes (comme l'agroforesterie, le traitement plus efficace du bois, les projets de REDD+, les paiements pour services environnementaux).

Consultations participatives en Équateur

Pour conclure le processus visant à obtenir des informations et des données sur les besoins de l'Équateur, des réunions de groupe ont été menées avec différents secteurs associés au processus REDD+, en coordination avec le ministère de l'Environnement, ce qui a permis d'approfondir l'examen concernant les besoins. Le nom des participants à ces réunions et des institutions qu'ils représentent se trouve à l'annexe X.

Au sein de l'aspect relatif à la gouvernance nationale, les besoins prioritaires suivants ont été déterminés :

- Appui au renforcement institutionnel du ministère de l'Environnement et du SENPLADES.
- Formalisation de l'équipe d'appui multidisciplinaire pour aider à lancer le processus REDD+ en Équateur.
- Appui à la gestion des sources de financement, ainsi qu'au suivi des projets et des programmes (ONU-REDD, GIZ, KfW, ICA).

S'agissant de la planification et de la vision stratégique en matière de REDD+, les études suivantes ont été qualifiées de prioritaires :

- Études sur l'impact macroéconomique de différents scénarios de réduction du déboisement (A, B, C) aux niveaux des districts et des circuits.
- Étude menée avec le SENPLADES sur l'analyse de plusieurs critères (biodiversité, ressources hydriques, valeurs spirituelles et culturelles, etc.).

- Étude sur le partage des avantages tirés du déboisement et de la dégradation des forêts (acteurs du déboisement).

De la même manière, l'appui des universités sur les questions stratégiques pour la REDD+ (recherche, science, connaissances), avec la participation du SENPLADES, du ministère de l'Environnement et de SENESCYT, a été jugé comme une possibilité essentielle.

Par ailleurs, s'agissant de la planification stratégique en matière de REDD+, il est important :

- D'examiner la contribution de l'exécution du programme REDD au Plan sur le mieux vivre, en vertu des principes constitutionnels équatoriens, et d'envisager la hiérarchisation des domaines où la REDD pourrait être appliquée, en mettant l'accent sur la planification des projets miniers et pétroliers pour les 25 ans à venir.
- De définir la possibilité d'une atténuation des impacts et/ou des zones REDD+ pures (sans grands projets ?).
- De hiérarchiser les domaines où le potentiel REDD+ est aligné sur la planification en matière de sécurité énergétique, en déterminant la possibilité d'atténuation (gestion de bassin versant).
- De déterminer les liens et les possibilités de complémentarité entre la REDD+ et les politiques et stratégies en faveur d'un tourisme, d'une agroforesterie et de ressources génétiques durables.
- De mener un examen juridique de la Constitution et du champ d'application de la stratégie REDD+.

S'agissant de la coordination interinstitutionnelle interne et externe, les besoins suivants en matière d'appui ont été déterminés :

- Harmonisation des normes : REDD+ SES, ONU-REDD, FCPF, garanties de Cancún
- Capacité créative de la société civile, des gouvernements autonomes décentralisés et du bureau régional du ministère de l'environnement.
- Modèles de gouvernance forestière qui incluent clairement la REDD au niveau des gouvernements autonomes décentralisés.
- Il faut tenir compte des droits collectifs des peuples autochtones en renforçant la participation des citoyens et les commissions de planification, etc.
- Lignes directrices adressées aux gouvernements autonomes décentralisés, en lien avec la REDD+.

Par ailleurs, avec le secteur autochtone et la société civile, les besoins suivants ont été déterminés :

- Élaboration d'un module de formation permanent et durable pour le secteur autochtone sur la REDD+, basé à l'Université nationale de Loja et au COICA, conçu conjointement avec le secteur équatorien des autochtones d'Amazonie et le COICA, avec l'appui de l'université (langues autochtones).
- Appui à la question de la régularisation de la propriété foncière pour les zones pilotes REDD, dans les territoires autochtones.

- Renforcement de l'organisation autochtone (représentativité) pour la gestion des ressources naturelles dans tous les territoires autochtones.

S'agissant du renforcement des capacités, il est nécessaire :

- De renforcer les capacités des fonctionnaires et du personnel des ONG, ainsi que de la société civile en général, sur des points spécifiques (bourses pour le secteur autochtone). Rapports institutionnels d'universités.
- De créer des programmes de recherche dans les universités qui fournissent des informations techniques appuyant la prise de décisions en ce qui concerne les principales questions relatives à la REDD, aux systèmes de MRV et à la gestion des forêts, en étroite coordination avec le ministère de l'Environnement.
- Rassembler les systèmes d'information REDD+ avec les universités et offrir des possibilités de diffusion et de systématisation des informations (mixte, public-privé).

4.2.6 Colombie

Situation générale

En 2010, l'économie colombienne a augmenté de 4,3 %. Tous les secteurs ont enregistré une hausse importante, à l'exception du secteur agricole. Cette croissance est essentiellement due à l'exploitation minière et de carrières (11 %), au commerce (6 %), à l'industrie (4,5 %) et au transport (4,7 %). L'importante hausse du secteur énergétique/minier vient de la hausse de 16,9 % de la valeur ajoutée du brut, du gaz naturel et des minéraux. Cela montre l'importance de ce secteur dans la croissance économique de la Colombie, étant donné les prix internationaux et l'augmentation du volume de la production de pétrole (17,6 %), du gaz naturel (6,4 %) et du charbon (2 %).

Le secteur forestier ne représente qu'une faible part du PIB national : entre 2000 et 2008, la sylviculture et l'extraction de bois ont représenté 2,26 % du PIB agricole et 0,21 % du PIB national (Institut d'hydrologie, de météorologie et d'études environnementales, IDEAM, 2010). Les données montrent que la vente illégale de bois représente 35 % du bois produit dans le pays, plus de 1,2 million de m³ de produits ligneux (IDEAM – ECOFOREST, 2005). Par ailleurs, les services rendus par l'environnement ne sont pas suffisamment valorisés étant donné que les services rendus par les forêts et leur contribution au développement social et économique ne sont pas inclus dans les comptes du pays (CI, 2010).

En général, le secteur forestier présente plusieurs insuffisances et lacunes importantes, notamment :⁷

- Un contexte institutionnel lacunaire et divisé ;
- Une faible capacité financière ;
- Des informations éparses, obsolètes et inconnues.

⁷ D'après le Vice-ministère de l'environnement, 2010.

En moyenne, en Colombie, par an, 360 000 hectares sont touchés par le déboisement. Les études montrent que deux millions d'hectares de forêts ont disparu en Colombie entre 2000 et 2007, en particulier dans la région de l'Amazonie, mais également dans la région andine, dans une moindre mesure. Les principales causes du déboisement sont notamment : l'augmentation de l'étendue de l'exploitation agricole et des pâturages, les cultures illégales, le déplacement de populations/la colonisation, les infrastructures, les activités minières, l'extraction de bois et les feux de forêts.

En Colombie vivent différents groupes de populations, qui se définissent comme minorités ethniques, dont 1 378 884 autochtones (3,4 % de la population), 4 261 996 Afro-colombiens, noirs, palenqueros et sans-racines (10,5 % de la population), et entre 5 500 et 8 000 Roms ou gitans (DANE, 2005). Les peuples autochtones vivent sur une part importante du territoire national (27,34 %, soit près de 32 millions d'hectares). 87 peuples autochtones sont officiellement reconnus, dont 57 habitent dans les forêts de l'Amazonie colombienne, qui représente 42 % du pays et abrite environ 70 % des forêts du pays. Ces territoires ne peuvent être morcelés, transférés ou vendus. Des sièges sont réservés à ces groupes au Congrès.

Le gouvernement colombien élabore deux grandes stratégies : la stratégie en faveur d'un développement pauvre en carbone et la stratégie nationale de réduction des émissions liées au déboisement (ENREDD+). Toutes deux font partie du Plan national de développement 2010 - 2014.

Ce plan inclut la restructuration du système national des changements climatiques, qui regroupe une Commission exécutive des changements climatiques, un comité d'administration financière, un groupe d'orientation, un groupe de consultation et quatre sous-commissions permanentes. Il incombe à la Commission exécutive de coordonner et d'orienter l'action du système en ce qui concerne les efforts de mise en œuvre de l'ENREDD+. Elle réunit les ministères/vice-ministères de l'Agriculture, de la Mine et de l'Énergie, de la Protection sociale, des Relations étrangères, de l'Environnement et du Développement durable, du Logement, de la Ville et du Territoire. Le secrétariat exécutif de cette commission sera présidé par le ministère de l'Environnement et du Développement durable.

Malgré un appui officiel en faveur de la REDD+, le Plan de développement 2011 - 2014, qui propose des avancées dans le domaine de l'agriculture, du secteur minier, des infrastructures et de l'innovation, pourrait parfois y faire obstacle.

Avancées en matière de REDD+ en Colombie

Le ministère de l'Environnement et du Développement durable et l'IDEAM, avec l'appui de la Fundación Natura et les fonds de la Gordon and Betty Moore Foundation, ont mis en place le projet de renforcement des capacités scientifiques, techniques et institutionnelles pour appuyer les projets REDD - réduction des émissions liées à au déboisement en Colombie, lancé en 2009, pour une durée de deux ans.

Ce projet a notamment permis :

D'estimer les stocks de carbone. La biomasse souterraine et les réserves potentielles de carbone dans les forêts naturelles ont été estimées grâce aux informations recueillies lors de l'inventaire de plus de 3 500 végétaux et forêts, à des endroits de tailles différentes, sur une surface de près de 844 hectares. On a utilisé des modèles allométriques développés spécialement pour la Colombie.

De contrôler le déboisement grâce à un traitement numérique de l'image. Une approximation à échelles multiples et hiérarchique a été élaborée en combinant les capacités des détecteurs optique, radar et laser.

De valider un protocole pour un projet pilote. Le protocole de quantification du déboisement et le protocole d'estimation des stocks de carbone par type de forêts ont été conçus et mis en œuvre au niveau national. Ils ont été validés à l'échelle sous-nationale dans un projet pilote au sud du département de Huila : Puracé – Parc national Cueva de los Guácharos et couloir biologique régional. Dans cette zone, l'ONG Andina et la Corporation régionale autonome d'Alto Magdalena prévoient de mettre en œuvre un projet REDD.

De faire des projections en matière de déforestation. Les tendances possibles en ce qui concerne les actes de déforestation ont été déterminées et des scénarios éventuels de déforestation et de répartition spatiale développés.

En outre, le gouvernement colombien, dans le cadre de son travail de préparation à la REDD+, a développé une R-PP avec l'appui du Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF). Le gouvernement colombien a déjà présenté la quatrième version de la R-PP au Comité des participants du FCPF. Le processus de mise en œuvre de la R-PP devrait notamment :

- renforcer les capacités des acteurs concernés ;
- structurer et/ou ajuster le cadre institutionnel, réglementaire et technique qui permet de mettre en place les activités REDD+ ;
- élaborer et/ou coordonner les protocoles concernant la couverture végétale et le suivi du stock de carbone ;
- déterminer les éventuels impacts sociaux, environnementaux et économiques liés à l'exécution de projets REDD+ ;
- élaborer une stratégie nationale participative REDD+.

Pour ce faire, le budget total estimé dans la proposition s'élève à 18 470 000 dollars E.-U., et les sources de financement prévu sont les suivantes : 3,4 millions de dollars E.-U. du FCPF, 4 millions de dollars E.-U. d'ONU-REDD (la commission réglementaire d'ONU-REDD n'a pas encore approuvé cette allocation), 1,4 million de dollars E.-U. du gouvernement national et 9,7 millions de dollars E.-U. d'autres sources. L'allocation de ce montant total à chaque volet de la R-PP se trouve dans le graphe suivant.

Évaluation approfondie des besoins du pays

La structure de gouvernance pensée pour administrer le processus REDD+ en Colombie est complexe et correspond à la vision stratégique convenue au CONPES⁸, qui octroie un mandat politique à la mise en place de la structure et des politiques liées à un processus REDD+, conformément à la stratégie de développement à faibles émissions.

Pour l'instant, la structure est en cours de construction. L'équipe REDD+ dirigée par le Directeur des services chargés des forêts, de la biodiversité et de l'écosystème, en étroite coordination avec le Directeur chargé des changements climatiques, doit mettre en œuvre l'ENREDD, avec les fonds du FCPF.

L'une des principales avancées perçues est le réseau que la population et la société civile ont créé, grâce à une élaboration participative du document de la R-PP. Pour les peuples autochtones et la société civile, le processus a été ouvert, transparent et inclusif. Toutefois, les peuples autochtones d'Amazonie et les groupes afrocolombiens ont trouvé qu'une meilleure coordination interinstitutionnelle à tous les niveaux était indispensable pour faire en sorte que les objectifs des différents processus et ministères n'entrent pas en conflit.

Une autre exigence très claire des peuples autochtones et des groupes afrocolombiens concernait la mise en place urgente d'un cadre juridique et de lignes directrices pour les initiatives REDD+ précoces, afin qu'elles soient mises en œuvre dans le respect de normes minimales, sans fraude ni manipulation de groupes de peuples autochtones ou contrats abusifs. Les peuples autochtones de la région amazonienne ont clairement dit qu'ils préféreraient travailler en étroite collaboration avec le gouvernement dans le processus REDD+ qu'avoir affaire directement au secteur privé, à cause de la différence de pouvoir qui les place en position de faiblesse lors de la négociation d'un contrat équitable. Ils préfèrent donc s'en remettre au processus gouvernemental.

Tableau 25 : actions prioritaires en Colombie

Gouvernance nationale REDD	Mécanisme/programmes de formation sur le long terme (cours/diplôme sur la REDD+ pour le secteur public et la société civile, cours/diplôme sur la REDD+ pour les peuples autochtones de l'éco-région amazonienne, cours/diplôme sur la REDD+ pour les communautés d'ascendance africaine de l'éco-région du Pacifique).
	Réunion d'experts nationaux de la REDD+ pour définir la vision stratégique REDD+ dans le pays et son lien avec la vision du développement national.
Stratégie ou plan d'action REDD+	Recruter des professionnels aux niveaux des départements et des corporations régionales autonomes pour diriger l'intégration de la REDD+ dans les régions.
Garanties sociales et environnementales	Financer un programme pour aider le ministère de l'Environnement et du Développement durable à empêcher les fraudes aux projets REDD+, notamment : services de conseil juridique au ministère afin de suivre des cas spécifiques où on suspecte une fraude ; élaboration de textes ; publication et diffusion d'un document de base sur la prévention de la fraude, traitant d'initiatives dites REDD+, à destination des communautés autochtones, noires et paysannes.

⁸ Conseil national de politique économique et sociale.

Transition vers un cadre de développement avec la REDD+	Études sur l'impact économique des options stratégiques REDD+ aux niveaux régional et national.
--	---

Ces cinq actions prioritaires ont été décrites comme constituant un besoin très urgent (à satisfaire dans les six mois), à l'exception du recrutement de professionnels et des études sur l'impact économique, qui sont moyennement urgent (à satisfaire dans les douze mois).

Tableau 26 : Besoins prioritaires et mécanismes d'appui préférés, Colombie

	Type d'appui	Mécanisme
Actions prioritaires		
Gouvernance nationale REDD		
Mécanisme/programmes de formation sur le long terme (cours/diplôme sur la REDD+ pour le secteur public et la société civile, cours/diplôme sur la REDD+ pour les peuples autochtones de l'éco-région amazonienne, cours/diplôme sur la REDD+ pour les communautés d'ascendance africaine de l'éco-région du Pacifique).	Financier	Financement direct
	Administratif	Financement direct
	Technique	Compétences techniques spécifiques
Réunion d'experts nationaux de la REDD+ pour définir la vision stratégique REDD+ dans le pays et son lien avec la vision du développement national.	Financier	Financement direct
	Technique	Compétences techniques spécifiques
		Atelier
Stratégie ou plan d'action REDD+		
Recruter des professionnels aux niveaux des départements et des corporations régionales autonomes pour diriger l'intégration de la REDD+ dans les régions	Financier	Financement direct
Garanties sociales et environnementales		
Financer un programme pour aider le ministère de l'Environnement et du Développement durable à empêcher les fraudes aux projets REDD+, notamment : services de conseil juridique au ministère afin de suivre des cas spécifiques où on suspecte une fraude ; élaboration de textes ; publication et diffusion d'un document de base sur la prévention de la fraude, traitant d'initiatives dites REDD+, à destination des communautés autochtones, noires et paysannes.	Financier	Financement direct
	Technique	Compétences techniques spécifiques
Transition vers un cadre de développement avec la REDD+		
Études sur l'impact économique des options stratégiques REDD+ aux niveaux régional et national.	Financier	Financement direct
	Technique	Compétences techniques spécifiques

Les cinq éléments de préparation qualifiés de prioritaires en Colombie vont avoir besoin d'appui financier, sous forme de financement direct. L'appui technique est également important, en particulier en ce qui concerne la gouvernance nationale REDD, les garanties sociales et environnementales, et la transition vers un cadre de développement comprenant des éléments REDD+. Le mécanisme d'appui préféré est celui qui concerne les compétences techniques spécifiques ; un atelier n'est nécessaire que pour la réunion d'experts nationaux de la REDD+. Enfin, pour renforcer les capacités sur le long terme, en ce qui concerne le volet gouvernance, un soutien administratif est requis par le biais d'un financement direct.

Estimation du coût de la mise en œuvre des besoins prioritaires

L'estimation des montants nécessaires à la mise en œuvre est détaillée ci-après.

Tableau 27 : Estimation du coût de la mise en œuvre, Colombie

Actions prioritaires	Coût (USD)
Mécanisme/programme de renforcement des capacités sur le long terme	400 000
Réunion d'experts nationaux de la REDD+	20 000
Experts REDD pour les départements et les corporations régionales autonomes (2 ans)	65 000
Programme d'appui aux projets REDD+. Prévention de la fraude au ministère de l'Environnement et du Développement durable.	70 000
Études pour définir l'impact économique aux niveaux régional et national des différents scénarios REDD+ dans le cadre de la stratégie nationale REDD+	200 000
Total	755 000

Comme vu dans le tableau 5, l'estimation du montant total des cinq actions prioritaires s'élève à 755 000 dollars E.-U.⁹

Bénéficiaires

La mise en œuvre de ces besoins prioritaires bénéficiera principalement aux institutions gouvernementales, puis aux autres (universités et instituts de recherche, secteur privé).

Matrices et résultats des questionnaires

Éléments de préparation qui exigent un appui « très urgent »

Le tableau suivant contient les éléments de préparation pour chaque élément et sous-élément que la majorité des institutions ont qualifié de très urgent (dans les six mois).

Tableau 28 : Éléments exigeant un appui très urgent en Colombie

TRÈS URGENT
Élément. Gouvernance
Capacité institutionnelle, mécanismes de coordination et cadre juridique

⁹ Ce montant s'ajoute au montant déterminé dans la matrice d'évaluation des besoins détaillée dans le tableau 2 du présent rapport.

a) Évaluation des réformes institutionnelles, nouvelles dispositions institutionnelles nécessaires à la conception/mise en œuvre de la REDD+.
b) Institutions effectives (dotées des capacités techniques, d'une autorité administrative et de capacités financières) aptes à gérer les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts pour la REDD+ (en particulier le secteur forestier et celui de l'exploitation des terres).
c) Identification des nécessaires renforcements institutionnels, par exemple pour améliorer les capacités d'application de la loi et le MRV, entre autres.
e) Mécanisme effectif de coordination avec la société civile, les populations autochtones et les secteurs productifs pour la conception et la mise en œuvre de la REDD+.
f) Évaluation des moyens juridiques d'intégrer les droits carbone, en vertu de la législation en vigueur, notamment par la coordination et les consultations sur les moyens d'attribuer ces droits.
Partage des avantages
d) Identification, évaluation et mise à profit d'expériences préalables, notamment activités de démonstration des paiements pour services écosystémiques et de la REDD+, afin d'éclairer la conception/mise en œuvre de la stratégie de REDD+.
Processus de consultation et de participation (peuples autochtones, société civile, secteur privé et autres parties prenantes)
a) Procédures formelles pour les consultations des parties prenantes.
b) Développement des capacités et diffusion de l'information parmi les populations autochtones, les communautés tributaires de la forêt et autres, afin de garantir leur participation à la gestion de la REDD+, en connaissance de cause.
Élément. Stratégie ou plan d'action REDD
Développement de la stratégie REDD+ et options
e) Évaluation des coûts (opportunité, mise en œuvre, coûts institutionnels et de transaction) de la REDD+ aux niveaux local, régional et national afin d'éclairer l'élaboration des politiques et la prise de décisions.
f) Identification ou évaluation des principales incohérences ou antagonismes entre les objectifs de la stratégie REDD+ et les politiques et programmes d'autres secteurs (par exemple les transports, les transports, l'agriculture, l'énergie minière, l'extraction, le tourisme), et des moyens d'y remédier.
g) Évaluation de la manière dont les lois, politiques, programmes et pratiques existants encouragent le déboisement et la dégradation des forêts.
Élément. Garanties sociales et environnementales
Informations sur les garanties
a) Identification et compréhension des principaux risques sociaux, politiques, économiques et environnementaux des options de la stratégie REDD+.
Élément. Systèmes pour le suivi forestier national et pour l'information sur les garanties
Conception d'un système de surveillance (évolution des zones, exactitude, vérification et notification)
d) Capacité d'examiner, de consolider et d'intégrer les données et informations existantes (inventaire forestier, parcelles-échantillons permanentes, activités de démonstration de la REDD+).
g) Emploi d'un système indépendant pour vérifier les données et leur interprétation.
h) Institutions ou plateformes permettant l'accès du public aux données et informations à des fins de transparence, et capacité nécessaire pour les faire fonctionner et les entretenir.
Conception d'un système d'information sur les avantages multiples, les autres incidences, la gouvernance et les garanties
b) Identification du champ et des rôles des parties prenantes et des agences gouvernementales dans la

conception et la mise en œuvre des garanties.
c) Identification de la capacité nécessaire à la conception et à la mise en œuvre des garanties
e) Identification des mécanismes pour la création d'un suivi indépendant et d'analyses permettant la participation effective et opportune de la société civile, des populations autochtones, des communautés tributaires de la forêt et des autres parties prenantes.

Source : Matrice d'évaluation des besoins – Colombie

Comme indiqué au tableau 28, les 18 éléments qualifiés de très urgents auront besoin de 4,44 millions de dollars E.-U. pour être exécutés dans les six prochains mois.

Tableau 4 : Fonds nécessaires pour les éléments très urgents

L'appui financier estimé pour les autres éléments nécessaires à la préparation, prévus pour les 18 mois à venir, représentent 7 millions de dollars E.-U. sur un total estimé à 11,54 millions de dollars E.-U.

Tendances dans le type d'appui nécessaire

En général, le type d'appui le plus nécessaire est l'appui financier, suivi de l'appui administratif. L'appui technique est important pour le volet concernant les garanties sociales et environnementales.

Mécanisme préféré pour apporter l'appui nécessaire

Il s'agit d'abord des compétences techniques spécifiques (88 %), puis de l'appui financier (financement direct) et des ateliers (67 % dans les deux cas). Les modalités requises pour l'appui technique sont les compétences techniques spécifiques et le financement direct, avec peu d'écart entre ces deux points, suivies des lignes directrices et des ateliers.

Un appui administratif est nécessaire pour évaluer les politiques, les lois, les décrets, la détermination des réformes à mener et des lacunes à combler, ainsi que pour élaborer des arrangements institutionnels permettant de mettre en œuvre des systèmes de suivi des avantages multiples.

Bénéficiaires

En moyenne, il s'agit des institutions gouvernementales (98 %), de la société civile (53 %) et des peuples autochtones (50 %).

4.3 Résumé des résultats des matrices de réponse – tous les pays

Pays participant à l'évaluation des besoins par pays

Comme déjà expliqué pendant l'étude, six pays ont fait l'objet d'une visite : le Cambodge, la Colombie, la RDC, l'Équateur, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et la Tanzanie. En général, ces six pays représentent plusieurs stades de la préparation. On peut les répartir en trois groupes. Certains pays, comme la RDC et la Tanzanie, ont fait des avancées considérables et sont prêts à terminer la Phase I de la préparation dans les huit à 12 mois qui viennent. D'autres pays, comme l'Équateur, en sont aux étapes intermédiaires, ont des structures de coordination fonctionnelles en place et ont commencé à faire des

avancées sur des éléments tels que le MRV ou le développement d'une stratégie REDD+. Des pays tels que le Cambodge et la Papouasie-Nouvelle-Guinée en sont au début de la préparation mais ont lancé des actions et des processus tels que la formation de groupes de travail technique et la mise en place de structures de coordination nationale, qui fonctionnent depuis peu.

Pays ayant fait l'objet d'une visite ou ayant répondu au questionnaire :

Afrique : République centrafricaine, République du Congo, République démocratique du Congo, Ghana, Kenya, Liberia, Nigeria, Tanzanie et Zambie

Asie : Bangladesh, Cambodge, RDP Lao, Myanmar, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines et Viet Nam.

Amérique latine et Caraïbes : Argentine, Colombie, Costa Rica, Équateur, Honduras et Mexique.

Réponses concernant les besoins et la nature de l'appui nécessaire

Les réponses des pays à la matrice concernant les questions relatives à la préparation sont présentées dans les figures 7 (a-j) ci-après, ainsi que dans les appendices I et II. Les diagrammes en tuyaux d'orgue montrent les réponses de tous les pays aux questions concernant *la nécessité de l'appui* et, le cas échéant, *pour quel élément* et *sous-élément*. Tous les pays des trois régions sont représentés dans les diagrammes.

Le nombre le plus élevé de besoins concernant la préparation est enregistré d'abord en Afrique, puis en Asie, tandis que l'Amérique latine et les Caraïbes ont indiqué avoir relativement peu de besoins.

Les figures (appendice II) montrent les réponses des pays quant à l'urgence (degré d'urgence) de l'appui nécessaire pour lutter contre les problèmes relevant de chaque élément, de ses composantes ou de ses sous-composantes. Viennent ensuite les types d'appui (administratif, financier et technique) et les mécanismes de mise en œuvre souhaités (compétences techniques spécifiques, lignes directrices, atelier, etc.). Les tendances générales suivantes se dégagent des réponses :

Les figures (appendice II) montrent la réponse des pays aux questions concernant leur mécanisme préféré pour la mise en œuvre de l'appui, ventilée par élément et sous-élément.

Les figures (appendice I) contiennent les réponses des pays quant aux éléments ou sous-éléments de préparation pour lesquels ils ont éventuellement besoin d'appui.

L'urgence concerne, dans tous les pays, les éléments suivants :

- Problèmes liés à la gouvernance, en particulier la coordination institutionnelle et le partage des avantages.
- Développement d'une stratégie REDD+ – en particulier le travail sur les facteurs et le suivi de la stratégie et des effets.
- Garanties sociales et environnementales – qualifiées de très urgentes en Afrique et en Asie.
- Niveaux de référence – qualifiés de très urgent en Afrique et en Asie.

S'agissant des *types d'appui préférés* (financier, technique et administratif), une préférence claire pour un appui technique et financier s'est dégagée, à parts quasi égales.

S'agissant de l'élément *gouvernance*, la plupart des pays préfèrent une aide financière à une aide de toute autre nature.

Il y a une *demande écrasante d'appui financier et technique* et les éléments que les pays considèrent comme étant assez pertinents sont :

- Le partage des avantages.
- Le développement d'une stratégie REDD+.
- Les garanties.
- Les niveaux de référence et le MRV.

S'agissant des *mécanismes d'appui* (ateliers, lignes directrices, compétences techniques spécifiques, financement direct, etc.) les pays ont répondu ce qui suit.

La plupart des pays préfèrent des *lignes directrices* et un *financement direct* pour :

- La gouvernance.
- Le partage des avantages.
- Les options de stratégie REDD+.

Les pays préfèrent les *lignes directrices* et les *compétences techniques spécifiques* pour :

- Les garanties.
- Les niveaux de référence.
- Le MRV.
- La transition vers une économie verte.

Réponses des pays ayant fait, ou non, l'objet d'une visite

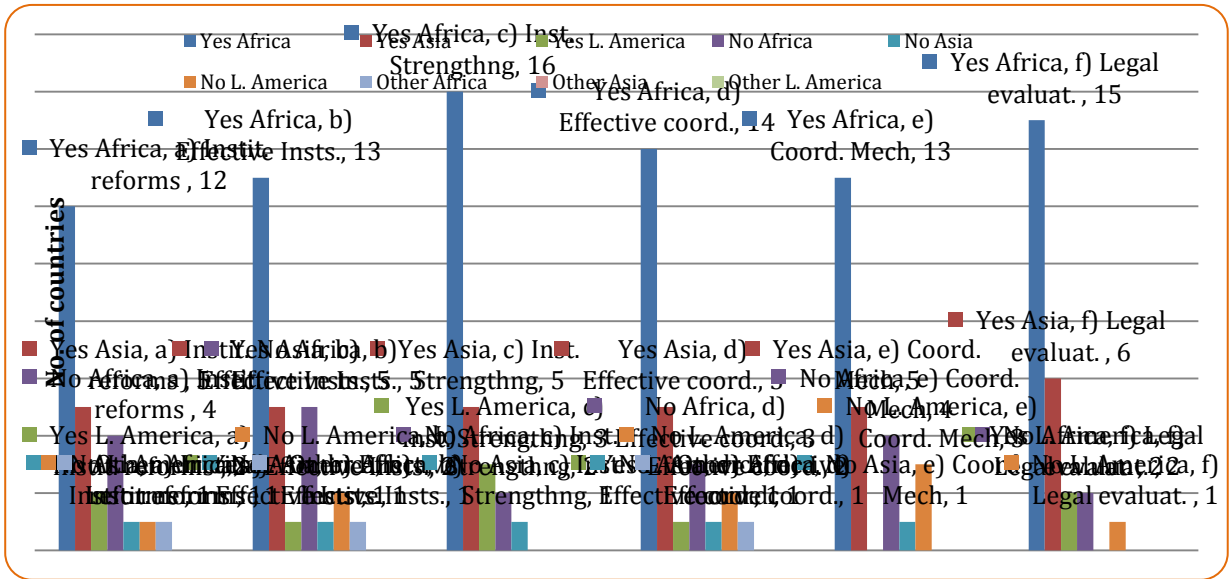
En général, les consultants qui se sont rendus dans les pays ont observé que les pays ayant fait l'objet d'une visite formulaient plus fermement leurs besoins prioritaires que ceux qui avaient reçu les matrices par courriel. Dans ce dernier cas, la majorité des sondés ont eu tendance à cocher plus de cases que ceux qui avaient dû justifier leurs priorités auprès des consultants. Il ne s'agit pas d'un résultat totalement inattendu.

Représentation graphique de certaines réponses

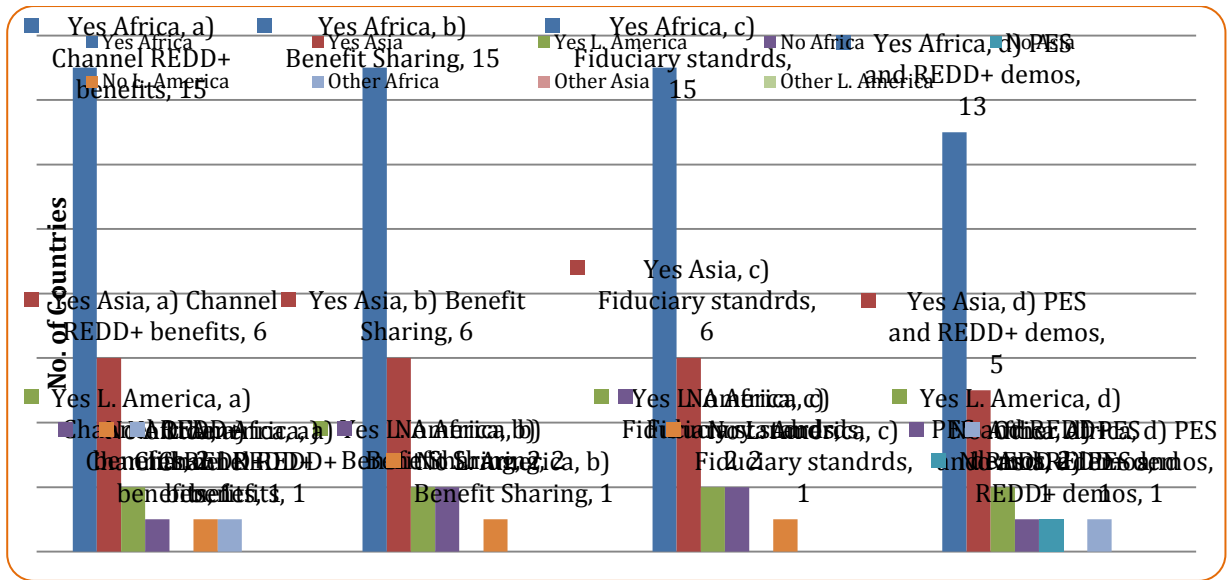
Figure 7(a-j) Appui requis (oui ou non) pour chaque élément de préparation pour tous les pays

Élément 1. Gouvernance

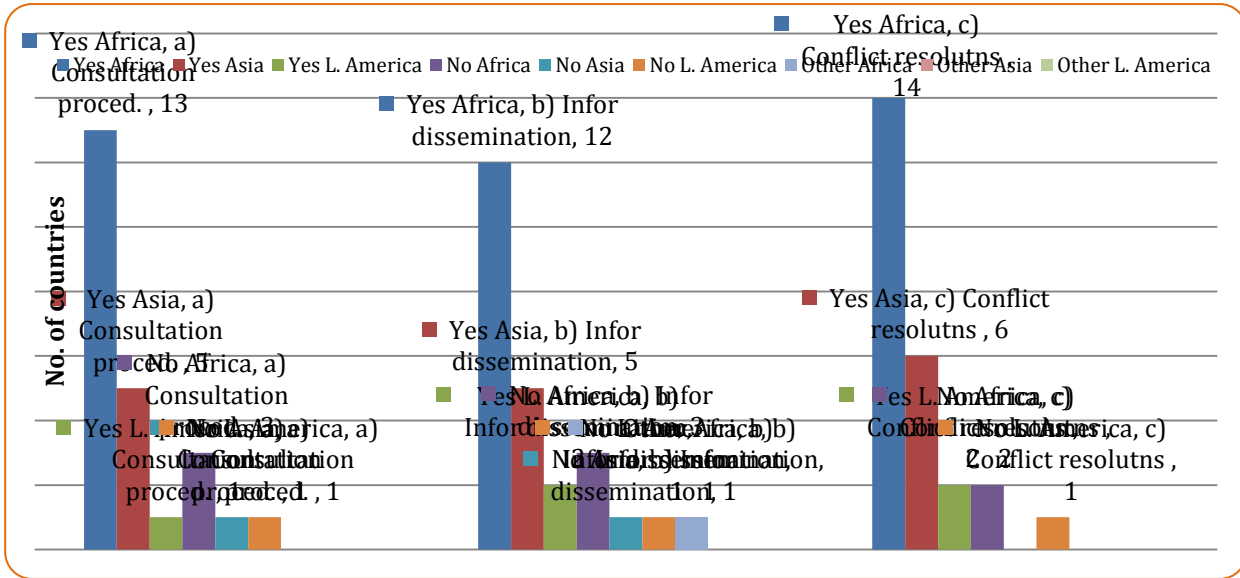
7a) Sous-élément 1.1. Capacité institutionnelle, coordination et cadre juridique



7b) Sous-élément 1.2. Partage des avantages

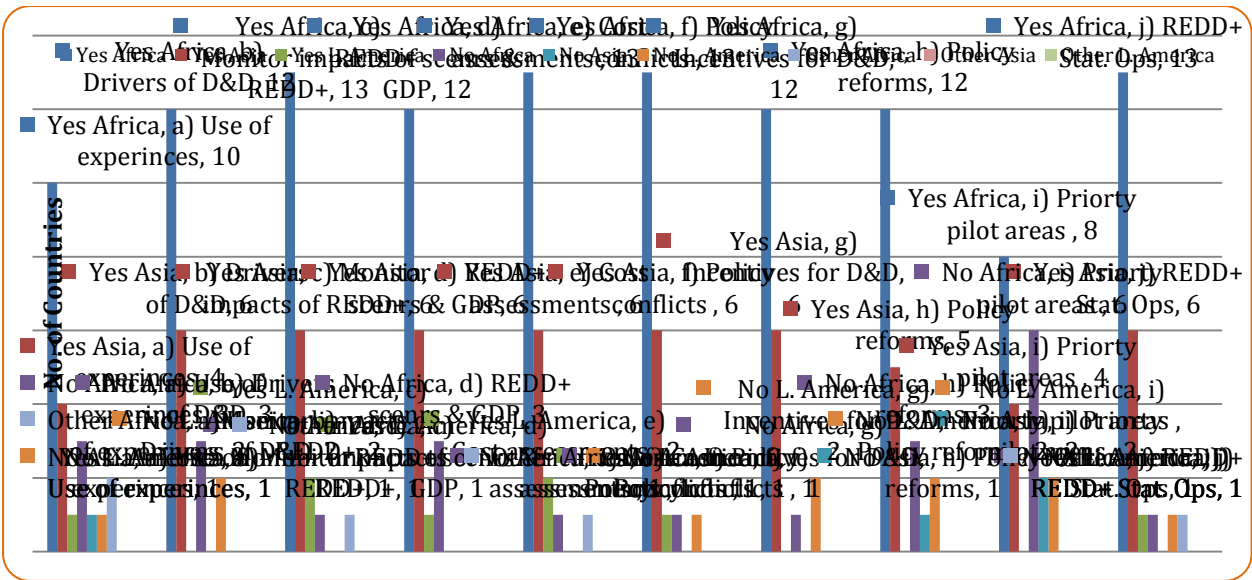


Sous-élément 1.3. Processus de consultation et participation (peuples autochtones, société civile, secteur privé et autres parties prenantes).

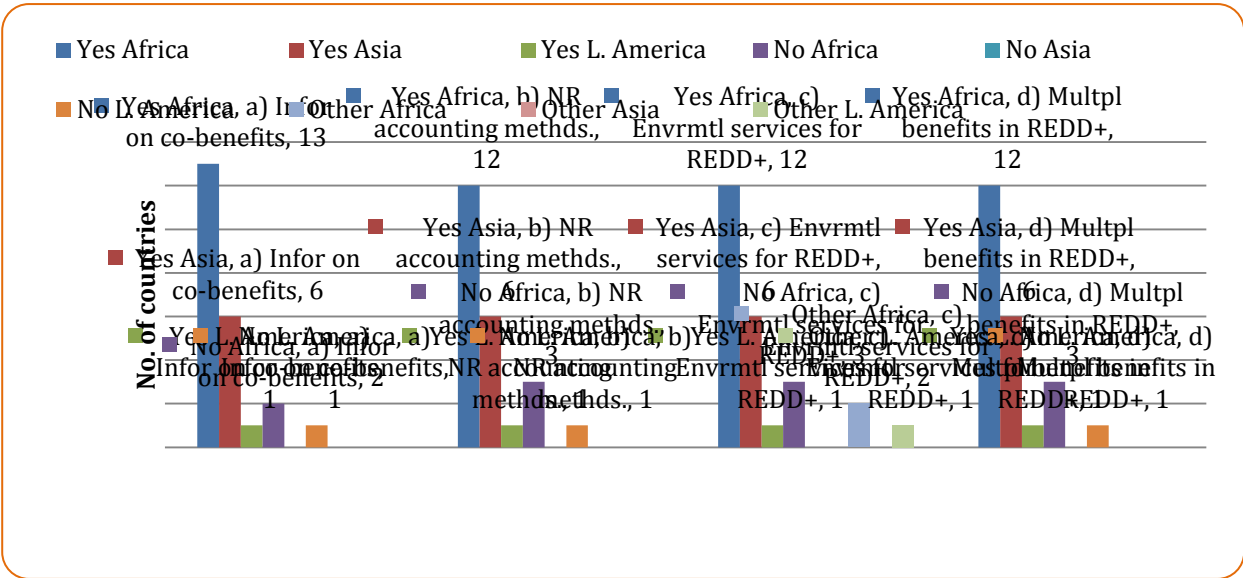


Élément 2. Stratégie ou plan d'action REDD+

7c) Sous-élément 2.1. Élaboration d'une stratégie REDD+ et options

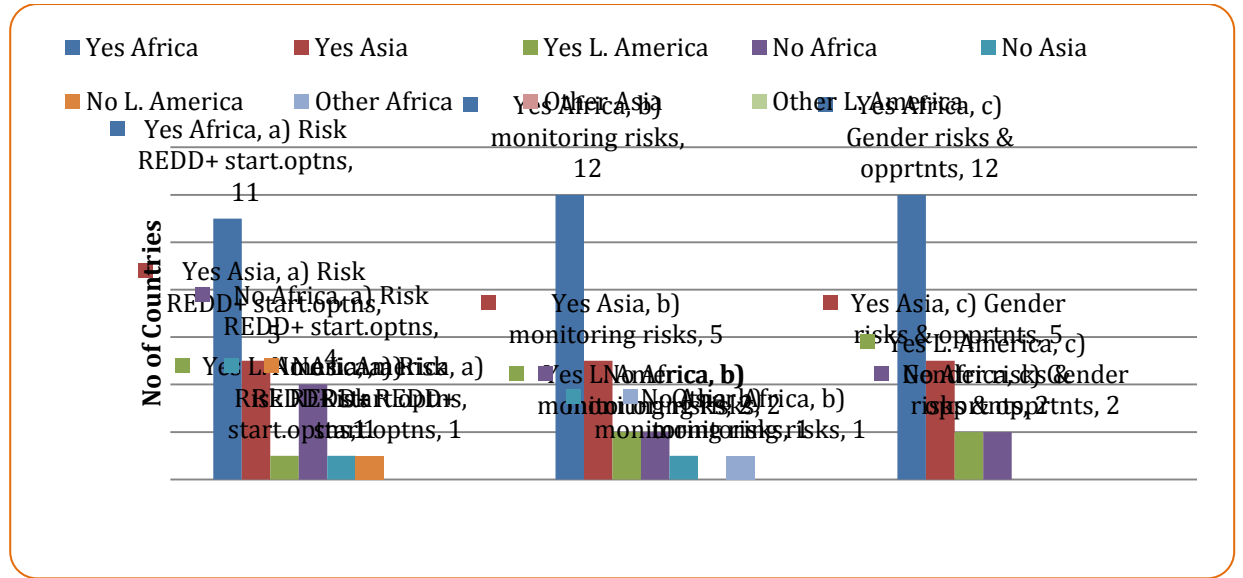


7d) Sous-élément 2.2. Avantages multiples de la REDD+



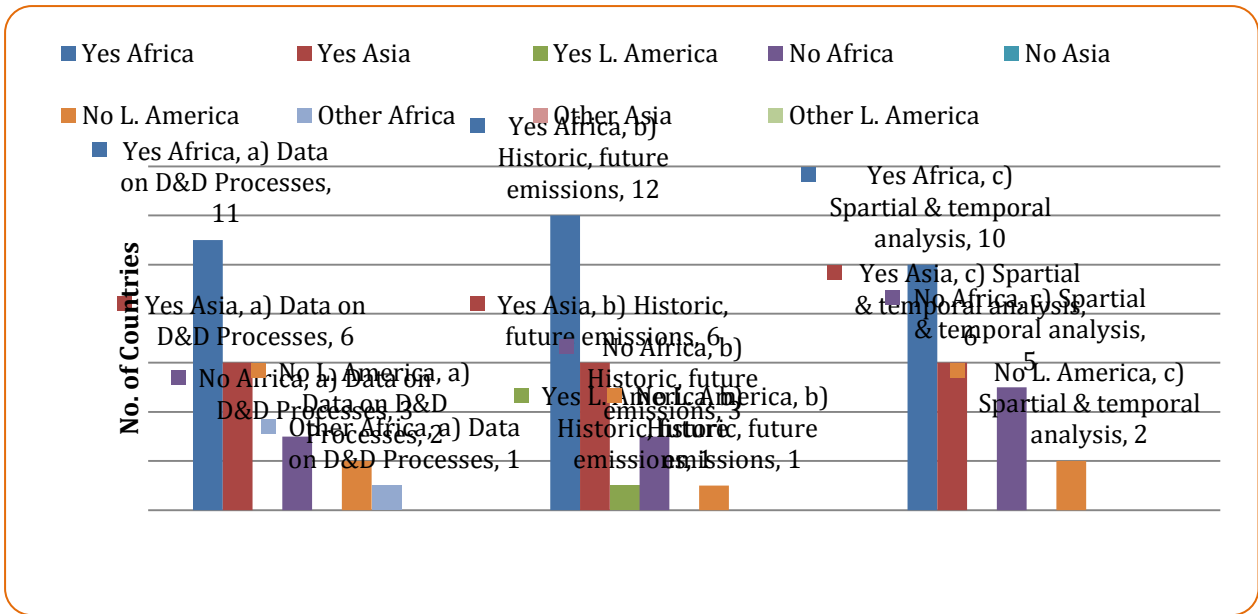
7e) Élément 3. Garanties sociales et environnementales

Sous-élément 3.1. Informations sur les garanties



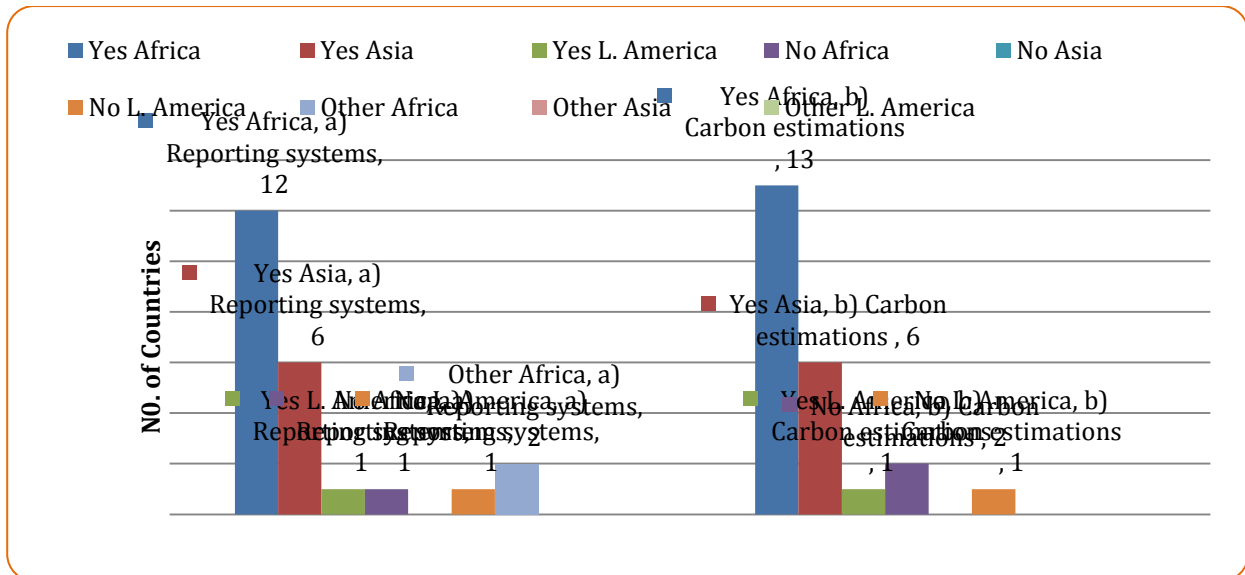
7f) Élément 4. Niveaux d'émission de référence

Sous-élément 4.1. Niveaux d'émission de référence et/ou niveau de référence

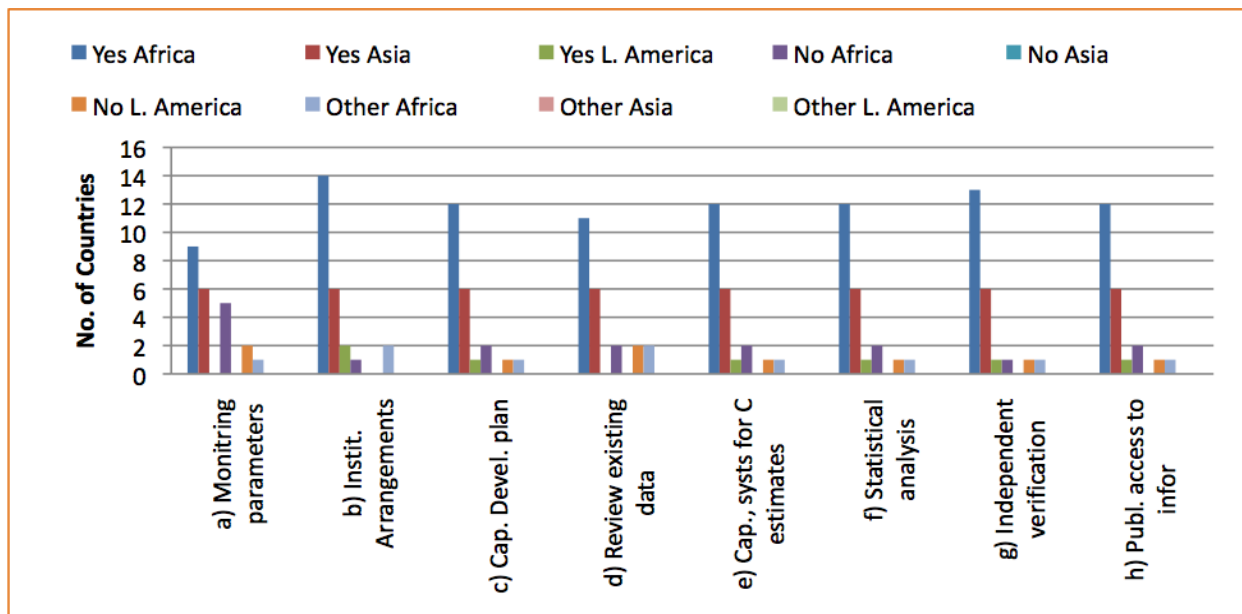


7g) Élément 5. Système national de surveillance des forêts et informations sur les garanties

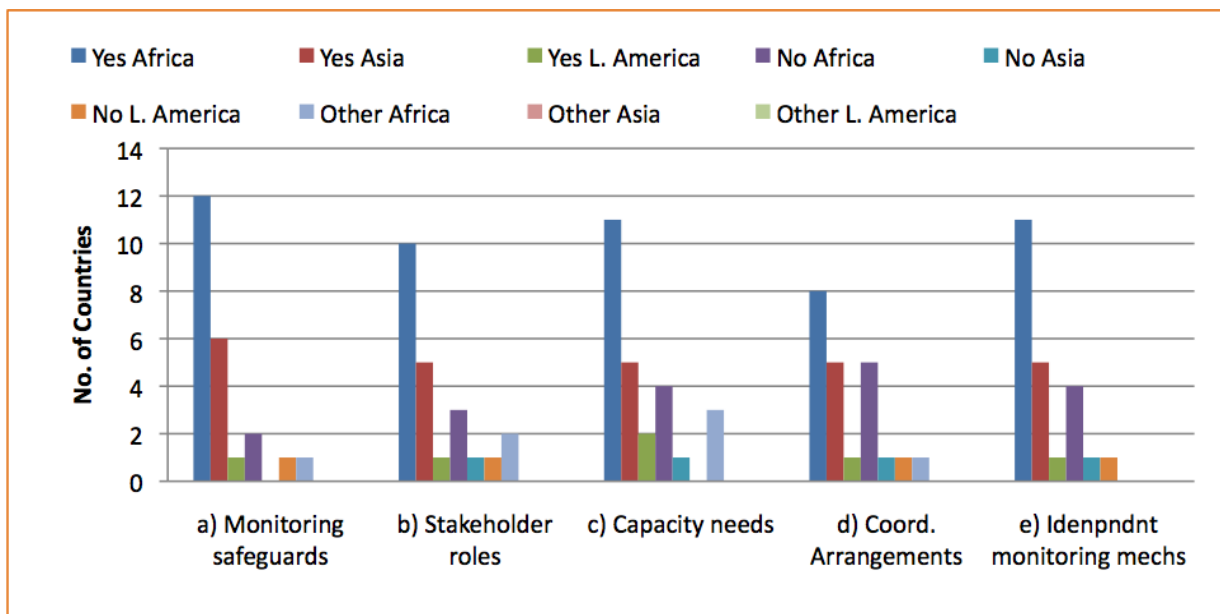
Sous-élément 5.1. Cadres de suivi national et capacités



7h) Sous-élément 5.2. Élaboration d'un système de surveillance (changement de zones, précision, vérification et notification)

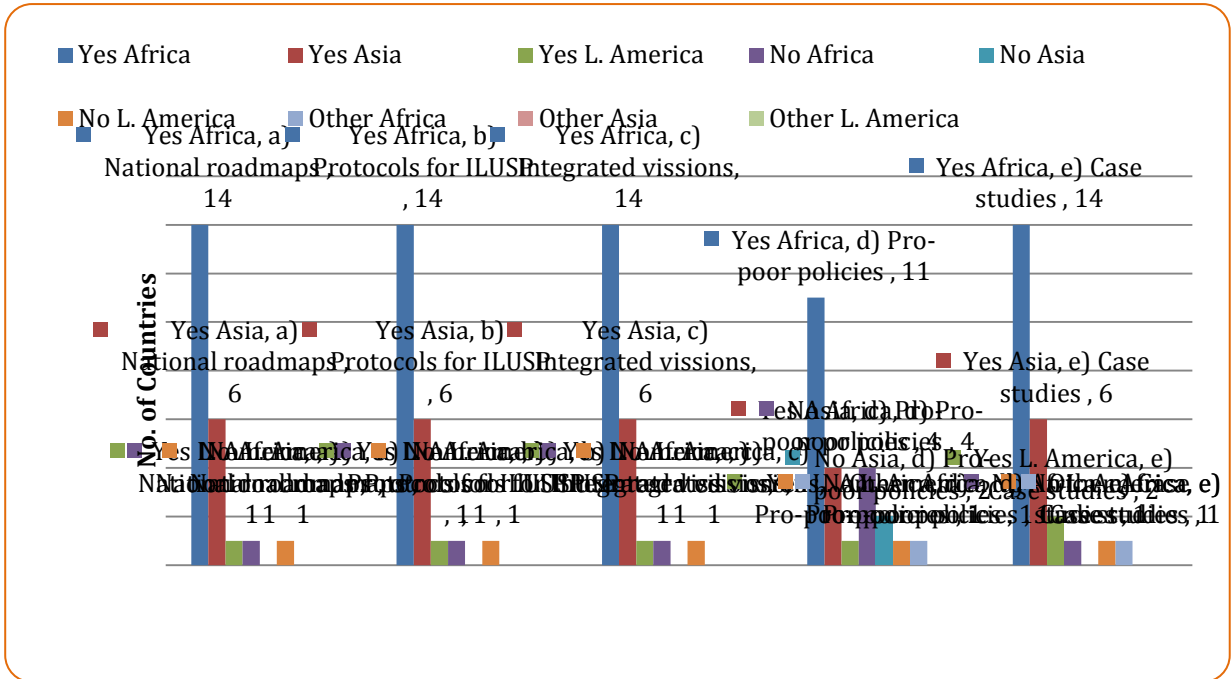


7i) Sous-élément 5.3. Conception d'un système d'information pour les avantages multiples, les autres effets, la gouvernance et les garanties



7j) Élément 6. Transition vers un cadre de développement REDD+ (économie verte)

Sous-élément 6.1. Transition vers un cadre de développement REDD+ (économie verte)



5. Discussion et conclusions

Visites de pays

Il a été délibérément décidé d'effectuer des visites dans certains pays et d'envoyer les matrices à d'autres afin de situer les réponses dans leur contexte, grâce aux discussions directes avec le personnel du pays. Il convient donc de faire des commentaires sur les réponses reçues dans les matrices remplies à distance et les six questions d'ensemble. En règle générale, les pays ont défini leurs priorités de manière plus précise lors des visites dans le pays que lorsqu'ils ont dû remplir les matrices tous seuls. Cela peut être dû au fait que, lors de l'échange avec le consultant, les sondés ont dû davantage réfléchir aux priorités qu'aux besoins, car les consultants ont mis l'accent sur les besoins prioritaires en matière d'appui, contrairement aux sondés qui ont rempli seuls les fichiers.

Le niveau d'urgence octroyé aux questions de *gouvernance* et de *stratégies REDD+* est à la fois intéressant et pertinent. Il montre que plusieurs pays ont encore besoin d'un appui pour leurs structures nationales de coordination afin de parvenir à une participation intersectorielle aux programmes REDD+ ainsi qu'à un accord sur les politiques et cadres nationaux REDD+. Cela laisse entendre que la gouvernance occupe une place centrale dans la réussite de la REDD+. On peut dire la même chose des stratégies REDD+, en particulier des options stratégiques et de leur éventuelle utilité dans la lutte contre les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts, ainsi que de la priorité élevée que de nombreux pays ayant fait l'objet d'une visite ont accordée aux programmes pilotes qui permettent de mettre à l'essai et d'apprendre. Les réponses corroborent donc les données recueillies lors des visites dans le pays.

La préférence exprimée pour un appui financier à la gouvernance est probablement liée au fait que de nombreux pays souhaitent rencontrer les acteurs, renforcer les fonctions de leurs commissions nationales et sous-nationales, ainsi que les aider, faire participer leurs dirigeants politiques et payer pour les processus de réforme stratégique et juridique, etc.

Le fait qu'une majorité de pays a également choisi un appui financier et technique en matière de partage des avantages, d'élaboration de stratégie REDD+, de sauvegardes et de niveaux d'émission, est intéressant. En règle générale, et pendant les visites dans les pays, ces points ont été qualifiés de prioritaires dans les discussions, ainsi que dans les réponses aux matrices remplies à distance. Les pays ont, dans ce cas également, insisté sur la nécessité du financement de programmes pilotes afin de les mettre en place et en œuvre, ainsi que de mettre à l'essai les questions liées aux garanties, pour lesquelles plusieurs pays n'ont pas encore instauré de cadre ou rédigé de lignes directrices. Fixer des niveaux de référence constitue un autre aspect de la préparation pour lequel plusieurs pays ont besoin d'un financement afin que les personnes compétentes puissent s'en charger. Dans ce cas également, les visites dans les pays confirment ce point.

Principaux domaines où des besoins ont été exprimés

Comme prévu, les besoins des pays varient selon leur stade de préparation. Sur la base des six pays ayant fait l'objet d'une visite et des réponses aux matrices remplies à distance, on peut dire que certains grands besoins ressortent :

- i. *Les capacités des structures sous-nationales, par exemple provinciale ou de district, devraient être une priorité car c'est là que les programmes REDD+ seront mis en œuvre. La RDC, par exemple, appelle cette priorité la « décentralisation de la REDD+ ».*
- ii. *Pour surmonter ce qui ressemble à un *affaiblissement de « l'intérêt politique »* pour la REDD+ dans les pays, il est important que les programmes REDD+ nationaux reçoivent un appui pour pouvoir exposer des analyses solides favorables à la REDD+, par rapport à d'autres politiques foncières.*
- iii. *Les pays suggèrent que des ressources supplémentaires *pour lancer et appuyer les projets pilotes REDD+* constituent l'un des meilleurs moyens de susciter l'adhésion des communautés, ainsi que des autorités locales et centrales.*
- iv. *Il faut aider au *renforcement des capacités techniques nationales pour participer réellement à la fixation des niveaux de référence/niveaux d'émission de référence*, mettre les modèles à l'essai et renforcer les compétences techniques en matière de préservation de la forêt nationale et des bases de données sur le carbone.*
- v. *Il convient d'appuyer la *quantification des effets délétères des facteurs* du déboisement et de la dégradation des forêts, sur les plans écologiques et économiques, car ces informations peuvent*

servir à faire naître un sentiment d'urgence quant à la nécessité de la mise en œuvre de la REDD+.

- vi. Un appui pour *résoudre* les problèmes liés à *la propriété foncière et aux droits d'émission de carbone* dans le contexte de la REDD+ est nécessaire dans presque toutes les stratégies nationales REDD+, existantes et naissantes, en particulier pour aider les pays à élaborer des modèles fondés sur des mesures incitatives qui permettront de « soutenir » forêts et paysages boisés.
- vii. Dans tous les pays ayant fait l'objet d'une visite, il semble urgent de *renforcer les ONG locales et les groupes communautaires*, mais sans exclure les autorités centrales. Il semble que des voix nationales plus fortes, à l'extérieur du gouvernement, serviront les intérêts des administrations forestières, qui sont principalement et largement responsables de l'atténuation des facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts.
- viii. Pour les pays dotés d'une couverture forestière substantielle, telles la RDC ou la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les *liens entre les projets pilotes sur les « fonds carbone ou marchés de carbone »* et la fixation de seuils d'investissement minimum nécessaire pour que la REDD+ ait les effets souhaités, peuvent faire radicalement changer la perception de la REDD+. Sans se fonder sur une analyse économique solide, la RDC suggère un seuil de 500 millions de dollars E.-U. pour le pays. Il serait intéressant de faire une recherche sur ce seuil dans quelques pays REDD+ représentatifs.
- ix. Dans les pays où les terres forestières sont *soumises à la pression du passage à une utilisation commerciale* d'une manière qui empêcherait toute réussite de la REDD+, il faut inventer une série de mécanismes qui, entre autres choses, *renforceraient les administrations forestières, protégeraient les forêts fragiles et à forte valeur pour la conservation, et améliorerait les capacités des ruraux pauvres à recevoir une part des avantages tirés d'investissements légitimes.*

6. Références

Bellamy, Jean-Joseph and Kevin Hill, 2010, "Monitoring Guidelines of Capacity Development in Global Environment Facility Projects", Global Support Programme, Bureau des politiques de développement, Programmes des Nations Unies pour le développement, New York, États-Unis.

Brockhaus M., Wertz-Kanounnikoff S., and M. Di Gregorio, 2011, *Guide for Country Profiles, Global Comparative Study on REDD (GCS-REDD) - Component 1 on National REDD+ Policies and Processes*, document de projet non publié, CIFOR, Bogor.

Davis C., Daviet F., Nakhooda S., and A. Thuault, 2009, *A Review of 25 Readiness Plan Idea Notes from the World Bank Forest Carbon Partnership Facility*, document de travail du WRI, Institut des ressources mondiales, Washington D.C.

Eliasch, J. 2008 *The Eliasch Review – climate change : financing global forests*. À la demande du bureau sur les changements climatiques, Royaume-Uni. <http://www.occ.gov.uk/activities/eliasch.htm>

FCPF 2011, Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier rapport annuel 2011 (en anglais).
2 mars 2012.

http://www.forestcarbonpartnership.org/fcp/sites/forestcarbonpartnership.org/files/Documents/PDF/Oct2011/FCPF_Carbon_AR_FINAL_10_3.pdf

FCPF, 2011, First Program Evaluation for the Forest Carbon Partnership Facility (FCPF) (Evaluation Report) 2 mars 2012. http://www.forestcarbonpartnership.org/fcp/sites/forestcarbonpartnership.org/files/Documents/PDF/Jun2011/5.%20Final%20FCPF_EVALUATION_REPORT_June%2013th.pdf

FCPF, 2011, Contenu de l'ensemble des documents de préparation et approche d'évaluation, Note conceptuelle – Version provisoire pour commentaires, Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier.
mars 2012.

<http://www.forestcarbonpartnership.org/fcp/sites/forestcarbonpartnership.org/files/Documents/PDF/Mar2012/FMT%20Note%202011-14%20Readiness%20Package%20Concept%20-%20FR.pdf>

FCPF, modèle de R-PP, 6^e version (en anglais). <http://www.forestcarbonpartnership.org/fcp/sites/forestcarbonpartnership.org/files/Documents/DOC/FCPF%20UNREDD%20R-PP%20Template%20and%20Guidelines%20-%20Version%206%20-%20Nov%2023%202011%20final.docx>

Gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée, bureau du changement climatique et du développement, 2010. *Interim Action Plan for Climate-Compatible Development - Document for public consultation*. 2 mars 2012. <http://www.actnowpng.org/sites/default/files/Interim%20Action%20Plan,%20August%202010.pdf>

Gouvernement de République dominicaine, 2011. *A journey to sustainable growth. The draft Climate – Compatible Development Plan of the Dominican Republic*.

Grupo Permanente de Trabalho Interministerial para a reducao dos índices de desmatamento da amazonia legal, 2004, Plano de ação para a prevenção e controle do desmatamento na Amazônia legal <http://protocolodemontreal.org.br/eficiente/repositorio/publicacoes/682.pdf>

Herold M., 2009, *An assessment of national forest monitoring capabilities in tropical non-Annex I countries : Recommendations for capacity building*, F. -Schiller Universitat Jena & GOF-C-GOLD.

Hoare A., T. Legge, R. Nussbaum and J. Saunders. 2008 *Estimating the cost of building capacity in rainforest nations to allow them to participate in a global REDD mechanism*. Chatham House and ProForest, UK Report produced for the

Houghton, R.A., *Revised estimates of the annual flux of carbon to the atmosphere from changes in land use and land management 1850-2000*. Tellus B, 2003. 55(2) : p. 378-390.

Eliasch Review by Chatham House and ProForest with input from the Overseas development Institute and EcoSecurities

http://www.planalto.gov.br/ccivil_03/_Ato2007-2010/2010/Decreto/D7390.htm.

Ministério do Meio Ambiente, Brazil, 2011, Documento-síntese com subsídios de múltiplos atores para a preparação de uma Estratégia Nacional.

<http://protocolodemontreal.org.br/eficiente/repositorio/publicacoes/682.pdf>

Presidência da República Casa Civil Subchefia para Assuntos Jurídicos, 2010, Regulamenta os arts. 6o, 11 e 12 da Lei no 12.187, de 29 de dezembro de 2009, que institui a Política Nacional sobre Mudança do Clima - PNMC, e dá outras providências. Decreto Nº 7.390, de 9 de dezembro de 2010,

Simula M. 2010. *Analysis of REDD+ Financing Gaps and Overlaps* (Ardot, 30 décembre 2010 ; préparé à la demande du partenariat REDD+). *Synthesis Report : REDD+ Financing and Activities Survey*, préparé par un groupe de travail intergouvernemental, 2010.

PNUD 2008. Note sur le renforcement des capacités. J. Colville Ed. Site Internet :

www.capacity.undp.org

PNUE, 2011, Vers une économie verte pour un développement durable et une éradication de la pauvreté, <http://www.unep.org/french/greeneconomy/>

Programme ONU-REDD (document provisoire pour discussion, décembre 2009). Évaluations de la gouvernance menées par les pays, 2010-2015. *A safer bet for REDD+ : Review of the evidence on the relationship between biodiversité and the resilience of forest carbon stocks*. Programme ONU-REDD. (document de travail : 27 octobre 2010 (v.2)

Programme ONU-REDD, Domaine de travail – Vers un «Cadre MRV de gouvernance».

Programme ONU-REDD, Appui aux plans d'action REDD+ nationaux. Document-cadre du Programme global 2011-2015.

Williams, C.A., N.P. Hanan, J.C. Neff, R.J. Scholes, J.A. Berry, A.S. Denning, and D.F. Baker, *Africa and the global carbon cycle*. Carbon Balance and Management, 2007. 2(3) : p. 1-13.

Institut des ressources mondiales (WRI) *Getting Ready with Forest Governance : A Review of the World Bank Forest Carbon Partnership Facility Readiness Preparation Proposals and the ONU-REDD National Programme Documents* (document de travail).